



BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Rendre l'étudiant capable d'assumer les fonctions liées à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé

Susciter chez l'éducateur physique des attitudes et des comportements qui lui permettent de véhiculer les valeurs éducatives fondamentales de notre société

Lui faire acquérir un esprit de synthèse l'habilitant à résoudre des problèmes théoriques et pratiques.

Susciter chez lui une curiosité intellectuelle et critique face aux différentes idées et conceptions en éducation physique.

Le programme de baccalauréat en éducation physique et à la santé vise ainsi à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jocelyn Gagnon

418 656-7834

edp@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être

admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

Études hors Canada

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie

du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé est un programme contingenté à 64 places. Trois places sont réservées pour des athlètes d'élite.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ			120
EDC-4000	Réussir ses études universitaires à l'ère numérique : rechercher et présenter l'information	 	3
EPS-1121	Vocabulaire de mouvement		3
EPS-1303	Développement humain en éducation physique et sportive		3
EPS-1306	Intervention éducative en éducation physique et sportive		6
EPS-1304	Apprentissage moteur		3
EPS-1305	Enseignement d'habiletés psychomotrices		6
EPS-1301	Biomécanique et composantes anatomiques		3
EPS-1302	Physiologie de l'effort		3
EPS-2103	Intégration des apprentissages et régulation de compétences		1
EPS-2304	Enseignement d'habiletés sociomotrices		6
EPS-2100	Plein air et environnement		3
EPS-2300	Développement physique et santé		3
EPS-2303	Développement moral en éducation physique et sportive		3
EPS-3301	Nutrition et éducation à la santé		3
EPS-2101	Éducation à la santé I		3

<u>EPS-2104</u>	Intégration didactique pour l'enseignement d'activités sociomotrices		1
<u>EPS-2301</u>	Affectivité et habiletés relationnelles en éducation physique et sportive		3
<u>PPG-1907</u>	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire		3
<u>EPS-1307</u>	Histoire des Jeux Olympiques d'hiver		3
<u>EPS-3101</u>	Éducation à la santé II		3
<u>PPG-1902</u>	Apprentissage et cognition		3
<u>ADS-1903</u>	Organisation scolaire et profession enseignante		2
<u>EPS-3102</u>	Premiers soins en activité physique		2
<u>EPS-3105</u>	Synthèse de fin d'études en éducation physique		4

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS DE LANGUE

RÈGLE 2 - OU RÉUSSITE DU TOEIC AVEC 675

RÈGLE 3 - ET 0 À 3 CRÉDITS DE LANGUE

L'étudiant qui démontre qu'il a acquis le niveau intermédiaire II (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur, un cours dans une autre langue ou être dispensé de l'obligation de suivre un cours de langue.

RÈGLE 4 - RÉUSSIR L'EXIGENCE DE FRANÇAIS

ERN-1903 ou ERN-1904

Le cours ERN-1903 est réservé à l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à 60 % au TFLM.

Le cours ERN-1904 est réservé à l'étudiant ayant obtenu un résultat entre 60 % et 74,9 % au TFLM.

L'étudiant ayant obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % n'a pas à suivre un cours de français.

RÈGLE 5 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Cours de culture

<u>ADS-1905</u>	Éducation en milieu interculturel	 		3
<u>ENS-1002</u>	Aspects sociaux de l'éducation			3
<u>ENS-2100</u>	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques			3
<u>PHI-1062</u>	Penser par nous-mêmes : valeurs et vérités			3
<u>PHI-1063</u>	Penser par nous-mêmes : parole et silence			3
<u>PHI-1900</u>	Principes de logique			3

RÈGLE 6 - 4 CRÉDITS PARMIS:

<u>EPS-1500</u>	Stage d'enseignement en éducation physique et à la santé au préscolaire et au primaire I			2
<u>EPS-2510</u>	Stage d'enseignement en éducation physique et à la santé au secondaire II			2

OU

<u>EPS-1510</u>	Stage d'enseignement en éducation physique et à la santé au secondaire I		2
<u>EPS-2500</u>	Stage d'enseignement en éducation physique et à la santé au préscolaire et au primaire II		2

RÈGLE 7 - 17 CRÉDITS PARMIS :

<u>EPS-2501</u>	Stage d'enseignement en éducation physique et à la santé au préscolaire et au primaire III		5
<u>EPS-3510</u>	Stage d'enseignement en éducation physique et à la santé au secondaire IV		12

OU

<u>EPS-2511</u>	Stage d'enseignement en éducation physique et à la santé au secondaire III		5
<u>EPS-3500</u>	Stage d'enseignement en éducation physique et à la santé au préscolaire et au primaire IV		12

RÈGLE 8 - 8 CRÉDITS PARMIS :

Didactique sportive

<u>EPS-1100</u>	Didactique sportive		2
<u>EPS-1101</u>	Didactique de l'athlétisme		2
<u>EPS-1102</u>	Didactique de l'escalade		2
<u>EPS-1103</u>	Didactique de la gymnastique		2
<u>EPS-1104</u>	Didactique de la natation		2
<u>EPS-1105</u>	Didactique du badminton		2
<u>EPS-1106</u>	Didactique du basketball		2
<u>EPS-1107</u>	Didactique du football		2
<u>EPS-1108</u>	Didactique du golf		2
<u>EPS-1109</u>	Didactique du handball		2
<u>EPS-1110</u>	Didactique du hockey		2
<u>EPS-1111</u>	Didactique du kinball		2
<u>EPS-1112</u>	Didactique du plongeon		2
<u>EPS-1113</u>	Didactique du rugby		2
<u>EPS-1114</u>	Didactique du ski alpin		2
<u>EPS-1115</u>	Didactique du ski de fond		2
<u>EPS-1116</u>	Didactique du soccer		2

EPS-1117	Didactique du tennis		2
EPS-1118	Didactique du volleyball		2
EPS-1119	Activités de plein air/automne		2
EPS-1120	Activités de plein air/hiver		2
EPS-1122	Didactique de l'«Ultimate frisbee»		2

RÈGLE 9 - 9 CRÉDITS PARMIS:

Éducation physique et sportive

EPS-1300	Relaxation et autogestion du stress			3
EPS-2102	Sécurité aquatique			3
EPS-2200	Vocabulaire du mouvement athlétique			3
EPS-2202	Entraînement des habiletés mentales en sport			3
EPS-2302	Aspects médicaux			3
EPS-2305	Plein air et santé			3
EPS-2306	Gestion d'un club sportif			3
EPS-2307	Organisation d'événements sportifs			3
EPS-2308	Systèmes sportifs québécois et canadien			3
EPS-2309	Adoption de saines habitudes de vie			3
EPS-3300	Équité en intervention sportive			3
EPS-3302	Plein air : milieu naturel et développement humain			3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 9 décembre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme vise à former un enseignant dans le domaine de la formation professionnelle et technique dans une perspective d'évolution professionnelle et personnelle et d'adaptation aux besoins changeants des personnes et de la société. Au terme de sa formation, l'étudiant pourra:

- former des individus à l'exercice d'un métier ou d'une profession;
- contribuer à la promotion, à l'évaluation et à l'amélioration de la formation professionnelle et technique;
- favoriser l'évolution professionnelle et personnelle d'individus et leur adaptation aux besoins changeants des personnes et de la société;
- préciser leurs propres besoins de perfectionnement professionnel et personnel et déterminer les moyens pour combler ceux-ci;
- contribuer à la création de partenariat et tirer profit des possibilités qu'il offre à des fins éducatives;
- démontrer une vision appropriée de la problématique de la formation professionnelle et technique;
- expliciter les rôles, les prérogatives et les responsabilités de chacun des intervenants dans la formation professionnelle et technique des élèves;
- évaluer les résultats et les moyens de mise en oeuvre des actions qui relèvent de son autorité et, le cas échéant, apporter les correctifs qui s'imposent;
- contribuer à l'évaluation et à l'amélioration de formations professionnelles et techniques offertes en partenariat dans sa spécialité;
- mettre en oeuvre les conditions d'apprentissage, qui concourent à la qualification professionnelle et technique de finissants, conformes aux profils de sortie;
- assurer les ressources nécessaires à la réalisation de formations professionnelles et techniques, conformes aux profils de sortie;
- respecter le cadre réglementaire et juridique de la formation professionnelle et technique et prendre en compte le contexte global dans lequel cette formation évolue.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation des autorités compétentes, le titulaire de ce grade qui a une expérience de 3 000 heures de travail ou d'enseignement en lien très étroit avec un métier enseigné au secondaire professionnel, recevra du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport un brevet d'enseignement professionnel au secondaire (champ d'enseignement selon le dossier du candidat). Préalablement, une autorisation particulière d'enseigner pourra lui être émise, sur une recommandation des autorités compétentes, une fois les premiers 90 crédits du programme réussis (ne s'applique pas au « Cheminement accéléré »).

Cheminement accéléré avec DEC technique

Ce cheminement est réservé aux étudiants déjà titulaires d'un DEC technique dans une discipline liée aux domaines faisant partie de l'enseignement professionnel ou technique. En vertu de ce diplôme, 30 crédits leur sont reconnus. Il ne reste alors que 90 crédits à obtenir pour compléter le baccalauréat en enseignement professionnel et technique. Ces étudiants sont soumis aux conditions normales d'obtention du brevet d'enseignement, notamment en ce qui a trait à l'exercice de la profession, soit l'obligation d'avoir acquis une expérience de 3 000 heures de travail ou d'enseignement en lien très étroit avec le métier enseigné.

Cheminement accéléré avec baccalauréat disciplinaire

Ce cheminement est réservé aux étudiants déjà titulaires d'un diplôme de baccalauréat dans une discipline liée aux domaines faisant partie de l'enseignement professionnel ou technique. En vertu de ce diplôme, 75 crédits leur sont reconnus. Il ne reste alors que 45 crédits à obtenir pour compléter le baccalauréat en enseignement professionnel et technique. Ces étudiants sont soumis aux conditions normales d'obtention du brevet d'enseignement, notamment en ce qui a trait à l'exercice de la profession, soit l'obligation d'avoir acquis une expérience de 3 000 heures de travail ou d'enseignement en lien très étroit avec le métier enseigné.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

RESPONSABLE

Directeur par intérim

Richard Gagnon

418 656-2131 poste 6529

fse@fse.ulaval.ca

www.fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

- DEC technique dans une discipline liée à l'enseignement professionnel ou technique (ou l'équivalent)
OU
- Diplôme universitaire dans une discipline liée à l'enseignement professionnel ou technique (ou l'équivalent)
OU
- Pour l'enseignant du cours secondaire professionnel titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), détenir une autorisation provisoire d'enseigner ou avoir cumulé un total de 800 heures d'enseignement à la leçon dans un établissement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

Reconnaissance d'acquis

Le titulaire d'un baccalauréat dans une discipline liée à l'enseignement professionnel ou technique se verra reconnaître 75 crédits du programme. Ainsi, pour obtenir le diplôme de baccalauréat en enseignement professionnel et technique, il lui restera 45 crédits à faire selon un cheminement à temps complet ou à temps partiel (voir la description du « Cheminement accéléré avec baccalauréat disciplinaire »).

Le titulaire d'un DEC technique se verra reconnaître 30 crédits du programme. De plus, une partie supplémentaire de la scolarité, jusqu'à concurrence de 18 crédits, peut aussi être reconnue sur la base de ses autres formations et expériences de travail antérieures. Le candidat pourra faire valoir ses acquis dans le cours [FPT-2001](#) Acquis professionnels et techniques.

Pour le titulaire d'un diplôme d'études professionnelles, une partie de la scolarité, jusqu'à concurrence de 27 crédits, peut être reconnue sur la base de ses formations et expériences de travail antérieures. Le candidat pourra faire valoir ses acquis dans le cours [FPT-2001](#) Acquis professionnels et techniques.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le **candidat adulte** qui n'a pas d'autorisation provisoire d'enseigner ni un total de 800 heures d'enseignement à la leçon en formation professionnelle, doit présenter une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut pour être admissible. En cas contraire, une scolarité préparatoire est exigée.

De plus, une expérience dans le métier ou la technique de 3 000 heures est exigée et doit être attestée par une lettre de l'employeur (voir la section « Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement »).

Étudiants hors Canada

Ce programme conduit à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % devra réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 55 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au dernier stage du programme.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE			42
FPT-1000	Initiation à l'enseignement professionnel et technique	 	3
FPT-1500	Stage d'enseignement : développement professionnel I		3
FPT-1001	Gestion de classe et climat d'apprentissage		3
FPT-1002	Partenariat de la formation professionnelle et technique		3
FPT-1003	Planification de programmes, de cours et de leçons		3
FPT-1004	Approches et formules pédagogiques et didactiques I		3
MEV-1902	Évaluation des apprentissages		3
CSO-1900	Psychologie du jeune adulte et de l'adulte		3
FPT-1501	Stage d'enseignement : développement professionnel II		3
FPT-2100	Approches et formules pédagogiques et didactiques II		3

<u>FPT-2500</u>	Stage d'enseignement : développement professionnel III		3
<u>FPT-2501</u>	Stage d'enseignement : développement professionnel IV		3
<u>FPT-3501</u>	Stage d'enseignement : développement professionnel VII		3
<u>PPG-2900</u>	Intervention auprès d'élèves en difficulté		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre		Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES			78

<u>FPT-2000</u>	Compétence professionnelle et technique		3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>FPT-1510</u>	Stage en milieu de travail I		3
<u>FPT-1511</u>	Stage en milieu de travail II		3
<u>FPT-2001</u>	Acquis professionnels et techniques		3
<u>FPT-2502</u>	Stage d'enseignement : développement professionnel V		3
<u>FPT-2510</u>	Stage en milieu de travail III		3
<u>FPT-3000</u>	Formation professionnelle et technique		3
<u>FPT-3001</u>	Culture professionnelle, technologie et pensée technique		3
<u>FPT-3002</u>	Chef-d'oeuvre de fin d'études		6
<u>FPT-3500</u>	Stage d'enseignement : développement professionnel VI		3
<u>MED-1100</u>	Santé et sécurité au travail : notions de base	 	3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANL-1010</u>	Basic English I		3
<u>ANL-1020</u>	Basic English II		3
<u>ANL-2010</u>	Intermediate English I	 	3
<u>ANL-2020</u>	Intermediate English II	 	3

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>FRN-1902</u>	Français écrit pour la formation à l'enseignement I		3
<u>FRN-1903</u>	Français écrit pour la formation à l'enseignement II		3
<u>FRN-1904</u>	Français écrit pour la formation à l'enseignement III		3

Les cours [FRN-1902](#) et [FRN-1903](#) doivent être suivis par l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à 60 % au test de français Laval-Montréal (TFLM). Le cours [FRN-1904](#) doit être suivi par l'étudiant ayant obtenu entre 60 % et 74,9 % au TFLM. L'étudiant ayant obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % se voit accorder les 3 crédits du cours [FRN-1904](#).

RÈGLE 3 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :

FPT-1100	Cours technique suivi au cégep I		3
FPT-1101	Cours technique suivi au cégep II		3
FPT-1102	Cours technique suivi au cégep III		3
FPT-1103	Cours professionnel et technique sur mesure I		3
FPT-1104	Cours professionnel et technique sur mesure II		3
FPT-1105	Cours professionnel et technique sur mesure III		3
FPT-2511	Stage en milieu de travail IV		3
FPT-2512	Stage en milieu de travail V		3

RÈGLE 4 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS :

EDC-1901	Formation éthique et enseignement	 	3
EDC-4000	Réussir ses études universitaires à l'ère numérique : rechercher et présenter l'information	 	3
ENS-1002	Aspects sociaux de l'éducation		3
FPT-2101	Formation en milieu de travail		3
TEN-1000	Initiation aux moyens audiovisuels et informatiques		3

RÈGLE 5 - 3 CRÉDITS PARMIS :

CSO-1002	Travail humain		3
DRT-1718	Aspects juridiques des affaires	 	3
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
RLT-1000	Introduction aux relations industrielles		3
RLT-1701	Aspects juridiques du travail		3

RÈGLE 6 - 3 CRÉDITS PARMIS :

ADM-2900	Planification et gestion de projets		3
GPL-1004	Gestion de projets		3
MNG-2108	Réaliser son projet entrepreneurial	 	3

RÈGLE 7 - 18 CRÉDITS PARMIS :

FPT-2200	Perfectionnement disciplinaire I		3
FPT-2201	Perfectionnement disciplinaire II		3

<u>FPT-2202</u>	Perfectionnement psychopédagogique et didactique I		3
<u>FPT-2203</u>	Perfectionnement psychopédagogique et didactique II		3
<u>FPT-3200</u>	Supervision pédagogique		3
<u>FPT-3201</u>	Perfectionnement disciplinaire III		3
<u>FPT-3202</u>	Perfectionnement disciplinaire IV		3
<u>FPT-3203</u>	Perfectionnement disciplinaire V		3
<u>FPT-3204</u>	Perfectionnement psychopédagogique et didactique III		3
<u>MEV-1901</u>	Élaborer et évaluer un plan de formation		3

AUTRES EXIGENCES - TITULAIRE D'UN BACCALAURÉAT

78

RÈGLE 1 - 75 CRÉDITS

75 crédits du programme reconnus par l'obtention d'un grade de premier cycle

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>FPT-2502</u>	Stage d'enseignement : développement professionnel V		3
<u>FPT-3500</u>	Stage d'enseignement : développement professionnel VI		3

AUTRES EXIGENCES - DEC TECHNIQUE

78

<u>FPT-2000</u>	Compétence professionnelle et technique		3
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>FPT-1511</u>	Stage en milieu de travail II		3
<u>FPT-2001</u>	Acquis professionnels et techniques		3
<u>FPT-2502</u>	Stage d'enseignement : développement professionnel V		3
<u>FPT-2510</u>	Stage en milieu de travail III		3
<u>FPT-3000</u>	Formation professionnelle et technique		3
<u>FPT-3001</u>	Culture professionnelle, technologie et pensée technique		3
<u>FPT-3002</u>	Chef-d'oeuvre de fin d'études		6
<u>FPT-3500</u>	Stage d'enseignement : développement professionnel VI		3
<u>MED-1100</u>	Santé et sécurité au travail : notions de base	 	3

RÈGLE 1 - 27 À 30 CRÉDITS

27 à 30 crédits du programme reconnus par l'obtention d'un DEC technique

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

ANL-1010	Basic English I			3
ANL-1020	Basic English II			3
ANL-2010	Intermediate English I			3
ANL-2020	Intermediate English II			3

RÈGLE 3 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

CSO-1002	Travail humain			3
DRT-1718	Aspects juridiques des affaires			3
EDC-1901	Formation éthique et enseignement			3
EDC-4000	Réussir ses études universitaires à l'ère numérique : rechercher et présenter l'information			3
ENS-1002	Aspects sociaux de l'éducation			3
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
FPT-1100	Cours technique suivi au cégep I			3
FPT-1101	Cours technique suivi au cégep II			3
FPT-1102	Cours technique suivi au cégep III			3
FPT-1103	Cours professionnel et technique sur mesure I			3
FPT-1104	Cours professionnel et technique sur mesure II			3
FPT-1105	Cours professionnel et technique sur mesure III			3
FPT-2101	Formation en milieu de travail			3
FPT-2511	Stage en milieu de travail IV			3
FRN-1902	Français écrit pour la formation à l'enseignement I			3
FRN-1903	Français écrit pour la formation à l'enseignement II			3
FRN-1904	Français écrit pour la formation à l'enseignement III			3
RLT-1000	Introduction aux relations industrielles			3
RLT-1701	Aspects juridiques du travail			3
TEN-1000	Initiation aux moyens audiovisuels et informatiques			3

Les cours [FRN-1902](#) et [FRN-1903](#) doivent être suivis par l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à 60 % au test de français Laval-Montréal (TFLM). Le cours [FRN-1904](#) doit être suivi par l'étudiant ayant obtenu entre 60 % et 74,9 % au TFLM. L'étudiant ayant obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % se voit accorder les 3 crédits du cours [FRN-1904](#).

Cours	Titre		Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL			6

Le cours [FPT-3002](#) tient lieu de projet individuel de 6 crédits, ce qui complète à 12 crédits le profil entrepreneurial.

ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
--------------------------	---	---	---

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

ADM-2900	Planification et gestion de projets		3
--------------------------	-------------------------------------	--	---

GPL-1004	Gestion de projets		3
--------------------------	--------------------	--	---

MEV-1901	Élaborer et évaluer un plan de formation		3
--------------------------	--	---	---

MNG-2108	Réaliser son projet entrepreneurial	 	3
--------------------------	-------------------------------------	---	---

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE - FRANÇAIS, LANGUE PREMIÈRE (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;

- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Sylvie Barma

418 656-2131 poste 7570

Télécopieur: 418 656-2905

sylvie.barma@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III : prise en charge de groupes-classes ([ENS-2510](#)) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études hors Canada

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en enseignement au secondaire est un [programme contingenté](#) à 70 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours

Titre

Crédits exigés

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

50

<u>ENS-1001</u>	Adolescence		3
<u>PPG-1902</u>	Apprentissage et cognition		3
<u>ENS-2500</u>	Stage II : initiation à l'enseignement		2
<u>ENS-1003</u>	Gestion de la classe I		1
<u>ENS-2001</u>	Élèves en difficulté de comportement		3
<u>ENS-1002</u>	Aspects sociaux de l'éducation		3
<u>ENS-2000</u>	Gestion de la classe II		1
<u>ENS-2510</u>	Stage III : prise en charge de groupes-classes		5
<u>MEV-1904</u>	Évaluation des apprentissages au secondaire		3
<u>ENS-3500</u>	Stage IV - Enseignement en responsabilité		12
<u>EDC-1901</u>	Formation éthique et enseignement	 	3

RÈGLE 1 - 2 CRÉDITS PARMIS:

Communication et techniques éducatives

<u>COM-1903</u>	Communication orale en enseignement		2
<u>TEN-1903</u>	Les TIC dans l'enseignement secondaire		2

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Problématiques sociales en éducation

<u>ADS-1902</u>	Éducation et milieux défavorisés			3	
<u>ADS-1905</u>	Éducation en milieu interculturel				3
<u>EDC-3000</u>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable			3	

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Fondements

<u>ENS-2100</u>	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques		3
<u>PHI-1905</u>	Fondements philosophiques de l'éducation		3

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS

les cours de langue moderne portant les sigles suivants : ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM

FRN-1909	Grammaire du texte		3
LIT-1104	Genres littéraires I (roman et théâtre)		3
LIT-1117	La littérature québécoise des origines à nos jours		3
ENS-1500	Stage I : exploration du rôle professionnel		2
FRN-1910	Grammaire de la phrase I		3
FRN-1912	Grammaire de la phrase II		3
LIT-1105	Genres littéraires II (essai et poésie)		3
LIT-1118	La littérature française des origines à nos jours		3
DID-2018	Fondements didactiques de l'écriture et production textuelle I		3
DID-2021	Didactique du français I : compréhension en lecture		3
LIT-1902	Introduction aux méthodes critiques d'analyse littéraire		3
LIT-1903	Littérature pour la jeunesse		3
DID-2019	Fondements didactiques de l'écriture et production textuelle II		3
DID-2023	Didactique du français II : grammaire		3
FRN-1911	Le français : histoire d'une langue		3
FRN-1913	Français oral et système graphique du français		3
DID-3020	Didactique du français III : écriture et communication orale		3
FRN-1112	Introduction à la lexicologie et à la lexicographie		3
DID-3021	Didactique du français IV : lecture et écriture de textes littéraires		3
FRN-2119	Normes et usages du français		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

CRL-1000	Le langage comme matériau d'expression		3
CRL-1002	L'activité créatrice en littérature		3
CRL-2000	Écriture de fiction I (roman)		3
CRL-2001	Écriture de fiction II (récit, conte et nouvelle)		3
CRL-2002	Écriture de la poésie		3
CRL-2005	Écriture de la chanson		3
CRL-2200	Écriture pour enfants et adolescents		3

RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARMIS:



DID-1013	Grammaire française de base pour l'enseignement	 	3
ERN-1109	Linguistique française : phonétique		3
ERN-2115	Langue et sociétés francophones		3
ERN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord	 	3
LNG-1000	Introduction à la description linguistique		3
LNG-3000	Sémantique		3
THT-1006	Théâtre du Québec I (des origines à 1980)		3
THT-2003	Théâtre du Québec II (de 1980 à nos jours)		3

ou parmi tous les cours de littérature, à l'exception de [LIT-1000](#), [LIT-1100](#), [LIT-1101](#), [LIT-1102](#), [LIT-1103](#), [LIT-2143](#)

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		

EHE-1ENS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement au secondaire	12
----------	--	----

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE - MATHÉMATIQUES (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

CONCENTRATIONS

- Approfondissement des mathématiques
- Relation entre les mathématiques et les sciences

Le programme est aussi offert sans concentration.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Sylvie Barma

418 656-2131 poste 7570

Télécopieur: 418 656-2905

sylvie.barma@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III : prise en charge de groupes-classes ([ENS-2510](#)) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

Pour la concentration : Approfondissement des mathématiques

- DEC en sciences, lettres et arts
OU
- DEC en sciences de la nature
OU
- DEC en sciences informatiques et mathématiques
OU
- Autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques 103-RE, 203-RE, 105-RE, ou Mathématiques NYA, NYB, NYC, ou Mathématiques 103-77, 203-77, 105-77

Pour la concentration : Relation entre les mathématiques et les sciences

- DEC en sciences, lettres et arts
OU
- DEC en sciences de la nature
OU
- Autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques 103-RE, 203-RE, 105-RE, ou Mathématiques NYA, NYB, NYC, ou Mathématiques 103-77, 203-77, 105-77
 - Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201 et 301)
 - Chimie NYA, NYB (ou 101 et 201)
 - Biologie NYA (ou 301)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

Études au Canada hors Québec

Pour la concentration : Approfondissement des mathématiques

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en mathématiques

Pour la concentration : Relation entre les mathématiques et les sciences

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études hors Canada

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

Pour la concentration : Approfondissement des mathématiques

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en mathématiques

Pour la concentration : Relation entre les mathématiques et les sciences

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en enseignement au secondaire est un [programme contingenté](#) à 60 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			50
<u>ENS-1001</u>	Adolescence		3
<u>PPG-1902</u>	Apprentissage et cognition		3
<u>ENS-2500</u>	Stage II : initiation à l'enseignement		2
<u>ENS-1003</u>	Gestion de la classe I		1
<u>ENS-2001</u>	Élèves en difficulté de comportement		3
<u>ENS-1002</u>	Aspects sociaux de l'éducation		3
<u>ENS-2000</u>	Gestion de la classe II		1
<u>ENS-2510</u>	Stage III : prise en charge de groupes-classes		5
<u>MEV-1904</u>	Évaluation des apprentissages au secondaire		3
<u>ENS-3500</u>	Stage IV - Enseignement en responsabilité		12
<u>EDC-1901</u>	Formation éthique et enseignement	 	3

RÈGLE 1 - 2 CRÉDITS PARMIS:

Communication et techniques éducatives

<u>COM-1903</u>	Communication orale en enseignement		2
<u>TEN-1903</u>	Les TIC dans l'enseignement secondaire		2

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Problématiques sociales en éducation

<u>ADS-1902</u>	Éducation et milieux défavorisés			3	
<u>ADS-1905</u>	Éducation en milieu interculturel				3
<u>EDC-3000</u>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable			3	

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Fondements

<u>ENS-2100</u>	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques		3
<u>PHI-1905</u>	Fondements philosophiques de l'éducation		3

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS

les cours de langue moderne portant les sigles suivants : ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM

MATHÉMATIQUES

61

MAT-1110	Calcul des fonctions de plusieurs variables			3
MAT-1200	Introduction à l'algèbre linéaire			3
MAT-1300	Éléments de mathématiques			3
MAT-1500	Géométrie			3
ENS-1000	Sciences et société			3
ENS-1500	Stage I : exploration du rôle professionnel			2
MAT-1120	Introduction à l'analyse			3
MAT-1310	Mathématiques discrètes			3
DID-2030	Didactique des mathématiques I			3
IFT-1701	Introduction à l'algorithmique et à la programmation			3
MAT-2310	Théorie des nombres			3
MAT-2904	Complément d'analyse			3
ERN-1915	Expression écrite en enseignement			2
MAT-2901	Mathématiques et technologie			3
MAT-2906	Mathématiques fondamentales pour l'enseignement			3
STT-1000	Probabilités et statistique			3
DID-2031	Didactique des mathématiques II			3
MAT-2903	Thèmes mathématiques pour l'enseignement			3
STT-2902	Modélisation statistique			3
DID-3030	Didactique des mathématiques III			3
MAT-3900	Évolution des idées en mathématiques			3

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

9

L'étudiant doit choisir l'une des concentrations ou le cheminement sans concentration.

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
CHEMINEMENT SANS CONCENTRATION		9

Sur approbation seulement. Le titulaire d'un DEC autre que celui en sciences de la nature ou en sciences, lettres et arts qui souhaite suivre des cours de sciences n'exigeant pas de préalable collégial peut choisir le cheminement sans concentration.

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>BIO-4900</u>	Écologie et environnement		3
<u>BIO-4901</u>	Évolution et biodiversité	 	3
<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	  	3
<u>GLG-1000</u>	Planète Terre	 	3

APPROFONDISSEMENT DES MATHÉMATIQUES		9
--	--	----------

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>MAT-2100</u>	Analyse II		3
<u>MAT-2110</u>	Équations différentielles et calcul vectoriel		3
<u>MAT-2200</u>	Algèbre linéaire avancée		3
<u>MAT-2300</u>	Algèbre I		3
<u>MAT-2330</u>	Algèbre moderne appliquée		3
<u>MAT-2500</u>	Logique et fondements des mathématiques		3
<u>MAT-2920</u>	Recherche opérationnelle		3
<u>MAT-3100</u>	Analyse III		3
<u>STT-1500</u>	Probabilités		3

RELATION ENTRE LES MATHÉMATIQUES ET LES SCIENCES		9
---	--	----------

Sur approbation seulement. Seul le titulaire d'un DEC en sciences de la nature ou en sciences, lettres et arts peut choisir cette concentration.

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>BIO-1912</u>	Microbiologie générale	 	3
<u>BIO-2909</u>	Éléments de physiologie humaine		3
<u>BIO-4900</u>	Écologie et environnement		3
<u>BIO-4901</u>	Évolution et biodiversité	 	3
<u>CHM-1000</u>	Structure des atomes et des molécules		3

<u>CHM-1905</u>	Thermodynamique et cinétique		3
<u>CHM-1906</u>	Laboratoire de chimie analytique		3
<u>ENS-3000</u>	Histoire des sciences		3
<u>GGR-1006</u>	Changements climatiques	  	3
<u>PHY-1903</u>	Physique générale		3
<u>PHY-1904</u>	Mesures en physique		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-1ENS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement au secondaire	12

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE - SCIENCES ET TECHNOLOGIE (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Sylvie Barma

418 656-2131 poste 7570

Télécopieur: 418 656-2905

sylvie.barma@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III : prise en charge de groupes-classes ([ENS-2510](#)) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
OU
- DEC en sciences de la nature
OU
- Autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA, NYB, NYC, ou Mathématiques 103-77, 203-77, 105-77, ou Mathématiques 103-RE, 203-RE, 105-RE
 - Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201 et 301)
 - Chimie NYA, NYB (ou 101 et 201)
 - Biologie NYA (ou 301)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
- ET
- Formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au

ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

Études hors Canada

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en enseignement au secondaire est un programme contingenté à 40 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			50
<u>ENS-1001</u>	Adolescence		3
<u>PPG-1902</u>	Apprentissage et cognition		3
<u>ENS-2500</u>	Stage II : initiation à l'enseignement		2
<u>ENS-1003</u>	Gestion de la classe I		1
<u>ENS-2001</u>	Élèves en difficulté de comportement		3
<u>ENS-1002</u>	Aspects sociaux de l'éducation		3
<u>ENS-2000</u>	Gestion de la classe II		1
<u>ENS-2510</u>	Stage III : prise en charge de groupes-classes		5
<u>MEV-1904</u>	Évaluation des apprentissages au secondaire		3
<u>ENS-3500</u>	Stage IV - Enseignement en responsabilité		12
<u>EDC-1901</u>	Formation éthique et enseignement	 	3
RÈGLE 1 - 2 CRÉDITS PARMI:			
Communication et techniques éducatives			
<u>COM-1903</u>	Communication orale en enseignement		2
<u>TEN-1903</u>	Les TIC dans l'enseignement secondaire		2
RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMI:			

Problématiques sociales en éducation

<u>ADS-1902</u>	Éducation et milieux défavorisés			3	
<u>ADS-1905</u>	Éducation en milieu interculturel				3
<u>EDC-3000</u>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable			3	

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Fondements

<u>ENS-2100</u>	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques			3
<u>PHI-1905</u>	Fondements philosophiques de l'éducation			3

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS

les cours de langue moderne portant les sigles suivants : ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

70

<u>CHM-1000</u>	Structure des atomes et des molécules			3
<u>MAT-1920</u>	Mathématiques pour scientifiques			3
<u>MCB-1908</u>	Introduction à la microbiologie			3
<u>PHY-1903</u>	Physique générale			3
<u>BIO-4900</u>	Écologie et environnement			3
<u>CHM-1905</u>	Thermodynamique et cinétique			3
<u>ENS-1500</u>	Stage I : exploration du rôle professionnel			2
<u>PHY-1904</u>	Mesures en physique			3
<u>BIO-4901</u>	Évolution et biodiversité			3
<u>CHM-1906</u>	Laboratoire de chimie analytique			3
<u>DID-2040</u>	Didactique des sciences I			3
<u>GLG-1900</u>	Introduction aux sciences de la Terre			3
<u>BIO-2909</u>	Éléments de physiologie humaine			3
<u>CHM-2904</u>	Les matériaux et leurs propriétés			3
<u>FRN-1915</u>	Expression écrite en enseignement			2
<u>GGR-2305</u>	Climatologie			3
<u>PHY-1902</u>	Astronomie : une visite guidée de l'Univers			3
<u>DID-2041</u>	Didactique des sciences II			3
				

ENS-1900	Ressources pour l'enseignement des sciences		1
GMC-1900	Dessin technique pour ingénieurs		2
GSC-1000	Méthodologie de design en ingénierie	 	3
PHY-2900	Laboratoire de sciences et technologie		3
DID-3040	Didactique des sciences III		3
ENS-3000	Histoire des sciences		3
STC-3900	Impact des sciences et technologies		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-1ENS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement au secondaire	12

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE - UNIVERS SOCIAL (HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE) (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Sylvie Barma
418 656-2131 poste 7570
Télécopieur: 418 656-2905
sylvie.barma@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III: prise en charge de groupes-classes ([ENS-2510](#)) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

Études hors Canada

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats

canadiens ou résidents permanents.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en enseignement au secondaire est un [programme contingenté](#) à 35 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			50
ENS-1001	Adolescence		3
PPG-1902	Apprentissage et cognition		3
ENS-2500	Stage II : initiation à l'enseignement		2
ENS-1003	Gestion de la classe I		1
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement		3
ENS-1002	Aspects sociaux de l'éducation		3
ENS-2000	Gestion de la classe II		1
ENS-2510	Stage III : prise en charge de groupes-classes		5
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire		3
ENS-3500	Stage IV - Enseignement en responsabilité		12
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	 	3
RÈGLE 1 - 2 CRÉDITS PARMIS:			
Communication et techniques éducatives			
COM-1903	Communication orale en enseignement		2
TEN-1903	Les TIC dans l'enseignement secondaire		2
RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:			
Problématiques sociales en éducation			
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	 	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	  	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable		3
RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:			
Fondements			
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques		3
PHI-1905	Fondements philosophiques de l'éducation		3

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMI

les cours de langue moderne portant les sigles suivants : ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM

UNIVERS SOCIAL (HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE)

70

<u>GGR-1000</u>	Introduction à la carte du monde			3
<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada			3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques			3
<u>HST-1901</u>	Méthodologie du travail en histoire			3
<u>ENS-1500</u>	Stage I : exploration du rôle professionnel			2
<u>HST-1007</u>	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)			3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles			3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis			3
<u>GGR-1002</u>	Géographie humaine: les établissements humains			3
<u>GGR-1900</u>	Méthodes et techniques de la géographie			3
<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle			3
<u>DID-2052</u>	Didactique de la géographie I			3
<u>FRN-1915</u>	Expression écrite en enseignement			2
<u>HST-1006</u>	Histoire de l'histoire			3
<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique			3
<u>DID-2051</u>	Didactique de l'histoire I			3
<u>DID-3051</u>	Didactique de l'histoire II			3
<u>HST-3900</u>	Séminaire: Québec-Canada (1763 à nos jours)			3
<u>HST-3901</u>	Histoire et citoyenneté			3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMI:

<u>GGR-2102</u>	Géographie régionale du Québec			3
<u>GGR-2507</u>	Géographie du Canada			3
<u>GGR-3100</u>	Géographie sociale et culturelle			3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMI:

<u>HST-2400</u>	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale			3
<u>HST-2405</u>	État, société et pouvoir au Québec, 1760-1960			3

HST-2430	La Nouvelle-France		3
HST-2450	Le Québec aux XIXe et XXe siècles		3
HST-2455	Histoire, mémoire, identité: Québec et Canada contemporains		3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

ETH-1901	Les morales et leurs sources		3
HST-2252	La Deuxième Guerre mondiale		3
HST-2254	Russie et républiques périphériques		3
HST-2301	Histoire de la politique internationale, 1815-1989		3

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS:

HST-1900	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge			3
HST-2202	Religions et sociétés en Europe moderne			3
HST-1305	Histoire générale de l'Amérique latine			3
HST-1350	Histoire de l'Afrique (XIXe-XXe siècles)			3
HST-2352	Question d'histoire non occidentale I			3
HST-2353	Question d'histoire non occidentale II			3
HST-2354	Question d'histoire non occidentale III			3
THL-1004	L'Univers de la Bible			3
THL-2302	Histoire du catholicisme québécois			3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-1ENS	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement au secondaire	12

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE - UNIVERS SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL (HISTOIRE - ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE) (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Sylvie Barma

418 656-2131 poste 7570

Télécopieur: 418 656-2905

sylvie.barma@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III : prise en charge de groupes-classes (ENS-2510) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études hors Canada

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son

entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en enseignement au secondaire est un programme contingenté à 20 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			50
ENS-1001	Adolescence		3
PPG-1902	Apprentissage et cognition		3
ENS-2500	Stage II : initiation à l'enseignement		2
ENS-1003	Gestion de la classe I		1
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement		3
ENS-1002	Aspects sociaux de l'éducation		3
ENS-2000	Gestion de la classe II		1
ENS-2510	Stage III : prise en charge de groupes-classes		5
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire		3
ENS-3500	Stage IV - Enseignement en responsabilité		12
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	 	3

RÈGLE 1 - 2 CRÉDITS PARMIS:

Communication et techniques éducatives

<u>COM-1903</u>	Communication orale en enseignement		2
<u>TEN-1903</u>	Les TIC dans l'enseignement secondaire		2

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Problématiques sociales en éducation

<u>ADS-1902</u>	Éducation et milieux défavorisés			3	
<u>ADS-1905</u>	Éducation en milieu interculturel				3
<u>EDC-3000</u>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable			3	

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

Fondements

<u>ENS-2100</u>	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques		3
<u>PHI-1905</u>	Fondements philosophiques de l'éducation		3

RÈGLE 4 - 3 CRÉDITS PARMIS

les cours de langue moderne portant les sigles suivants : ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, PLN, POR, RUS, VTM

UNIVERS SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL (HISTOIRE, ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE) 70

<u>HST-1003</u>	Introduction à l'histoire du Canada			3
<u>HST-1004</u>	Introduction aux civilisations antiques			3
<u>HST-1901</u>	Méthodologie du travail en histoire			3
<u>THL-1004</u>	L'Univers de la Bible			3
<u>ENS-1500</u>	Stage I : exploration du rôle professionnel			2
<u>HST-1007</u>	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)			3
<u>HST-1008</u>	Le monde aux XIXe et XXe siècles			3
<u>HST-1302</u>	Histoire générale des États-Unis			3
<u>DID-2060</u>	Didactique de l'éthique au premier cycle du secondaire			3
<u>ETH-1901</u>	Les morales et leurs sources			3
<u>HST-1002</u>	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle			3
<u>SCR-1000</u>	Introduction à l'étude des religions			3

<u>FRN-1915</u>	Expression écrite en enseignement		2
<u>HST-1006</u>	Histoire de l'histoire		3
<u>HST-1300</u>	État du monde : environnement économique et historique		3
<u>DID-2050</u>	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse		3
<u>DID-2051</u>	Didactique de l'histoire I		3
<u>DID-2061</u>	Didactique de l'éthique au deuxième cycle du secondaire		3
<u>SCR-2107</u>	Le christianisme		3
<u>DID-3051</u>	Didactique de l'histoire II		3
<u>HST-3900</u>	Séminaire: Québec-Canada (1763 à nos jours)		3
<u>HST-3901</u>	Histoire et citoyenneté		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>HST-1900</u>	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge			3
<u>HST-2202</u>	Religions et sociétés en Europe moderne			3
<u>THL-2302</u>	Histoire du catholicisme québécois			3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>PHI-1001</u>	Philosophie sociale et politique			3
<u>PHI-1002</u>	Introduction à l'éthique			3
<u>PHI-1062</u>	Penser par nous-mêmes : valeurs et vérités			3
<u>PHI-1064</u>	L'observation en philosophie pour les enfants			3
<u>PHI-2100</u>	Philosophie politique contemporaine			3
<u>PHI-3100</u>	Théories éthiques contemporaines			3
<u>SCR-2000</u>	Religion et conscience moderne			3
<u>SCR-2102</u>	L'hindouisme			3
<u>SCR-2105</u>	L'islam			3
<u>SCR-2106</u>	Le judaïsme			3
<u>SCR-2108</u>	Le bouddhisme			3
<u>SCR-2110</u>	Les nouvelles religions au Québec			3
<u>THL-2008</u>	Éthique sociale et politique			3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1ENS

Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement au secondaire

12

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

BACCALAURÉAT EN INTERVENTION SPORTIVE (B. SC.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier ès sciences (B. Sc.)

93

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Rendre l'étudiant capable d'assumer les fonctions liées à l'intervention éducative en sport

Susciter chez l'intervenant sportif des attitudes et des comportements qui lui permettent de véhiculer les valeurs éducatives fondamentales de la société.

Lui faire acquérir un esprit de synthèse l'habilitant à résoudre des problèmes théoriques et pratiques.

Éveiller chez lui une curiosité intellectuelle et critique face aux différentes idées et conceptions du milieu sportif.

Reconnaissance de la formation par le milieu sportif

Une fois le baccalauréat terminé, l'étudiant obtiendra l'accréditation pour le contexte « introduction à la compétition » du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE). Le programme est actuellement en évaluation pour que les diplômés du baccalauréat en intervention sportive obtiennent aussi l'accréditation pour certains modules du contexte « Compétition développement ».

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil

comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Guylaine Demers

418 656-7834

Télécopieur: 418 656-3020

edp@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Le programme étant contingenté, le nombre de places est très limité.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être

admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en intervention sportive est un [programme contingenté](#) à 64 places, dont trois réservées pour des athlètes d'élite.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	INTERVENTION SPORTIVE	69

EPS-1301	Biomécanique et composantes anatomiques		3
EPS-1302	Physiologie de l'effort		3
EPS-1303	Développement humain en éducation physique et sportive		3
EPS-1306	Intervention éducative en éducation physique et sportive		6
EPS-1200	Perspectives professionnelles en intervention sportive		3
EPS-1201	Analyse de son coaching		3
EPS-1304	Apprentissage moteur		3
EPS-2300	Développement physique et santé		3
EPS-2204	Stage de perfectionnement en intervention sportive		3
EPS-2205	Régulation de son coaching		3
EPS-2301	Affectivité et habiletés relationnelles en éducation physique et sportive		3
EPS-2307	Organisation d'événements sportifs		3
EPS-2308	Systèmes sportifs québécois et canadien	 	3
EPS-2201	Méthodes d'entraînement		3
EPS-2202	Entraînement des habiletés mentales en sport		3
EPS-2203	Développement à long terme des athlètes		3
EPS-2303	Développement moral en éducation physique et sportive		3
EPS-2306	Gestion d'un club sportif		3
EPS-3300	Équité en intervention sportive		3
EPS-3308	Planification de l'entraînement		3
EPS-3202	Synthèse de fin d'études en intervention sportive		3
EPS-3301	Nutrition et éducation à la santé		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		24

RÈGLE 1 - 0 À 3 CRÉDITS

Réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur, un cours d'une autre langue moderne ou un cours de culture générale

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Stages

<u>EPS-3200</u>	Stage en responsabilité en intervention sportive I		3
<u>EPS-3201</u>	Stage en responsabilité en intervention sportive II		3

Cours en entrepreneuriat

ENT-3000, ENT-3010 (seul l'étudiant admis au profil entrepreneurial peut choisir ces cours)

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>EPS-3205</u>	Gestion d'une organisation sportive		3
<u>EPS-3309</u>	Technologies et analyse de la performance		3

Note: L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit prendre le cours ENT-3205.

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Éducation physique et sportive

<u>EPS-1300</u>	Relaxation et autogestion du stress			3
<u>EPS-1305</u>	Enseignement d'habiletés psychomotrices			6
<u>EPS-1307</u>	Histoire des Jeux Olympiques d'hiver			3
<u>EPS-2200</u>	Vocabulaire du mouvement athlétique			3
<u>EPS-2302</u>	Aspects médicaux			3
<u>EPS-2304</u>	Enseignement d'habiletés sociomotrices			6
<u>EPS-2305</u>	Plein air et santé			3
<u>EPS-2309</u>	Adoption de saines habitudes de vie			3
<u>EPS-3205</u>	Gestion d'une organisation sportive			3
<u>EPS-3302</u>	Plein air : milieu naturel et développement humain			3
<u>EPS-3309</u>	Technologies et analyse de la performance			3
<u>KIN-2303</u>	Préparation physique et performance I			3

RÈGLE 5 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>COM-1500</u>	Communication orale en public			3
<u>COM-2300</u>	Introduction aux relations publiques			3
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
<u>GSE-1000</u>	Économie de l'entreprise			3
<u>MRK-1000</u>	Marketing			3

MRK-2102

Comportement du consommateur



3

Note: L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit prendre le cours [ENT-1000](#).

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre		Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL			12
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir		3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I		3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II		3
EPS-3205	Gestion d'une organisation sportive		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

BACCALAURÉAT EN ORIENTATION (B. ÉD.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en éducation (B. Éd.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les objectifs généraux du programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences suivantes :

- situer les fondements théoriques relatifs à l'évolution et au fonctionnement de la personne et des groupes;
- distinguer les fondements théoriques et les conceptualisations permettant de comprendre les interrelations entre les divers milieux et l'évolution de la personne et des groupes;
- connaître les principales composantes du monde scolaire et du monde du travail et en comprendre le fonctionnement;

- comprendre la dynamique de certaines clientèles ainsi que leurs problématiques particulières;
- reconnaître et utiliser les connaissances de base relatives à la recherche;
- connaître et utiliser les connaissances de base et les méthodes relatives à la mesure, à l'évaluation et au diagnostic;
- définir et comparer les connaissances de base relatives à divers modèles d'intervention éducative;
- déterminer les interventions de base relatives à la pratique professionnelle dans divers milieux par l'observation de praticiens en exercice et développer un esprit critique par rapport à ces interventions;
- manifester certaines des habiletés d'intervention;
- adopter des attitudes et des comportements qui facilitent l'évolution de la personne et des groupes;
- manifester des attitudes propres à favoriser son évolution sur le plan professionnel.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Yann Le Bossé

Yann.LeBosse@fse.ulaval.ca

Pour information

Johanne Lamontagne

Agente de gestion des études

gestion-etudes-1@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
OU
- DEC en sciences de la nature et avoir réussi le cours suivant :
- Psychologie 101 ou 102
OU
- DEC en sciences humaines et avoir réussi les cours suivants :
- Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024)
OU
- DEC en histoire et civilisation et avoir réussi les cours suivants :
- Psychologie 101 ou 102
- Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300
- Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024) ou Mathématiques 337 (ou NYA (ou 103) et 307)
OU
- Autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
- Psychologie 101 ou 102
- Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300
- Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024) ou Mathématiques 337 (ou NYA (ou 103) et 307)

Note : Le titulaire de l'un des DEC techniques suivants est dispensé du cours Psychologie 101 ou 102 : Éducation à l'enfance, Éducation spécialisée, Intervention en délinquance, Soins infirmiers et Travail social.

Candidat titulaire d'un DEC technique

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des [DEC-BAC et passerelles](#) s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

Préalables offerts à l'Université Laval

Le candidat titulaire d'un DEC peut suivre les préalables manquants à l'Université Laval, dans le cadre d'une scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)).

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET
- Formation jugée satisfaisante en statistiques et en psychologie. À la suite de l'analyse du dossier, des cours préalables peuvent être exigés.

OU
- Diplôme d'études secondaires : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en statistiques et en psychologie. À la suite de l'analyse du dossier, des cours préalables peuvent être exigés.

OU

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années : candidat admissible au programme, en [année préparatoire en sciences humaines](#)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 516/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir [scolarité d'immersion française](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	ORIENTATION	75

<u>ADS-1900</u>	Orientation : perspectives sociologiques		3
<u>CSO-1004</u>	Psychologie des groupes restreints		3
<u>CSO-1007</u>	Information et processus d'orientation	 	3
<u>CSO-1009</u>	Orientation : perspectives éducative et psychologique		3
<u>CSO-1012</u>	Développement des compétences relationnelles I	 	3
<u>CSO-1002</u>	Travail humain		3
<u>CSO-1010</u>	Orientation : perspectives psychosociologiques		3
<u>CSO-2000</u>	Choix professionnel et développement de carrière		3
<u>CSO-2004</u>	Développement des compétences relationnelles II		3
<u>MEV-1905</u>	Conception et analyse de mesures psychologiques		3
<u>CSO-1003</u>	Introduction à la psychosociologie contemporaine	 	3
<u>CSO-1005</u>	Théories de la personnalité	 	3
<u>CSO-2202</u>	Intervention de groupe en orientation		3
<u>MEV-3900</u>	Utilisation de tests psychométriques		3
<u>CSO-2001</u>	Théories du counseling		3
<u>CSO-2500</u>	Stage en orientation		6
<u>CSO-2201</u>	Intervention individuelle en orientation		3
<u>CSO-1008</u>	Psychopathologie		3
<u>CSO-2200</u>	Intervention psychosociale		3
<u>MEV-1903</u>	Méthodologie de la recherche		3

RÈGLE 1 - 6 À 12 CRÉDITS PARMIS:

Secteurs d'intervention en orientation

<u>CSO-1101</u>	Psychologie du développement et de l'adaptation		3
<u>CSO-1200</u>	Sociologie clinique du travail		3
<u>CSO-1210</u>	Organisations : théories, enjeux et pratiques		3
<u>CSO-1303</u>	Insertion socioprofessionnelle et réseaux		3
<u>CSO-1304</u>	Psychologie de l'adulte au travail		3
<u>CSO-1306</u>	Éducateur d'adultes		3
<u>CSO-2300</u>	Orientation en milieu d'éducation		3
<u>CSO-3000</u>	Sujets spéciaux		3

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS

Pour l'admission à la maîtrise en sciences de l'orientation, selon le programme, choisir 0 à 6 crédits parmi :

CSO-2203	Recherche appliquée en sciences de l'orientation		3
MEV-3901	Évaluation et interprétation des tests		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		15

RÈGLE 1 - 0 À 6 CRÉDITS PARI:

Réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur (à l'exception du cours [ANL-3040](#) Advanced English IV), ou d'une autre langue moderne, ou être dispensé de l'obligation de suivre un cours de langue. Le cours [ANL-2010](#) Intermediate English I peut également être contributoire.

RÈGLE 2 - 6 À 12 CRÉDITS PARI:

Culture générale

ANT-1902	Expérience internationale et choc culturel			3	
DRT-1901	Introduction générale au droit				3
GGR-1000	Introduction à la carte du monde			3	

Compétences professionnelles

COM-1000	Introduction à la communication			3
COM-1500	Communication orale en public			3
EDC-4000	Réussir ses études universitaires à l'ère numérique : rechercher et présenter l'information			3
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
FRN-1113	Principes de la rédaction			3
PHI-1900	Principes de logique			3
TEN-1000	Initiation aux moyens audiovisuels et informatiques			3

Problématiques pertinentes aux sciences de l'orientation

ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés			3	
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel				3
CRI-1003	Déviance, délinquance, criminalité			3	
MNG-1000	L'entreprise et sa gestion			3	
PSY-1103	Psychologie gérontologique			3	
					

<u>PSY-1104</u>	Psychologie de la famille			3
<u>PSY-1105</u>	Prévention			3
<u>PSY-2110</u>	Psychologie des dépendances			3
<u>RLT-1000</u>	Introduction aux relations industrielles			3
<u>RLT-1700</u>	Aspects administratifs et humains de la gestion			3
<u>SOC-2120</u>	Sociologie de l'innovation technologique			3
<u>SVS-1113</u>	Politiques sociales et ressources communautaires			3
<u>SVS-1119</u>	Gestion des organismes communautaires			3

RÈGLE 3 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>PSY-1000</u>	Développement de l'enfant			3
<u>PSY-2000</u>	Développement, de l'adolescence à la fin de la vie			3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés	
PROFIL ENTREPRENEURIAL			12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I			3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II			3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MNG-1000</u>	L'entreprise et sa gestion			3
<u>MNG-2000</u>	Gestion des ressources humaines		 	3
<u>MNG-2108</u>	Réaliser son projet entrepreneurial			3
<u>SVS-1119</u>	Gestion des organismes communautaires			3

PROFIL INTERNATIONAL		
-----------------------------	--	--

EHE-10RN	Études - Profil international - Baccalauréat en orientation			12
----------	---	--	--	----

BACCALAURÉAT EN PSYCHOÉDUCATION (B. Éd.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 18 juin 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en psychoéducation (B. Éd.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à former un professionnel critique apte à fournir aux personnes présentant, ou susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, des services de psychoéducation, en procédant notamment à l'évaluation de l'adaptation psychosociale et des capacités adaptatives des personnes et en intervenant dans le but d'aider celles-ci à rétablir l'équilibre avec leur environnement au moyen d'une approche préventive ou rééducative.

Les objectifs généraux du programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences suivantes :

- évaluer une situation de mésadaptation de manière rigoureuse et en accord avec un mandat reçu;
- développer un plan ou un programme d'intervention, préventif ou réadaptatif, pour une personne, un groupe, une famille ou une organisation;
- assurer la mise en œuvre d'un plan ou d'un programme d'intervention et de ses modalités particulières auprès d'une personne et de son entourage, d'un groupe, d'une famille ou d'une organisation concernée;
- soutenir, conseiller ou assister une personne, un groupe, une famille ou une organisation dans sa démarche d'adaptation à son environnement;
- gérer sa pratique de manière à en assurer la rigueur et la pertinence, en conformité avec les normes en vigueur;
- adopter une approche personnalisée de l'intervention en psychoéducation qui tient compte des caractéristiques des individus et des contextes les entourant;
- contribuer à la promotion et au développement du domaine de la psychoéducation;
- fonder sa pratique professionnelle sur les connaissances scientifiques de pointe dans le domaine de la psychoéducation;
- démontrer une identité professionnelle forte.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Suzanne Manningham

Suzanne.Manningham@fse.ulaval.ca

Pour information

Johanne Lamontagne

Agente de gestion des études

gestion-etudes-1@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
OU
 - DEC en sciences de la nature
OU
 - DEC en sciences humaines et avoir réussi les cours suivants :
 - Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024)OU
 - DEC en histoire et civilisation et avoir réussi les cours suivants :
 - Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300et
 - Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024)OU
 - Mathématiques 337 (ou NYA (ou 103) et 307)
- OU
- Autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
 - Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300et
 - Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024)OU
- Mathématiques 337 (ou NYA (ou 103) et 307)

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en statistiques. À la suite de l'analyse du dossier, des cours préalables peuvent être exigés.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en statistiques.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en psychoéducation est un [programme à capacité d'accueil limitée](#) à 90 places. À compter de l'admission d'automne 2015, il deviendra un [programme contingenté](#) à 90 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
PSYCHOÉDUCATION			75
<u>CSO-1012</u>	Développement des compétences relationnelles I	 	3
<u>PSE-1000</u>	Introduction à la psychoéducation		3
<u>PSE-1007</u>	Développement de l'enfant (0-12 ans)		3
<u>EDC-1000</u>	Observation systématique et participante		3
<u>MEV-1905</u>	Conception et analyse de mesures psychologiques		3
<u>PSE-1001</u>	Cadres sociojuridiques en psychoéducation		3
<u>PSE-1002</u>	Développement et difficultés d'adaptation chez l'enfant		3
<u>PSE-1005</u>	Intervention psychosociale		3
<u>CSO-1003</u>	Introduction à la psychosociologie contemporaine	 	3
<u>CSO-1005</u>	Théories de la personnalité	 	3
<u>CSO-1102</u>	Psychologie de l'adolescence		3
<u>PSE-2001</u>	Planification et organisation en psychoéducation		3
<u>PSE-2002</u>	Bilan clinique et étude de cas		3
<u>PSE-1003</u>	Développement et difficultés d'adaptation chez l'adolescent et l'adulte		3
<u>PSE-1004</u>	Intervention de groupe en psychoéducation		3
<u>PSE-2000</u>	Intervention psychoéducative en situation de crise		3
<u>PSE-3500</u>	Stage I en psychoéducation		6
<u>PSY-1105</u>	Prévention		3
<u>TXM-2200</u>	Intervention clinique en dépendance		3
<u>CSO-1008</u>	Psychopathologie		3
<u>MEV-1903</u>	Méthodologie de la recherche		3
<u>PSE-3000</u>	Développement des habilités en relation d'aide psychoéducative		3
<u>PSE-3501</u>	Stage II en psychoéducation		6

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		15

RÈGLE 1 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

Réussir le cours [ANL-2020](#) Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur (à l'exception du cours [ANL-3040](#) Advanced English IV), ou d'une autre langue moderne, ou être dispensé de l'obligation de suivre un cours de langue.

RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

PSE-2003	Élèves en difficulté de comportement : intervention		3
PSE-2100	Intervention en milieu résidentiel		3
PSE-2101	Intervention en déficience intellectuelle		3
PSE-2102	Intervention en santé mentale		3

RÈGLE 3 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS:

CSO-3000	Sujets spéciaux		3
PHI-1900	Principes de logique		 3
PSY-1008	Introduction à la psychologie clinique		 3
PSY-1103	Psychologie gérontologique		 3
PSY-2110	Psychologie des dépendances		3
SOC-1100	Stratification et classes sociales		3
SVS-1109	Champ d'intervention : famille		3
TXM-2100	Délinquance et toxicomanies		3
TXM-2101	Intervention jeunesse en réadaptation en dépendance		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION AU PRÉSCOLAIRE ET EN ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

123

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Permettre au futur maître d'être en mesure d'offrir les services éducatifs prévus à l'éducation préscolaire, lui permettre également d'enseigner, au primaire, l'ensemble des disciplines prévues dans le régime pédagogique (excluant les disciplines des spécialités). Permettre aussi la consolidation des savoirs disciplinaires, dans les disciplines enseignées, ainsi qu'une sensibilisation aux disciplines artistiques.

(Selon le document La formation à l'enseignement - Les orientations - les compétences professionnelles - ministère de l'Éducation, 2001.)

OBJECTIFS

Le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire permet au futur maître d'acquérir les compétences professionnelles suivantes, propres à la profession enseignante :

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme par intérim

Serge Desgagné

fse@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours ne sont donnés qu'une fois par année.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MELS](#).

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études hors Canada

Note : Programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire est un [programme contingenté](#) à 270 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ÉDUCATION AU PRÉSCOLAIRE ET EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE 123			
ART-1900	Rôle de l'enseignement des arts		3
DID-1010	Didactique de l'univers social pour les élèves de 4 à 7 ans		2
EDC-1900	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques		2
ENP-1000	Développement humain et apprentissage I		3
ENP-1001	Aspects sociaux de l'éducation	 	3
MAT-1905	Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire		3
DID-1013	Grammaire française de base pour l'enseignement	 	3
EDC-2900	Courants pédagogiques et recherche en éducation au XXe siècle		3
EER-1900	Éthique et culture religieuse : enseignement au préscolaire et au primaire I		3
ENP-1002	Science et technologie pour le préscolaire/primaire		2
ENP-1500	Stage de socialisation professionnelle		2
DID-1011	Didactique des nombres naturels et entiers relatifs		3
DID-2001	Premiers apprentissages du français oral et écrit		3
			

<u>DID-2010</u>	Didactique de l'univers social aux deuxième et troisième cycles du primaire		3
<u>ENP-1003</u>	Stage de formation didactico-pédagogique (1re partie)		2
<u>ENP-1006</u>	Éducation préscolaire	 	3
<u>FRN-1908</u>	Littérature pour le préscolaire/primaire		2
<u>DID-2002</u>	Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire		3
<u>DID-2011</u>	Didactique des sciences et de la technologie au préscolaire et au primaire		3
<u>ENP-1510</u>	Stage de formation didactico-pédagogique (2e partie)		2
<u>ENP-2002</u>	Développement humain et apprentissage II		3
<u>ENP-2008</u>	Intervention au préscolaire		3
<u>ENP-2009</u>	Synthèse et intégration didactico-pédagogique		1
<u>DID-2003</u>	Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire		3
<u>DID-2014</u>	Didactique des nombres rationnels et de la mesure		3
<u>ENP-1005</u>	Adaptation scolaire : problématique et intervention		3
<u>ENP-2005</u>	Intervention pédagogique et gestion de la classe I		2
<u>ENP-2500</u>	Stage de formation à la gestion participative de la classe (1re partie)		2
<u>ENP-2006</u>	Élèves en difficulté de comportement : intervention		2
<u>ENP-2007</u>	Intervention pédagogique et gestion de la classe II		1
<u>ENP-2510</u>	Stage de formation à la gestion participative de la classe (2e partie)		3
<u>MAT-1906</u>	Géométrie pour l'enseignement au préscolaire/primaire		3
<u>MEV-2901</u>	Évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire		3
<u>TEN-2901</u>	Exploitation pédagogique des TIC au préscolaire/primaire		3
<u>ENP-3500</u>	Stage en responsabilité		12
<u>ADS-1901</u>	Aspects politiques des systèmes scolaires		2
<u>DID-2015</u>	Didactique de la géométrie au préscolaire/primaire		3
<u>EDC-1901</u>	Formation éthique et enseignement	 	3
<u>ENP-3003</u>	Synthèse et intégration de fin d'études en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS

les cours de langue seconde.

RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARMIS:

Arts et développement culturel			
<u>ARD-2900</u>	Éducation et art dramatique		3
<u>ARV-2900</u>	Éducation et arts plastiques		3
<u>MUS-1704</u>	Formation à la vie culturelle		3
Éthique, culture religieuse et philosophie			
<u>EER-2900</u>	Éthique et culture religieuse : enseignement au préscolaire et au primaire II		3
<u>PHI-1061</u>	Penser par nous-mêmes : raison et émotion		3
<u>PHI-1063</u>	Penser par nous-mêmes : parole et silence		3
<u>PHI-1064</u>	L'observation en philosophie pour les enfants	 	3
Langue française			
<u>COM-1500</u>	Communication orale en public		3
<u>CRL-2200</u>	Écriture pour enfants et adolescents		3
<u>FRN-1106</u>	Le français en Amérique du Nord		3
Problématique sociale et développement pédagogique			
<u>ADS-1902</u>	Éducation et milieux défavorisés	 	3
<u>ADS-1905</u>	Éducation en milieu interculturel	  	3
<u>DID-1912</u>	Éducation relative à l'environnement		3
<u>EDC-1902</u>	Réussite scolaire et identité sexuelle	 	3
<u>ENP-3001</u>	Démarche de recherche en pédagogie		3
<u>ENP-3002</u>	Intervention pédagogique, méthode des cas et jugement professionnel		3
<u>ENP-3510</u>	Stage de familiarisation en milieu éducatif hors Québec		3
<u>ENP-3520</u>	Stage d'intervention en milieu éducatif hors Québec		3
<u>PPG-3900</u>	Projet d'enseignement		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-1ENP	Études - Profil international - Baccalauréat en éducation au préscolaire et enseignement au primaire	12

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

CERTIFICAT EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 janvier 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Développer chez l'étudiant-maître la capacité de faire des choix par rapport aux finalités de l'enseignement professionnel et à ses propres pratiques pédagogiques.

Accroître chez l'étudiant-maître la capacité d'améliorer l'efficacité de son enseignement technique.

Note importante

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne délivre plus d'autorisation d'enseigner au titulaire d'un certificat en enseignement professionnel.

RESPONSABLE

Directeur du programme par intérim

Richard Gagnon

418 656-2131 poste 6529

fse@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

- DEC technique dans une discipline liée à l'enseignement professionnel ou technique
OU
- Diplôme universitaire dans une discipline liée à l'enseignement professionnel ou technique
OU
- Pour l'enseignant du cours secondaire professionnel titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), détenir une autorisation provisoire d'enseigner ou avoir cumulé un total de 800 heures d'enseignement à la leçon dans un établissement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

Candidat titulaire d'un DEC technique

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des [DEC-BAC et passerelles](#) s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui n'a pas d'autorisation provisoire d'enseigner ni un total de 800 heures d'enseignement à la leçon en formation professionnelle, doit présenter une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut pour être admissible. En cas contraire, une scolarité préparatoire sera exigée.

De plus, une expérience dans le métier de 3 000 heures est exigée et doit être attestée par une lettre de l'employeur.

Étudiants hors Canada

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE

<u>FPT-1000</u>	Initiation à l'enseignement professionnel et technique			3
<u>FPT-1500</u>	Stage d'enseignement : développement professionnel I			3
<u>FPT-1001</u>	Gestion de classe et climat d'apprentissage			3
<u>FPT-1002</u>	Partenariat de la formation professionnelle et technique			3
<u>FPT-1003</u>	Planification de programmes, de cours et de leçons			3
<u>FPT-1004</u>	Approches et formules pédagogiques et didactiques I			3
<u>MEV-1902</u>	Évaluation des apprentissages			3
<u>CSO-1900</u>	Psychologie du jeune adulte et de l'adulte			3
<u>FPT-1501</u>	Stage d'enseignement : développement professionnel II			3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>FPT-2000</u>	Compétence professionnelle et technique			3
<u>FPT-2100</u>	Approches et formules pédagogiques et didactiques II			3

Version: 2014-05-30 14:02:40 / 2014-05-01 14:26:45

CERTIFICAT EN FORMATION DES ADULTES EN MILIEU DE TRAVAIL

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

À la fin de cette formation, l'étudiant sera apte à:

- utiliser de manière adéquate les procédés de base servant à l'élaboration et à l'évaluation de programmes de formation;
- démontrer une compréhension suffisante des principes d'apprentissage et d'enseignement actuels devant guider de manière pertinente la formation d'adultes en milieu de travail;
- présenter les habiletés et les attitudes nécessaires pour réaliser une intervention de formation de qualité;
- appliquer les rudiments et les stratégies d'animation de groupe adaptés au contexte de la formation;
- construire son intervention en tenant compte de la réalité contemporaine du monde du travail et des organisations.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Yann Le Bossé

Yann.LeBosse@fse.ulaval.ca

Pour information

Johanne Lamontagne

Agente de gestion des études

gestion-etudes-1@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
FORMATION DES ADULTES EN MILIEU DE TRAVAIL			30
<u>CSO-1901</u>	Animation et groupe de formation		3
<u>CSO-1902</u>	Formation en milieu de travail	 	3
<u>MEV-1901</u>	Élaborer et évaluer un plan de formation		3
RÈGLE 1 - 6 À 15 CRÉDITS PARMIS:			
Monde du travail			
<u>CSO-1002</u>	Travail humain		3
<u>CSO-1200</u>	Sociologie clinique du travail		3
<u>CSO-1304</u>	Psychologie de l'adulte au travail		3
<u>SOC-2120</u>	Sociologie de l'innovation technologique	 	3
RÈGLE 2 - 3 À 15 CRÉDITS PARMIS:			
Organisation			
<u>CSO-1210</u>	Organisations : théories, enjeux et pratiques		3
<u>GRH-1000</u>	Gestion des ressources humaines et relations du travail	 	3
<u>GRH-1601</u>	Gestion des ressources humaines et nouvelles technologies		3
<u>MED-1100</u>	Santé et sécurité au travail : notions de base	 	3
<u>MNG-1000</u>	L'entreprise et sa gestion	 	3
<u>RLT-1000</u>	Introduction aux relations industrielles		3
<u>RLT-1002</u>	Environnement et fonctions de l'organisation		3
<u>RLT-1006</u>	Pratiques de gestion des ressources humaines		3
<u>RLT-1700</u>	Aspects administratifs et humains de la gestion		3
L'étudiant ne peut choisir qu'un seul cours parmi <u>GRH-1000</u> , <u>RLT-1006</u> ou <u>RLT-1700</u> et un seul cours parmi <u>MNG-1000</u> ou <u>RLT-1002</u> .			
RÈGLE 3 - 0 À 12 CRÉDITS PARMIS:			
Cours complémentaires à la formation ou en lien avec la spécialisation			
<u>DRT-1902</u>	Droits et libertés de la personne	 	3
<u>MNG-1100</u>	Le Monde des affaires		3
<u>MNG-2102</u>	Entrepreneuriat, PME et société		3

MNG-2108	Réaliser son projet entrepreneurial			3
PHI-1900	Principes de logique			3

ou parmi les cours de langue seconde.

Version: 2014-06-27 13:08:53 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN ORIENTATION

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

S'initier aux principaux fondements de l'orientation. S'outiller afin de collaborer avec des spécialistes de l'orientation à des fonctions d'accueil, d'information, de références et d'accompagnement d'individus. Ce programme ne conduit pas à une qualification dûment reconnue d'enseigner, ni à une reconnaissance professionnelle du titre de conseiller d'orientation.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Yann Le Bossé

Yann.LeBosse@fse.ulaval.ca

Pour information

Johanne Lamontagne

Agente de gestion des études

gestion-etudes-1@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ORIENTATION			30
CSO-1007	Information et processus d'orientation	 	3
CSO-1009	Orientation : perspectives éducative et psychologique		3
CSO-1012	Développement des compétences relationnelles I	 	3
CSO-1002	Travail humain		3
CSO-1004	Psychologie des groupes restreints		3
RÈGLE 1 - 3 À 9 CRÉDITS PARMIS :			
CSO-2200	Intervention psychosociale		3
CSO-2201	Intervention individuelle en orientation		3
CSO-2202	Intervention de groupe en orientation		3

RÈGLE 2 - 6 À 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ADS-1900</u>	Orientation : perspectives sociologiques		3
<u>CSO-1003</u>	Introduction à la psychosociologie contemporaine	 	3
<u>CSO-1005</u>	Théories de la personnalité	 	3
<u>CSO-1008</u>	Psychopathologie		3
<u>CSO-1010</u>	Orientation : perspectives psychosociologiques		3
<u>CSO-1210</u>	Organisations : théories, enjeux et pratiques		3
<u>CSO-2000</u>	Choix professionnel et développement de carrière		3
<u>CSO-2001</u>	Théories du counseling		3
<u>CSO-2004</u>	Développement des compétences relationnelles II		3
<u>CSO-2300</u>	Orientation en milieu d'éducation		3
<u>MEV-1905</u>	Conception et analyse de mesures psychologiques		3

Version: 2014-05-23 11:07:50 / 2014-05-15 16:02:36

CERTIFICAT EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme est destiné à l'étudiant qui, bien qu'il ne désire pas se préparer à l'enseignement ou devenir spécialiste en sciences de l'éducation, est intéressé à acquérir des éléments d'information et de culture relatifs à ce champ d'études.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Claire Lapointe

418 656-2131 poste 6529

fse@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service](#) (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES DE L'ÉDUCATION			

ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	 	3
ADS-1904	Système scolaire du Québec		3

<u>PHI-1123</u>	Philosophie de l'éducation			3	
<u>ADS-1905</u>	Éducation en milieu interculturel				3
 RÈGLE 1 - 15 À 18 CRÉDITS PARMIS:					
<u>CSO-1002</u>	Travail humain			3	
<u>CSO-1003</u>	Introduction à la psychosociologie contemporaine			3	
<u>CSO-1101</u>	Psychologie du développement et de l'adaptation			3	
<u>CSO-1902</u>	Formation en milieu de travail			3	
<u>DID-1013</u>	Grammaire française de base pour l'enseignement			3	
<u>EDC-1001</u>	Recherche, analyse et dissertation			3	
<u>EDC-4000</u>	Réussir ses études universitaires à l'ère numérique : rechercher et présenter l'information			3	
<u>EDC-1901</u>	Formation éthique et enseignement			3	
<u>EDC-1902</u>	Réussite scolaire et identité sexuelle			3	
<u>EDC-3000</u>	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable			3	
<u>ENS-1001</u>	Adolescence			3	
<u>ENS-1002</u>	Aspects sociaux de l'éducation			3	
<u>ENS-2100</u>	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques			3	
<u>EPS-3301</u>	Nutrition et éducation à la santé			3	
<u>FEM-2000</u>	Université féministe d'été			3	
<u>PHI-1064</u>	L'observation en philosophie pour les enfants			3	
<u>PSA-1101</u>	Développement cognitif de l'enfant			3	
<u>TEN-1000</u>	Initiation aux moyens audiovisuels et informatiques			3	

RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>MEV-1902</u>	Évaluation des apprentissages			3
<u>MEV-1904</u>	Évaluation des apprentissages au secondaire			3
<u>MEV-2901</u>	Évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire			3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-15 16:02:36

MICROPROGRAMME EN FORMATION DES

ADULTES EN MILIEU DE TRAVAIL

Description officielle

Cette page est à jour en date du 12 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de premier cycle

9

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Afin de répondre aux attentes des entreprises, le microprogramme en formation des adultes en milieu de travail offre au professionnel de la formation des dispositifs de mise à jour de ses compétences, en fonction des exigences de son travail. Il propose une diversité de voies et de moyens ainsi que des contenus, des méthodes et des degrés de performance adaptés à ses besoins.

OBJECTIFS

Rendre le professionnel de la formation en entreprise capable :

- d'analyser des besoins de formation d'une entreprise;
- de concevoir, de mettre en place et d'évaluer des activités de formation en lien avec les besoins;
- d'assurer le suivi et de favoriser le transfert des acquis en milieu de travail;
- de développer des stratégies andragogiques d'animation;
- d'adapter ses activités de formation aux caractéristiques des adultes.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Yann Le Bossé

Yann.LeBosse@fse.ulaval.ca

Pour information

Johanne Lamontagne

Agente de gestion des études

gestion-etudes-1@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- certificat en formation des adultes en milieu de travail;
 - certificat en gestion des ressources humaines;
 - baccalauréat multidisciplinaire (formation complémentaire).
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents car l'offre de cours peut couvrir plus d'une session; le candidat non canadien intéressé par le programme doit s'assurer de pouvoir obtenir les documents légaux nécessaires à son entrée au Canada.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#). Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau [Educational Testing Service \(ETS\)](#) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
FORMATION DES ADULTES AU TRAVAIL			9
CSO-1901	Animation et groupe de formation		3
CSO-1902	Formation en milieu de travail	 	3
MEV-1901	Élaborer et évaluer un plan de formation		3

Version: 2014-07-03 16:13:11 / 2014-05-01 14:26:45

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ADAPTATION SCOLAIRE -

DIFFICULTÉS COMPORTEMENTALES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 1^{er} avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a été conçu de façon à répondre aux besoins de la personne qui désire améliorer ses interventions éducatives auprès des élèves en difficulté. Il permet d'acquérir une spécialisation professionnelle plus poussée en adaptation scolaire. Il ne confère toutefois pas de permis d'enseignement. Pour enseigner dans une école, il faut avoir reçu un brevet d'enseignement, c'est-à-dire avoir réussi le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (B.E.P.E.P.), le baccalauréat en enseignement secondaire (B.E.S.) ou tout autre baccalauréat en enseignement.

Ce programme propose des modèles théoriques du développement des compétences qui concernent soit le sujet apprenant, soit les contenus, soit les différents outils ou les diverses stratégies d'intervention auprès des élèves en difficulté. Certaines activités engagent le praticien à clarifier sa compréhension de l'activité éducative en le mettant en situation de reconnaître ses valeurs, ses habiletés et ses modèles conceptuels.

Ce programme est conçu pour le personnel enseignant qui travaille en milieu scolaire. Il permet à l'étudiant d'améliorer ses interventions à partir du développement de compétences et de connaissances relatives aux élèves en difficulté et à partir de l'analyse de sa pratique pédagogique auprès de cette population.

Au terme de ce programme, l'étudiant aura amélioré sa qualité d'intervention auprès des élèves scolarisés en contexte d'adaptation scolaire ou d'orthopédagogie.

De façon générale, et par des moyens particuliers, le programme vise à permettre à l'étudiant :

- de situer adéquatement sa discipline ou son champ de pratique dans le domaine plus vaste des sciences de l'éducation;
- d'acquérir des connaissances et des compétences relatives à l'adaptation scolaire;
- de développer ses habiletés d'intervention auprès des élèves en difficulté;
- d'acquérir une capacité d'analyse réflexive et critique à l'égard de la pratique professionnelle;
- d'utiliser, de façon critique, les résultats de recherches effectuées en sciences de l'éducation, notamment en adaptation scolaire, pour les appliquer, de manière appropriée, à son champ de pratique.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Hélène Makdissi

819 821-8000 poste 2957

Télécopieur: 819 821-8230

helene.makdissi@fse.ulaval.ca

Cynthia Hunt

Agente de gestion des études

418 656-5685

Télécopieur: 418 656-7347

2-Etudes-Superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

La personne inscrite au diplôme d'études supérieures spécialisées en adaptation scolaire - difficultés comportementales est soumise à la politique facultaire relative au français écrit. Elle devra démontrer une maîtrise supérieure de la langue française tout au long du cheminement des études.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Stages

Un étudiant qui échoue un stage dans son cheminement d'études n'a droit qu'à une seule reprise de stage sur l'ensemble des stages donnés dans cette formation. Ainsi, un deuxième échec à un stage mène directement l'étudiant à l'exclusion du programme de DESS en adaptation scolaire - difficultés comportementales. Afin de pouvoir effectuer les deux stages du programme, l'étudiant doit détenir un permis ou un brevet d'enseignement.

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Les cours de ce diplôme d'études supérieures spécialisées pourront être reconnus, en partie ou en totalité, dans certains programmes de maîtrise de la Faculté des sciences de l'éducation.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en enseignement et d'un permis ou d'un brevet d'enseignement et avoir obtenu une moyenne de diplomation d'au moins 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent. Le candidat doit annexer à sa demande d'admission ses relevés de notes, un curriculum vitæ et une brève lettre de motivation dans laquelle il précise son intérêt pour le programme, les objectifs professionnels qu'il poursuit et les raisons pour lesquelles, à son avis, la direction de programme devrait retenir sa candidature.

Le candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (B.E.P.E.P.) ou d'un baccalauréat en adaptation scolaire et sociale peut se voir imposer une scolarité préparatoire d'un maximum de 15 crédits. En effet, en fonction du baccalauréat obtenu, le candidat doit avoir réussi les cours indiqués ci-dessous (avec un résultat égal ou supérieur à C), ou des cours jugés équivalents, et ce, avant de s'inscrire à certains cours du DESS. Les cours exigés en scolarité préparatoire ne sont pas contributives au programme.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat; en effet, l'admission dépend partiellement des places disponibles dans les cours.

Scolarité préparatoire exigée selon le baccalauréat qui a été réalisé

Baccalauréat en enseignement secondaire - français, langue première

Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-](#)

1011)

- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Baccalauréat en enseignement secondaire – mathématiques

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Baccalauréat en enseignement secondaire - sciences et technologie

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#), ou [DID-2030](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs OU [DID-2030](#) Didactique des mathématiques I

Autres baccalauréats en enseignement secondaire

Autres baccalauréats en enseignement

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Baccalauréat en psychologie

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Une exigence (à réussir avant l'atteinte de 9 crédits du programme)

- [ADS-1904](#) Système scolaire du Québec OU [ADS-1901](#) Aspects politiques des systèmes scolaires

Baccalauréat en sciences du langage

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Trois exigences (à réussir avant l'atteinte de 9 crédits du programme)

- [PPG-1902](#) Apprentissage et cognition
- [ADS-1904](#) Système scolaire du Québec OU [ADS-1901](#) Aspects politiques des systèmes scolaires
- [EDC-2900](#) Courants pédagogiques et recherche en éducation au XXe siècle

Autres baccalauréats

La scolarité préparatoire sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DIFFICULTÉS COMPORTEMENTALES			30
PPG-6018	Stage en adaptation scolaire I (difficultés comportementales)		3
PPG-6019	Stage en adaptation scolaire II (difficultés comportementales)		3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire		3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire		3
RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :			
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques		3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs		3

RÈGLE 2 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS:

<u>EDC-7010</u>	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux			3
<u>PPG-7000</u>	Inadaptation psychosociale chez les enfants et les adolescents : description et étiologie			3
<u>PPG-7022</u>	Conduites agressives à l'école			3
<u>PPG-7028</u>	Problèmes d'adaptation et cognition sociale			3
<u>PPG-7043</u>	Troubles de comportement : état des connaissances et perspective d'évaluation			3
<u>PPG-7044</u>	Troubles de comportement: perspectives d'intervention à l'école			3
<u>PPG-7048</u>	Difficultés de comportement : personnaliser l'intervention			3

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-7002</u>	Développement de concepts géométriques			3
<u>EDC-7003</u>	Épistémologie et éducation			3
<u>EDC-7013</u>	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire			3
<u>EDC-7014</u>	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école			3
<u>IED-7000</u>	Analyse critique et recherche en intervention éducative			3
<u>PPG-6021</u>	Stage en adaptation scolaire : intervention auprès de l'élève en difficulté langagière			3
<u>PPG-7002</u>	Construction sociale et culturelle des connaissances			3
<u>PPG-7005</u>	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique			3
<u>PPG-7045</u>	Concept de compétence et son actualisation en éducation			3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture			3
<u>PPG-7049</u>	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements			3
<u>PPG-7050</u>	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière			3
<u>PPG-7051</u>	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière			3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

SPÉCIALISÉES EN ADAPTATION SCOLAIRE - DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 1^{er} avril 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a été conçu de façon à répondre aux besoins de la personne qui désire améliorer ses interventions éducatives auprès des élèves en difficulté. Il permet d'acquérir une spécialisation professionnelle plus poussée en adaptation scolaire. Il ne confère toutefois pas de permis d'enseignement. Pour enseigner dans une école, il faut avoir reçu un brevet d'enseignement, c'est-à-dire avoir réussi le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (B.E.P.E.P.), le baccalauréat en enseignement secondaire (B.E.S.) ou tout autre baccalauréat en enseignement.

Ce programme propose des modèles théoriques du développement des compétences qui concernent soit le sujet apprenant, soit les contenus, soit les différents outils ou les diverses stratégies d'intervention auprès des élèves en difficulté. Certaines activités engagent le praticien à clarifier sa compréhension de l'activité éducative en le mettant en situation de reconnaître ses valeurs, ses habiletés et ses modèles conceptuels.

Ce programme est conçu pour le personnel enseignant qui travaille en milieu scolaire. Il permet à l'étudiant d'améliorer ses interventions à partir du développement de compétences et de connaissances relatives aux élèves en difficulté et à partir de l'analyse de sa pratique pédagogique auprès de cette population.

Au terme de ce programme, l'étudiant aura amélioré sa qualité d'intervention auprès des élèves scolarisés en contexte d'adaptation scolaire ou d'orthopédagogie.

De façon générale, et par des moyens particuliers, le programme vise à permettre à l'étudiant :

- de situer adéquatement sa discipline ou son champ de pratique dans le domaine plus vaste des sciences de l'éducation;
- d'acquérir des connaissances et des compétences relatives à l'adaptation scolaire;
- de développer ses habiletés d'intervention auprès des élèves en difficulté;
- d'acquérir une capacité d'analyse réflexive et critique à l'égard de la pratique professionnelle;
- d'utiliser, de façon critique, les résultats de recherches effectuées en sciences de l'éducation, notamment en adaptation scolaire, pour les appliquer, de manière appropriée, à son champ de pratique.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Hélène Makdissi

819 821-8000 poste 2957

Télécopieur: 819 821-8230

helene.makdissi@fse.ulaval.ca

Pour information

Cynthia Hunt

Agente de gestion des études

418 656-5685

Télécopieur: 418 656-7347

2-Etudes-Superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

La personne inscrite au diplôme d'études supérieures spécialisées en adaptation scolaire - difficultés d'apprentissage est soumise à la politique facultaire relative au français écrit. Elle devra démontrer une maîtrise supérieure de la langue française tout au long du cheminement des études.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Stages

Un étudiant qui échoue un stage dans son cheminement d'études n'a droit qu'à une seule reprise de stage sur l'ensemble des stages donnés dans cette formation. Ainsi, un deuxième échec à un stage mène directement l'étudiant à l'exclusion du programme de DESS en adaptation scolaire - difficultés d'apprentissage. Afin de pouvoir effectuer les deux stages du programme, l'étudiant doit détenir un permis ou un brevet d'enseignement.

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Les cours de ce diplôme d'études supérieures spécialisées pourront être reconnus, en partie ou en totalité, dans certains programmes de maîtrise de la Faculté des sciences de l'éducation.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en enseignement et d'un permis ou d'un brevet d'enseignement et avoir obtenu une moyenne de diplomation d'au moins 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent. Le candidat doit annexer à sa demande d'admission ses relevés de notes, un curriculum vitæ et une brève lettre de motivation dans laquelle il précise son intérêt pour le programme, les objectifs professionnels qu'il poursuit et les raisons pour lesquelles, à son avis, la direction de programme devrait retenir sa candidature.

Le candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (B.E.P.E.P.) ou d'un baccalauréat en adaptation scolaire et sociale peut se voir imposer une scolarité préparatoire d'un maximum de 15 crédits. En effet, en fonction du baccalauréat obtenu, le candidat doit avoir réussi les cours indiqués ci-dessous (avec un résultat égal ou supérieur à C), ou des cours jugés équivalents, et ce, avant de s'inscrire à certains cours du DESS. Les cours exigés en scolarité préparatoire ne sont pas contributives au programme.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat; en effet, l'admission dépend partiellement des places disponibles dans les cours.

Scolarité préparatoire exigée selon le baccalauréat qui a été réalisé

Baccalauréat en enseignement secondaire - français, langue première
Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Baccalauréat en enseignement secondaire – mathématiques

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Baccalauréat en enseignement secondaire - sciences et technologie

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#) ou [DID-2030](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs OU [DID-2030](#) Didactique des mathématiques I

Autres baccalauréats en enseignement secondaire

Autres baccalauréats en enseignement

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Baccalauréat en psychologie

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Une exigence (à réussir avant l'atteinte de 9 crédits du programme)

- [ADS-1904](#) Système scolaire du Québec OU [ADS-1901](#) Aspects politiques des systèmes scolaires

Baccalauréat en sciences du langage

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Trois exigences (à réussir avant l'atteinte de 9 crédits du programme)

- [PPG-1902](#) Apprentissage et cognition
- [ADS-1904](#) Système scolaire du Québec OU [ADS-1901](#) Aspects politiques des systèmes scolaires
- [EDC-2900](#) Courants pédagogiques et recherche en éducation au XXe siècle

Autres baccalauréats

La scolarité préparatoire sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE			30
PPG-6016	Stage en adaptation scolaire I (difficultés d'apprentissage)		3
PPG-6017	Stage en adaptation scolaire II (difficultés d'apprentissage)		3
PPG-7005	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique		3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire		3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire		3

RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>DID-7003</u>	Difficultés d'apprentissage en mathématiques		3
<u>DID-7030</u>	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs		3

RÈGLE 2 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS :

<u>DID-7002</u>	Développement de concepts géométriques		3
<u>EDC-7003</u>	Épistémologie et éducation		3
<u>EDC-7010</u>	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	 	3
<u>EDC-7013</u>	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire		3
<u>EDC-7014</u>	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école		3
<u>IED-7001</u>	Enjeux et problématiques de l'intervention éducative		3
<u>PPG-6021</u>	Stage en adaptation scolaire : intervention auprès de l'élève en difficulté langagière		3
<u>PPG-7000</u>	Inadaptation psychosociale chez les enfants et les adolescents : description et étiologie		3
<u>PPG-7002</u>	Construction sociale et culturelle des connaissances		3
<u>PPG-7022</u>	Conduites agressives à l'école		3
<u>PPG-7028</u>	Problèmes d'adaptation et cognition sociale		3
<u>PPG-7043</u>	Troubles de comportement : état des connaissances et perspective d'évaluation		3
<u>PPG-7044</u>	Troubles de comportement: perspectives d'intervention à l'école		3
<u>PPG-7045</u>	Concept de compétence et son actualisation en éducation		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3
<u>PPG-7048</u>	Difficultés de comportement : personnaliser l'intervention		3
<u>PPG-7049</u>	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements		3
<u>PPG-7050</u>	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière		3
<u>PPG-7051</u>	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

SPÉCIALISÉES EN ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Description officielle

Cette page est à jour en date du 10 octobre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme est de préparer l'étudiant à l'exercice de la profession d'enseignant au collégial. Il puise sa dynamique dans l'interrelation entre les dimensions théoriques et pratiques de l'exercice de la profession.

Au terme de ses études, l'étudiant doit être apte à:

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer des moyens d'intervention pédagogique adaptés aux élèves du collégial en recourant de façon réflexive aux savoirs et aux pratiques de référence;
- démontrer des habiletés d'analyse et de critique par rapport à différentes dimensions de l'enseignement collégial (sociologique, psychologique, technologique, organisationnelle, docimologique, etc.);
- porter un regard critique sur sa pratique professionnelle pour mieux assurer le développement de celle-ci.

Pour acquérir ces compétences, l'étudiant doit développer sa capacité à:

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer des stratégies, des tactiques et des moyens d'intervention pédagogique efficaces et adaptés aux élèves ainsi que des activités d'apprentissage relatives aux programmes d'études;
- adopter une pratique réflexive qui s'appuie sur les savoirs et leur appropriation par les élèves;
- démontrer des habiletés de synthèse par rapport à différentes dimensions de l'enseignement collégial;
- faire preuve d'une compréhension critique des caractéristiques psychologiques et sociologiques des jeunes adultes dans ses interventions pédagogiques, dans l'encadrement d'élèves et dans la gestion de la classe;
- démontrer des habiletés de communication orale et écrite;
- évaluer les apprentissages dans une perspective tant formative que sommative;
- intégrer, de façon critique, les technologies de l'information et de la communication dans ses interventions pédagogiques;
- collaborer avec les autres acteurs engagés dans l'activité éducative;
- prendre en charge son développement professionnel et contribuer au devenir de la profession enseignante.

RESPONSABLE

Directeur du programme par intérim

Érick Falardeau

418 656-2131 poste 5910

erick.falardeau@fse.ulaval.ca

Pour information

Lise Arsenault

418 656-2131 poste 5953

Télécopieur: 418 656-7347

Lise.Arsenault@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat disciplinaire (ou spécialisé) dans une matière enseignée au collégial. Ce baccalauréat doit avoir été obtenu avec une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

Exigences linguistiques

Le candidat doit, avant le début des cours de la première session, réussir le test de français Laval-Montréal (TFLM) et obtenir un résultat égal ou supérieur à 60 %. Si le résultat qu'il obtient au TFLM est égal ou supérieur à 60 %, mais inférieur à 75 %, il devra suivre et réussir avec une note minimale de C (article 241 du [Règlement des études](#)) le cours [ERN-1904](#) Français écrit pour la formation à l'enseignement III durant sa première session au programme.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL			30
ADS-6022	Système d'enseignement collégial et société	 	3
DID-6009	Stage d'enseignement collégial I		3
DID-6010	Stage d'enseignement collégial II		4
MEV-7002	Mesure et évaluation en classe à l'ordre collégial		3
PPG-6003	Développement psychosocial du jeune adulte au collégial		3
PPG-6013	Apprentissage, cognition et enseignement collégial		3

<u>PPG-6020</u>	Intervention pédagogique au collégial		3
<u>TEN-7023</u>	Intégrer les TIC dans l'enseignement et l'apprentissage		2

RÈGLE 1 - RÉUSSIR UNE PAIRE PARMI:

<u>DID-6002</u>	Didactique du français au collégial I		3
<u>DID-6003</u>	Didactique du français au collégial II		3

OU

<u>DID-6000</u>	Didactique des sciences au collégial I		3
<u>DID-6001</u>	Didactique des sciences au collégial II		3

OU

<u>DID-6006</u>	Planification de l'enseignement au collégial		3
<u>DID-6007</u>	Practicum en planification de l'enseignement au collégial		3

OU

<u>DID-6013</u>	Didactique des sciences humaines au collégial I		3
<u>DID-6014</u>	Didactique des sciences humaines au collégial II		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-07-07 16:26:11

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN GESTION SCOLAIRE - GESTION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 30 octobre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30
CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme permet au gestionnaire scolaire (école ou centre) non seulement de connaître et de maîtriser tout ce qui touche la fonction de direction, mais également d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de son travail. La capacité du directeur à s'acquitter de ses responsabilités dès son entrée en fonction devient un critère de qualité de la formation qu'il a reçue. Ce programme vise à former un professionnel compétent, capable de relever les nouveaux défis que comporte la gestion des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes.

Au terme de ce programme, l'étudiant sera apte à assumer la direction d'un établissement scolaire et aura acquis les compétences lui permettant :

- de mobiliser le personnel autour de projets éducatifs variés;
- d'établir des collaborations parents/école/communauté pour favoriser la réussite des élèves;
- d'élaborer et mettre en œuvre des projets de nature variée;
- d'évaluer les ressources et les activités d'un établissement scolaire;
- d'exercer un leadership pédagogique, politique et administratif dans un établissement scolaire et dans la communauté;
- d'intervenir en tenant compte de la culture d'un établissement scolaire.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Pour information

Johanne Gagné

418 656-7884

Télécopieur: 418 656-7347

3-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Comme c'est le cas pour l'ensemble des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation, la personne inscrite au DESS en gestion scolaire - gestion des établissements scolaires est soumise à la politique facultaire relative au français écrit.

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce programme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- maîtrise en administration et évaluation en éducation.

Une dispense de 3 crédits sera accordée à l'étudiant ayant suivi un programme de mentorat en direction d'établissements scolaires (école ou centre).

Pour de plus amples renseignements sur le contenu des cours, on peut consulter le site www.gestionscolaire.fse.ulaval.ca.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour être admis à ce programme, le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat en enseignement ou d'un diplôme équivalent et avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 2,67 sur 4,33;
- être titulaire d'un permis ou d'un brevet d'enseignement émis par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- faire la preuve d'une expérience d'enseignement d'au moins deux années.

Le candidat doit annexer à sa demande d'admission :

- ses relevés de notes
- une copie du permis ou du brevet d'enseignement émis par le MELS
- un curriculum vitæ.

Un étudiant peut :

- réussir le microprogramme de deuxième cycle en administration et évaluation en éducation - leadership pour une nouvelle école à l'issue duquel il décidera de continuer au diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion scolaire - gestion des établissements scolaires (les cours du microprogramme constitueront donc les 15 premiers crédits du diplôme);
- s'inscrire directement au diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion scolaire - gestion des établissements scolaires.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
GESTION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES			30
AEE-6004	Gestion de l'établissement scolaire	 	3
AEE-6005	Gestion et leadership pédagogique	 	3
AEE-6006	Projet éducatif, plan de réussite, convention de gestion et de réussite éducative	 	3
AEE-6007	Aspects humains de la gestion scolaire		3
AEE-6008	Stage dans un établissement scolaire	 	3
AEE-6010	Mobilisation du personnel et changements stratégiques en éducation	 	3

<u>AEE-6011</u>	Leadership politique en gestion scolaire			3
<u>AEE-6015</u>	Intégration et synthèse			3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:				
<u>ADS-7001</u>	Culture organisationnelle			3
<u>ADS-7006</u>	Gestion des ressources humaines en éducation			3
<u>ADS-7007</u>	Gestion et supervision pédagogique			3
<u>ADS-7008</u>	Introduction à la sociologie de l'éducation			3
<u>ADS-7009</u>	Introduction à l'administration scolaire			3
<u>ADS-7012</u>	Planification en éducation			3
<u>ADS-7017</u>	Sexe, ethnie et gestion des organisations scolaires			3
<u>ADS-7019</u>	Stratégies de changement			3
<u>AEE-6003</u>	Bilan et consolidation des savoirs en gestion des établissements scolaires			3
<u>AEE-6009</u>	Analyse des pratiques professionnelles			3
<u>AEE-6012</u>	Sujet spécial en gestion scolaire I			1
<u>AEE-6013</u>	Sujet spécial en gestion scolaire II			1
<u>AEE-6014</u>	Sujet spécial en gestion scolaire III			1
<u>AEE-7003</u>	Leadership en éducation			3
<u>AEE-7008</u>	Séminaire d'auteurs et d'auteurs en éducation			3
<u>CSO-6004</u>	Gestion des équipes			3
<u>EDC-7001</u>	Les relations entre l'école et la famille			1
<u>MEV-7004</u>	Évaluation de programmes I			3
<u>MEV-7009</u>	Évaluation institutionnelle			3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE - ENVIRONNEMENTS D'APPRENTISSAGE NUMÉRIQUES ET EN RÉSEAU

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à former un professionnel apte à favoriser l'innovation pédagogique au moyen de divers médias et outils technologiques, dans les milieux d'enseignement et les organisations publiques, privées et communautaires. L'étudiant construit son profil en s'appuyant sur ses études antérieures, son expérience de travail et un choix de cours se rapportant à son orientation professionnelle.

Au terme de cette formation, le diplômé sera apte à :

- analyser des besoins de formation;
- concevoir des systèmes et des environnements d'apprentissage ainsi que des stratégies d'intervention éducative faisant appel à divers médias et outils technologiques;
- gérer la production de matériel pédagogique et des environnements d'apprentissage;
- accompagner des personnes et des organisations dans la mise en œuvre de projets de formation et d'enseignement;
- réaliser des projets d'innovation et de développement dans le domaine de la formation, de l'enseignement et de l'apprentissage;
- animer des activités de formation présentielle et virtuelles;
- coordonner des ressources humaines et matérielles dans le cadre de projets de formation et d'enseignement;
- promouvoir, dans son milieu de travail, les applications et les retombées de la recherche et du développement dans le domaine de la technologie éducative;
- contribuer au développement du domaine de la technologie éducative.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant peut compléter le programme en un an ou plus, selon qu'il s'inscrit aux cours à temps complet ou à temps partiel.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consultez le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Mottet

418 656-2131 poste 5483

Télécopieur: 418 656-2905

martine.mottet@fse.ulaval.ca

Pour information

Cynthia Hunt

Agente de gestion des études

418 656-5685

Télécopieur: 418 656-7347

2-Etudes-Superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Exigences particulières concernant les cours à distance

Le candidat doit être habile à s'informer et à communiquer à l'aide des technologies numériques, par exemple : utiliser des logiciels bureautiques, naviguer avec aisance dans un site Web, échanger en mode asynchrone (envoyer un message et un fichier joint par courriel, participer à un forum, etc.) et en mode synchrone (clavarder, participer à une visioconférence, etc.). Il doit aussi disposer d'un ordinateur récent, d'un casque d'écoute avec microphone et d'une connexion rapide et fiable à Internet.

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce diplôme d'études supérieures spécialisées peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- maîtrise en technologie éducative;
 - maîtrise en technologie éducative - avec mémoire.
-

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, obtenu avec une moyenne de diplomation d'au moins 3,00 sur 4,33, ou une moyenne équivalente.

Le candidat qui a obtenu sa scolarité de premier cycle dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire maximale de 15 crédits.

Exigences particulières

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission :

- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation d'environ deux pages qui expose les raisons pour lesquelles il veut suivre ce programme, en lien avec ses intérêts professionnels. Si le candidat compte faire le programme entièrement à distance, il doit aussi l'indiquer.

Si le candidat fait une demande d'admission en ligne, il doit y joindre la version électronique de son curriculum vitæ et de sa lettre de motivation.

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Le candidat qui a déjà suivi une formation de deuxième cycle en éducation ou dans un domaine connexe à la technologie éducative pourrait se voir reconnaître une partie de sa scolarité. En plus de programmes en technologie éducative, la maîtrise en technologie éducative peut en effet faire suite à des programmes en adaptation scolaire, design multimédia, enseignement primaire, secondaire, collégial ou universitaire, gestion de l'éducation ou de la formation, gestion de projet, gestion des ressources humaines, gestion des connaissances, mesure et évaluation, orientation, etc.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ENVIRONNEMENTS D'APPRENTISSAGE NUMÉRIQUES ET EN RÉSEAU			30
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	 	3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation		3
TEN-7016	Stage en technologie éducative	 	3
RÈGLE 1 - 9 À 21 CRÉDITS PARMIS:			
Cours de cheminement			
EDC-7004	Analyses de controverses		3
EDC-7011	Réussir ses études universitaires à l'ère numérique : rechercher et présenter l'information		3
TEN-7000	Apprentissage en réseau : pratique internationale		3
TEN-7007	Environnements d'apprentissage en réseau		3
TEN-7012	De l'enseignement à distance à l'apprentissage en ligne	 	3
TEN-7015	Planification de systèmes d'enseignement II		3
TEN-7017	Sujets spéciaux		1
TEN-7018	Sujets spéciaux		3

<u>TEN-7019</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7020</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7021</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7022</u>	TIC et gestion de projets (en réseau)		3
<u>TEN-7024</u>	Stratégies de réalisation de messages multimédias		3
<u>TEN-7026</u>	Organisation et mise en oeuvre de système de formation		3

RÈGLE 2 - 0 À 9 CRÉDITS PARMIS :

Cours hors cheminement

<u>ADS-7007</u>	Gestion et supervision pédagogique		3
<u>ADS-7009</u>	Introduction à l'administration scolaire		3
<u>ADS-7012</u>	Planification en éducation		3
<u>AEE-7007</u>	Rôle-conseil dans les organisations		3
<u>CSO-7002</u>	Dynamiques interculturelles et intervention		3
<u>CSO-7004</u>	Éthique de l'intervention et de la recherche		3
<u>MEV-7001</u>	Évaluation des apprentissages		3
<u>MEV-7003</u>	Élaboration/évaluation : programme d'intervention		3
<u>MEV-7015</u>	Évaluation et compétences		3
<u>PPG-7002</u>	Construction sociale et culturelle des connaissances		3

RÈGLE 3 - 0 À 9 CRÉDITS PARMIS :

Cours hors faculté

<u>MNG-6033</u>	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise			3
<u>MNG-6034</u>	Gestion de la e-formation en entreprise			3
<u>MNG-6157</u>	Comportement humain et organisation			3
<u>SIO-6009</u>	Système d'information			3
<u>SIO-6010</u>	Systèmes de gestion des connaissances			3
<u>SIO-6016</u>	Logiciels libres et sociétés			3
<u>SIO-6021</u>	Design des interfaces en affaires électroniques			3

DOCTORAT EN ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Principaux champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Communautés d'apprentissage/de pratique. Écoles efficaces. Minorités (linguistique, culturelle, visible). Autochtones. Évaluation/accompagnement/supervision du personnel enseignant. Réussite scolaire. Leadership pédagogique.

[Yamina Bouchamma](#)

Évaluation de l'apprentissage. Mesure et psychométrie. Analyses statistiques en sciences humaines et sociales. Évaluation à grande échelle / enquêtes nationales et internationales.

[Éric Frenette](#)

Motivation scolaire et dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle.

[Frédéric Guay](#)

Sociologie de l'éducation. Histoire de l'éducation. Genre et éducation. Aspects internationaux et comparatifs de l'éducation. Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Organisations et institutions. Politique et éducation.

[Thérèse Hamel](#)

Planification et gestion de l'éducation. Étude des organisations d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Analyse du travail des personnes. Genre et gestion. Analyse de la dynamique et du changement en éducation. Méthodes de recherche mixte.

[Lucie Héon](#)

Psychométrie. Développement, validation et évaluation d'outils de tests et questionnaires. Traduction conceptuelle de tests et questionnaires. Réduction des biais culturels et linguistiques en évaluation. Évaluation appliquée aux institutions, programmes et personnes (contextes scolaire, organisationnel et social). Sélection de personnel. Évaluation des enseignants et de la formation. Méthodes de recherche.

[Chantale Jeanrie](#)

Leadership éducatif et réussite éducative. Analyse féministe de l'éducation. Leadership et éducation en milieu linguistique minoritaire. Leadership éthique et culture organisationnelle.

[Claire Lapointe](#)

Psychométrie (tests d'intérêt de personnalité, d'aptitudes, d'intelligence employés en orientation et en psychologie). Évaluation des troubles d'adaptation des enfants et résilience. Évaluation du retard mental et des troubles mentaux. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

[Nathalie Parent](#)

Enseignement supérieur, parcours scolaire et parcours d'orientation, méthodologies mixtes, méthodologies comparatives d'analyse des dispositifs en éducation.

[France Picard](#)

Sociologie de l'éducation et de la jeunesse. Parcours étudiants à l'enseignement supérieur. Construction de l'identité. Éducation interculturelle et rapports ethniques. Politiques éducatives et linguistiques. Pédagogie critique. Recherche qualitative. Éducation comparée.

[Annie Pilote](#)

Évaluation institutionnelle, Recherche institutionnelle, Élaboration de programmes. Préviation et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodologie de la recherche.

[Denis Savard](#)

Évaluation des troubles psychologiques. Psychométrie (tests de personnalité, d'aptitude, d'intérêt, d'attitude, d'intelligence employés en orientation et en psychologie). Attitude face à l'environnement académique et réussite scolaire. Troubles de la personnalité. Satisfaction conjugale.

[Claudia Savard](#)

Évaluation des compétences/apprentissages et de l'écriture. Échelles de mesure, attitudes, croyances et comportements. Comparaisons interlangues. Jeux de hasard et d'argent.

[Serge Sévigny](#)

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

[Pierre Valois](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 6 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs généraux de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies et articulées dans le domaine de l'administration et de l'évaluation en éducation, de même que de favoriser les attitudes propres au développement d'une compétence professionnelle dans ce champ d'activités. Ce programme vise aussi à développer les habiletés de recherche dans un secteur de spécialisation choisi.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant :

- de mieux connaître les méthodologies de recherche associées à son secteur de spécialisation;
- d'accroître ses capacités de conceptualisation, d'évaluation et d'analyse critique des institutions, des processus, des résultats et des effets du système éducatif;
- d'appliquer à un objet d'études en éducation les notions, les méthodologies et les modèles d'analyse et de recherche propres à son secteur de spécialisation;
- de poursuivre de façon autonome des recherches originales en administration et évaluation en éducation.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme comporte une exigence d'au moins trois sessions consécutives à temps complet, à moins que l'étudiant n'en soit dispensé après en avoir fait la demande à la direction de programme.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Éric Frenette

418 656-2131 poste 3759

Eric.Frenette@fse.ulaval.ca

Pour information

Johanne Gagné

418 656-7884

Télécopieur: 418 656-7347

3-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit démontrer une maîtrise suffisante du français parlé et écrit.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Encadrement des études

Préalablement à sa demande d'admission, il est recommandé que le candidat entreprenne des démarches pour trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche et qui le guidera dans ses choix de cours. Si le candidat est dans l'impossibilité de faire ces démarches à distance, il pourra les faire au cours de sa première session d'inscription (aucun délai ne sera accordé). Le choix d'un directeur de recherche devrait se faire en fonction des intérêts de l'étudiant et des champs d'expertise des professeurs impliqués dans le programme. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Avant la fin de la première session d'inscription, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche à l'aide d'un formulaire prévu à cet effet et qui lui sera remis par la direction de programme.

Planification du programme d'études

Au plus tard au cours de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant fait une planification générale de son programme d'études en concertation avec son directeur de recherche et en fournit une copie à la direction de programme. Il s'agit de planifier les grandes étapes de réalisation des études en fonction des exigences du programme, des cours offerts, des objectifs poursuivis par l'étudiant, et son champ de recherche. C'est un plan initial de formation qui servira de guide, mais qui pourra évoluer en fonction du cheminement de l'étudiant.

Cette planification exerce trois fonctions :

- permettre à l'étudiant de faire une bonne coordination de ses études;
- permettre au directeur de recherche de planifier l'encadrement requis pour l'ensemble de ses étudiants;
- permettre à la direction de programme de déterminer les cours qui sont les plus susceptibles de répondre aux besoins des étudiants du programme.

Pour faire sa planification, l'étudiant peut obtenir le formulaire Planification du programme d'études disponible au secrétariat du programme.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Tout étudiant, inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat, est tenu de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier, en la remettant au secrétariat de son programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CERUL. Dans les autres cas, le CERUL informera l'étudiant des exigences relatives à son cas. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Note : comme le prévoit le [Règlement des études](#) (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

TRAVAIL DE RECHERCHE

S'inscrire au doctorat en administration et évaluation en éducation implique de réaliser une recherche d'envergure dans ce domaine et de produire une thèse présentant son cadre théorique, sa démarche, les résultats et les conclusions. Il s'agit d'un processus qui comporte plusieurs étapes importantes. Le texte qui suit décrit les principales.

Examen de doctorat

Cet examen a pour but d'évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. Il a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études de l'étudiant. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche). L'étudiant doit s'inscrire au cours [AEE-8000](#) Examen de doctorat, à la session au cours de laquelle il prévoit que ce dernier aura lieu.

L'examen de doctorat comporte une partie écrite et une partie orale. La partie écrite consiste à rédiger un document d'une quarantaine de pages comportant un volet rétrospectif (identification des problématiques, des enjeux théoriques et des courants méthodologiques du domaine de recherche) et un volet prospectif (esquisse du projet de recherche et son articulation avec le domaine de recherche). Dans la partie orale, le candidat expose les éléments essentiels de son document. Il est ensuite invité à entendre les commentaires des membres de son comité d'évaluation et à répondre à ses questions. La partie orale de l'examen est privée ou publique, au choix de l'étudiant.

Au cours du premier mois de la session à laquelle il s'est inscrit à l'examen de doctorat, l'étudiant dépose son plan d'examen au secrétariat du programme et propose un comité d'évaluation qui constituera le jury (en concertation avec son directeur de recherche). Ce jury comprend le directeur de recherche et au moins deux autres professeurs. Le plan d'examen et la composition du jury sont soumis à l'approbation de la direction de programme.

La note est attribuée par le jury en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A+ à E). La réussite de l'examen est obligatoire pour la poursuite du programme. En cas d'échec, une seule reprise est permise par décision unanime des membres du jury seulement.

L'étudiant peut obtenir une description détaillée de l'examen de doctorat au secrétariat du programme. Il peut aussi y trouver les formulaires à remplir pour le dépôt de son plan et pour l'approbation du jury.

Séminaire de doctorat

Le séminaire de thèse de doctorat est le couronnement de la scolarité de l'étudiant et une étape décisive dans le processus de recherche doctorale. Le séminaire a pour but principal d'évaluer dans quelle mesure l'étudiant est capable d'exposer et de justifier la problématique et les caractéristiques méthodologiques de sa recherche. À la suite de son séminaire, et avec l'aval du comité d'éthique, l'étudiant pourra amorcer ses travaux de recherche.

Le séminaire de doctorat a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études doctorales en administration et évaluation en éducation. Il s'agit d'une activité obligatoire. Avant de s'y inscrire l'étudiant doit avoir réussi son examen de doctorat ainsi que le cours Séminaire doctoral (**EDC-8002**).

Comme dans le cas de l'examen de doctorat, le séminaire comporte une partie écrite et une partie orale. La partie écrite consiste à rédiger un document synthèse d'une quarantaine de pages articulé autour des éléments suivants : problématique et objectifs de la thèse, esquisse du cadre théorique, démarche méthodologique envisagée, plan d'analyse prévu, références, étapes de réalisation du projet de recherche et échéancier. Dans la partie orale, le candidat expose les éléments essentiels du contenu de son document. Il est ensuite invité à entendre les commentaires des membres du comité de thèse et à répondre à ses questions. La partie orale du séminaire de doctorat est toujours publique.

Au cours du premier mois de la session à laquelle il s'est inscrit au séminaire de doctorat, l'étudiant dépose son plan de séminaire au secrétariat du programme (en concertation avec son directeur de recherche) pour approbation par la direction de programme.

La note est attribuée par le jury en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A+ à E). La réussite du séminaire est obligatoire pour la poursuite du programme. En cas d'échec, une seule reprise est permise par décision unanime des membres du jury seulement.

L'étudiant peut obtenir une description détaillée du séminaire de doctorat au secrétariat du programme. Il peut aussi y trouver les formulaires à remplir pour le dépôt de son plan.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Le mode de présentation de la démarche entière du projet de recherche est la thèse. L'étudiant peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs de la thèse, les formes qu'elle peut prendre ainsi que les étapes à suivre. La documentation à ce sujet est disponible sur le site Internet de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

La thèse peut être présentée en y insérant des articles. Dans ce cas, l'étudiant est invité à contacter la direction de programme pour s'informer des modalités. Pour terminer, il faut noter que la prélecture est une étape obligatoire dans le programme de doctorat en administration et évaluation en éducation et que la soutenance de la thèse est toujours publique.

Évaluation des progrès de l'étudiant

Comme le prévoit le [Règlement des études](#), la direction de programme doit voir à l'évaluation des progrès de l'étudiant sous sa responsabilité au moins une fois par année. À cette fin, l'étudiant s'assure de répondre aux exigences relatives au programme et d'en aviser la direction afin de maintenir son dossier à jour. Il remplit aussi le sondage électronique Suivi des progrès de l'étudiant qui lui sera transmis par courriel au début de chaque session.

Au cours de la première session d'inscription, les nouveaux étudiants seront conviés à une séance d'information menée par la direction de programme portant sur le déroulement des études et les grandes étapes du cheminement.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Est admissible au programme de doctorat le titulaire d'une maîtrise en éducation ou dans un domaine d'études et de recherche pertinent au programme, ayant obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent, et tout candidat pouvant justifier d'acquis équivalents.

Le candidat qui n'a pas suivi pendant sa maîtrise les cours [ADS-7014](#) Méthodes de recherche et [ADS-7013](#) Recherche qualitative ou [MEV-7011](#) Analyse de données I ou leurs équivalents pourrait se voir imposer de suivre l'un ou plusieurs de ces cours à titre de scolarité préparatoire. Le titulaire d'une maîtrise dans un autre domaine d'études que l'éducation pourrait se voir imposer une scolarité préparatoire ou complémentaire.

Il peut aussi arriver qu'un candidat soit admis à une session (12 crédits de cours) sous condition de remplir certaines exigences fixées au moment de l'admission. À la fin de cette session, la direction de programme évalue la capacité du candidat à poursuivre ou non son programme d'études.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes, rapports d'appréciation), le candidat doit présenter un curriculum vitæ détaillé, de même qu'un projet d'étude d'environ cinq pages. Dans son texte, le candidat s'assure d'aborder les thèmes suivants : objectifs visés en poursuivant des études de doctorat dans le programme et lien du choix de programme avec les études antérieures; thème et problématique qu'il souhaite approfondir dans le cadre de sa recherche doctorale; bref état des connaissances dans ce domaine; objectifs poursuivis et méthodologie envisagée. Le candidat ajoute ses références en annexe.

Il faut préciser que l'admission du candidat dans le programme n'implique pas que le projet de recherche présenté à cette étape est accepté. Dans ce programme, l'approbation du projet de recherche doctorale est réalisée par un comité de professeurs. Pour plus d'information à ce sujet, consultez la section intitulée « Travail de recherche » (ci-dessous).

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de l'ensemble du dossier (relevé de notes, rapports d'appréciation, curriculum vitæ, projet d'étude).

L'admission au programme dépend aussi de la disponibilité des professeurs ainsi que de l'adéquation entre les intérêts du candidat et les champs d'expertise des professeurs intervenant dans le programme.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION			21
AEE-8000	Examen de doctorat		3
AEE-8001	Séminaire de doctorat		3
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche		3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :			
ADS-7000	Analyse des réformes : changement et innovation		3
ADS-7001	Culture organisationnelle	 	3
ADS-7002	Éducation et développement		3
ADS-7003	Évaluation des politiques éducatives		3
ADS-7004	Femmes, école et société		3
ADS-7005	Financement de l'éducation		3

ADS-7006	Gestion des ressources humaines en éducation		3
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique		3
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation		3
ADS-7009	Introduction à l'administration scolaire		3
ADS-7010	Introduction à l'analyse politique de l'éducation		3
ADS-7011	Introduction à l'économie de l'éducation		3
ADS-7012	Planification en éducation		3
ADS-7013	Recherche qualitative	 	3
ADS-7014	Méthodes de recherche		3
ADS-7015	Pouvoir, rapports sociaux de sexe et éducation		3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur		3
ADS-7017	Sexe, ethnie et gestion des organisations scolaires		3
ADS-7018	Sociologie de la jeunesse : question spéciale		3
ADS-7019	Stratégies de changement		3
AEE-7000	Administration et évaluation en éducation : fondements et enjeux		3
AEE-7001	Aspects internationaux et comparatifs de l'éducation		3
AEE-7003	Leadership en éducation	 	3
AEE-7004	Lectures dirigées		1
AEE-7005	Lectures dirigées		2
AEE-7006	Lectures dirigées		3
AEE-7007	Rôle-conseil dans les organisations		3
AEE-7008	Séminaire d'auteurs et d'auteurs en éducation		3
AEE-7009	Stage en administration et évaluation en éducation		3
AEE-7010	Sujets spéciaux		3
AEE-7011	Sujets spéciaux		3
AEE-7012	Sujets spéciaux		3
MEV-7004	Évaluation de programmes I		3
MEV-7005	Évaluation formative de l'apprentissage		3
MEV-7006	Construction d'échelles d'attitude		3
MEV-7007	Analyse de variables multiples		3
MEV-7008	Méthodes de collecte de données		3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle		3
MEV-7010	Micro-ordinateur et analyse de données		3

MEV-7011	Analyse de données I		3
MEV-7012	Modèles de mesure I		3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel		3
MEV-7014	Analyse de données II		3
MEV-7015	Évaluation et compétences		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

AEE-8801	Activité de recherche - thèse 1		9/activité temps complet
AEE-8802	Activité de recherche - thèse 2		9/activité temps complet
AEE-8803	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
AEE-8804	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
AEE-8805	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
AEE-8806	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
AEE-8807	Activité de recherche - thèse 7		8/activité temps complet
AEE-8808	Activité de recherche - thèse 8		8/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT EN DIDACTIQUE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Directeurs de recherche

Didactique de l'éducation morale

[Denis Jeffrey](#)

Didactique du français, langue et littératures

(en principe et sauf exception, cette concentration porte sur le français langue maternelle)

[Suzanne-G. Chartrand](#), [Érick Falardeau](#), [Marie-Andrée Lord](#), [Hélène Makdissi](#), [Marion Sauvaire](#), [Pauline Sirois](#)

Didactique de l'histoire

[Jean-François Cardin](#)

Didactique des mathématiques

Lucie DeBlois, Helena Boublii-Ekimova, Claudia Corriveau, Izabella Oliveira

Didactique des sciences

[Barbara Bader](#), [Sylvie Barma](#), [Richard Gagnon](#), [Chantal Pouliot](#), [Vincent Richard](#)

Didactique de l'éducation à l'environnement

[Barbara Bader](#), [Sylvie Barma](#), [Margot Kaszap](#), [Vincent Richard](#)

Didactique de l'enseignement professionnel

[Richard Gagnon](#), [Anabelle Viau-Guay](#)

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs pouvant conseiller l'étudiant

Didactique des sciences. Éducation relative à l'environnement. Éducation aux sciences citoyennes. Conceptions des sciences et de l'enseignement des sciences des enseignants et des élèves du primaire et du secondaire. Rapport au savoir scientifique. Approches didactiques de l'interdisciplinarité au primaire et au secondaire. Liens sciences-technologies-société. Postures épistémologiques de jeunes chercheurs en sciences du vivant.

[Barbara Bader](#)

Lecture socioculturelle du renouvellement de pratiques d'enseignants du secondaire en éducation aux sciences, aux technologies et à l'environnement. Mise en place de communautés de pratique virtuelles en sciences et technologies au secondaire.

[Sylvie Barma](#)

Enseignement et apprentissage des mathématiques. Difficultés des élèves et intervention didactique. Analyse de curriculums scolaires. Formation des maîtres et développement professionnel des enseignants. Rôle du maître dans la classe des mathématiques.

[Helena Boublii-Ekimova](#)

Didactique de l'histoire et des sciences humaines. Éducation à la citoyenneté et enseignement de l'histoire. Mémoire collective, identités nationales et enseignement. Intégration des TIC dans l'activité enseignante. Formation pratique. Histoire du Québec et du Canada contemporains. Histoire de l'éducation au Québec.

[Jean-François Cardin](#)

Didactique du français langue première. Didactique de l'écriture de textes non littéraires, de la grammaire, de l'argumentation orale et écrite. Articulation des activités discursives aux activités métalangagières. Le français transversal : usages et fonctions dans les disciplines scolaires. Histoire de l'enseignement du français au Québec. Étude des genres textuels universitaires et scientifiques. Épistémologie, histoire et méthodologies de recherche des didactiques disciplinaires.

[Suzanne-G. Chartrand](#)

Didactique des mathématiques (secondaire, collégial). Transition interordres en mathématiques. Mathématiques professionnelles (mobilisées en contexte de travail) et formation mathématique professionnelle (incluant celle des enseignants).

[Claudia Corriveau](#)

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

[Lucie DeBlois](#)

Didactique du français langue première. Didactique de littérature (lecture et écriture littéraire) au secondaire et au collégial. Approche culturelle dans la classe de français. Rapport à la culture. Développement culturel des étudiants en formation à l'enseignement.

[Érick Falardeau](#)

Didactique des sciences. Didactique de l'enseignement professionnel.

[Richard Gagnon](#)

Éthique professionnelle des enseignants. Violences scolaires, insertion professionnelle, violence au travail, théories de la violence. Interactions dans la classe, conduites à risque chez les jeunes. Nouvelles ritualités, modernité et postmodernité québécoise. Sociologie contemporaine.

[Denis Jeffrey](#)

Éducation à l'environnement humain. Littératie et promotion de la santé. Formation des enseignants et des professionnels de la santé à l'éducation à la santé et la littératie. Utilisation des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage. Didactique de la géographie et enseignement de l'univers social au préscolaire et au primaire. Les concepts et méthodes de la géographie au secondaire et au collégial. Les obstacles à l'apprentissage.

[Margot Kaszap](#)

Didactique du français, enseignement et apprentissage de la grammaire et de l'écriture, formation des maîtres.

[Marie-Andrée Lord](#)

Didactique des mathématiques. Apprentissage des mathématiques au préscolaire et au primaire. Raisonnement proportionnel. Analyse des pratiques d'enseignement.

[Izabella Oliveira](#)

Appréhension de controverses sociotechniques et rapports d'étudiants et de futurs enseignants aux experts scientifiques.

[Chantal Pouliot](#)

Didactique des sciences. Épistémologie des sciences : nature des sciences, perspective sur les sciences dans une visée de développement durable, contribution de la sociologie des sciences pour penser la formation scientifique. Liens « sciences, technologies et société » (STS) : enjeux éthiques soulevés par les développements technoscientifiques, notion de risque, convocation des sciences dans les débats publics.

[Vincent Richard](#)

Didactique du français. Enseignement et apprentissage de la lecture littéraire (primaire, secondaire, collégial). Littératures francophones contemporaines et littérature de jeunesse. Enseignement de la lecture et de l'écriture de textes non littéraires au secondaire. Éducation et diversité culturelle.

[Marion Sauvaire](#)

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration

scolaire de l'enfant sourd.

[Pauline Sirois](#)

Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située. Activité, cognition, réflexivité et apprentissage en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Didactique de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail.

[Anabelle Viau-Guay](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 8 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à former un chercheur apte à contribuer de façon originale au développement du savoir dans les différents champs de la didactique, un professeur pour l'enseignement supérieur et un cadre supérieur dans le domaine de la pédagogie.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions consécutives.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information

Andrée Filiatrault

418 656-5775

Télécopieur: 418 656-7347

1-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme de doctorat. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Le séminaire doctoral facultaire, l'examen de doctorat et le séminaire de recherche de doctorat sont obligatoires.

Le choix de cours est fait conjointement avec le professeur qui agira à titre de directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit au doctorat doit d'abord remplir la Déclaration de l'étudiant (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la Demande d'approbation (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la Justification de l'exemption (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consultez le site du [CERUL](#)

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#) (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme de doctorat.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Examen de doctorat

L'examen de doctorat contribue à évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. Dans la mesure où l'étudiant réussit l'examen, il reçoit également des recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Séminaire de recherche

Le séminaire de recherche contribue à évaluer la capacité d'un étudiant à présenter, de manière articulée et compétente, les principaux éléments de son projet de recherche, soit la problématique, le cadre théorique et la méthodologie de celui-ci.

Thèse

Faire un doctorat en didactique implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissance et de produire un document, appelé thèse, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions. Dans sa thèse, l'étudiant de doctorat doit démontrer une pleine maîtrise de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une connaissance poussée de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine. De plus, par l'originalité du sujet traité, par la portée des résultats donnés et par la rigueur de leur interprétation, la thèse de doctorat doit constituer une contribution marquante à l'avancement des connaissances dans son domaine du savoir. Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consultez la section [Mémoire et thèse du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire dans le programme de doctorat en didactique.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de son doctorat.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en sciences de l'éducation ou dans un domaine d'études et de recherche pertinent, ou d'un diplôme équivalent.

Le candidat qui a obtenu une maîtrise dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire ou complémentaire, de même que le candidat qui est titulaire d'une maîtrise sans mémoire ou d'un diplôme équivalent.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ, une lettre de motivation d'environ deux pages et un projet de recherche d'environ cinq pages. La lettre de motivation doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels. Le projet de recherche doit présenter le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter dans sa thèse, un bref état des connaissances dans ce domaine, les objectifs poursuivis et la méthodologie envisagée. La liste des références bibliographiques consultées est présentée en annexe.

Si le candidat fait une demande d'admission en ligne, il doit transmettre son curriculum vitæ, sa lettre de motivation et son projet de recherche par courriel à documentsadmission@reg.ulaval.ca.

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude pour la recherche. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de directeur de recherche. Le professeur peut être identifié soit par le candidat, soit par la direction du programme. Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de sa thèse. Si un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un directeur de recherche, la direction du programme communique avec les professeurs dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de la thèse afin d'identifier un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DIDACTIQUE			21
DID-8000	Examen de doctorat		3
DID-8001	Séminaire de recherche de doctorat		3

EDC-8002 Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche 3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :

DID-7002 Développement de concepts géométriques 3

DID-7003 Difficultés d'apprentissage en mathématiques  3

DID-7005 Interdisciplinarité et didactiques 3

DID-7007 Lectures, thème particulier en didactique  3

DID-7008 Lectures, thèmes de base en didactique  3

DID-7011 Méthodologie de la recherche en éducation 3

DID-7013 Practicum en français écrit 3

DID-7017 Séminaire de lecture en didactique du français (langue maternelle) 3

DID-7018 Séminaire de lecture en didactique de l'éducation morale 3

DID-7019 Séminaire de lecture en didactique de l'enseignement professionnel 3

DID-7020 Séminaire de lecture en didactique de l'histoire 3

DID-7021 Séminaire de lecture en didactique des mathématiques 3

DID-7022 Séminaire de lecture en didactique des sciences 3

DID-7023 Séminaire de recherche en didactique du français I 3

DID-7024 Sujets spéciaux 1

DID-7025 Sujets spéciaux 3

DID-7026 Sujets spéciaux 3

DID-7029 Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique  3

DID-7030 Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs 3

DID-7031 Fondements des didactiques disciplinaires 3

EDC-7002 Sujets spéciaux 3

EDC-7003 Épistémologie et éducation  3

EDC-7005 Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels  3

EDC-7016 Théorie de l'activité : un tour d'horizon 3

EDC-8001 Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation  6

PPG-7024 Méthodologie de la recherche: approche quantitative 3

PPG-7032 Recherche qualitative: approche collaborative en éducation 3

PPG-7047 Éducation et culture 3

Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses

PPG-7049	fondements		3
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière		3
PPG-7051	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière		3
PPG-7052	Fonction socioculturelle de l'école québécoise		3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire		3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

DID-8801	Activité de recherche - thèse 1		3
DID-8802	Activité de recherche - thèse 2		10/activité temps complet
DID-8803	Activité de recherche - thèse 3		10/activité temps complet
DID-8804	Activité de recherche - thèse 4		10/activité temps complet
DID-8805	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
DID-8806	Activité de recherche - thèse 6		9/activité temps complet
DID-8807	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
DID-8808	Activité de recherche - thèse 8		9/activité temps complet

Version: 2014-07-07 12:41:27 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT EN PSYCHOPÉDAGOGIE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Adaptation scolaire

[Claire Beaumont](#), [Alexandre Buysse](#), [Stéphane Duchesne](#), [Nancy Gaudreau](#), [Hélène Makdissi](#), [Sylvie Moisan](#), [Égide Royer](#), [Pauline Sirosis](#)

Adaptation scolaire/inclusion/enseignement spécialisé

[Philippe Tremblay](#)

Apprentissage

[Marie-Claude Bernard](#), [Alexandre Buysse](#), [Lucie DeBlois](#), [Marie-Françoise Legendre](#), [Anabelle Viau-Guay](#)

Coenseignement/cointervention

Philippe Tremblay

Développement

Caroline Bouchard, Alexandre Buysse, Stéphane Duchesne, Fernand Gervais, Simon Larose, Marie-Françoise Legendre, Pierre Pagé

Éducation physique

Guyline Demers, Vicky Drapeau, Jocelyn Gagnon, Claude Goulet, Denis Martel, Valérie Michaud, Luc Nadeau, Sylvie Parent, Claude Savard, Serge Talbot, Germain Thériault, Christiane Trotter

Évaluation de dispositifs scolaires

Philippe Tremblay

Extrascolaire

Philippe Tremblay

Fondements

Clermont Gauthier, Louis LeVasseur, Denis Simard

Intervention pédagogique

Marie-Claude Bernard, Caroline Bouchard, Serge Desgagné, Fernand Gervais, Christine Hamel, Thérèse Laferrière, Simon Larose, Anabelle Viau-Guay

Motivation

Alexandre Buysse

Pédagogie différenciée

Philippe Tremblay

Petite enfance

Caroline Bouchard, Pierre Pagé

Pratiques éducatives

Julie Lessard

Supervision pédagogique

Serge Desgagné, Christine Hamel, Thérèse Laferrière, Anabelle Viau-Guay

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs pouvant conseiller l'étudiant

Adaptation scolaire. Troubles de comportement.

Claire Beaumont

Apprentissage et cognition au secondaire. Questions socialement vives et rapport(s) au(x) savoir(s), à l'apprendre et à l'école. Méthodologie qualitative. Approche narrative, récits de vie.

Marie-Claude Bernard

Contextes éducatifs de la maternelle, du service de garde à la petite enfance et en milieu scolaire, préparation à l'école, transition et maturité scolaires, développement global de l'enfant (0-6 ans), différences garçons-filles, comportements prosociaux et langage (pragmatique), éveil à l'écrit en service de garde et pratiques pédagogiques.

Caroline Bouchard

Styles d'apprentissage, motivation, développement, développement humain et apprentissage, effet des pratiques artistiques et culturelles, pédagogie théâtrale, changement conceptuel, perspective historico-culturelle et médiations, créativité, développement professionnel, adaptation scolaire.

Alexandre Buysse

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

Lucie DeBlois

Femmes et sport. Formation par compétences. Homophobie en sport. Formation et supervision des entraîneurs sportifs. Élaboration de programmes de formation.

Guyline Demers

Formation des enseignants et contextes de pratique (stages de formation initiale et insertion professionnelle). Relation pédagogique et gestion de classe. Analyse réflexive et savoir pratique des enseignants. Approche narrative, récits de pratique et méthode de cas. Approche collaborative de recherche. Méthodologie qualitative : ethnographie et ethnométhodologie.

Serge Desgagné

Programme d'intervention en nutrition. Éducation à la santé. Nutrition sportive, Contrôle du poids. Comportements alimentaires.

Vicky Drapeau

Rôle de la famille dans le développement psychosocial des adolescents. Transition au secondaire comme contexte propice à l'apparition des difficultés d'adaptation psychosociale à l'adolescence. Problèmes de comportement et environnement pédagogique comme déterminants de l'inadaptation psychosociale au secondaire. Profils d'adolescents à risque de décrochage scolaire au secondaire.

Stéphane Duchesne

Didactique de l'éducation physique et sportive. Pédagogie de l'éducation physique et sportive. Éducation à la santé.

Jocelyn Gagnon

La gestion des comportements difficiles en classe. L'inclusion scolaire et sociale des élèves présentant des difficultés comportementales. La formation continue et

l'accompagnement du personnel scolaire. Le sentiment d'auto-efficacité des enseignants et leurs pratiques d'intervention en classe.

[Nancy Gaudreau](#)

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Courants pédagogiques contemporains. Programmes scolaires.

[Clermont Gauthier](#)

Développement sociocognitif au préscolaire et à l'élémentaire. Construction des savoirs en situation. Culture et cognition. Formation pratique en milieu scolaire. Ethnométhodologie.

[Fernand Gervais](#)

Épidémiologie et étiologie des blessures d'origine récréative et sportive. Prévention des blessures et promotion de la sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

[Claude Goulet](#)

Formation pratique à l'enseignement. Supervision pédagogique. Analyses de pratique. Méthodologies collaboratives. Transformation des pratiques. Innovation en enseignement. Prise de décision et environnement d'apprentissage. Médiation à l'aide des technologies. Gestion des interactions en classe. Intégration théorie pratique. Développement professionnel en contexte.

[Christine Hamel](#)

Environnements d'apprentissage contemporains. Processus enseignement apprentissage et approche centrée sur l'expérience. Savoir pratique en enseignement. Identité professionnelle, analyse réflexive et formation continue des enseignantes et enseignants.

[Thérèse Laferrière](#)

Psychologie de l'adolescence et conséquences en éducation. Développement social et affectif à l'adolescence et relations avec les enseignants et avec les pairs. Intégration collégiale des étudiants à risque. Tutorat maître élève.

[Simon Larose](#)

Fondements épistémologiques des théories du développement et de l'apprentissage et impact sur l'intervention éducative. Processus de développement et d'apprentissage chez l'enfant de 0 à 12 ans. Interinfluence du développement et de l'apprentissage à l'âge scolaire et rôle des médiations sociales et culturelles. Apprentissage et développement de compétences en lien avec des contextes éducatifs ou de pratique.

[Marie-Françoise Legendre](#)

Pratiques éducatives. Collaboration parent-enseignant ou parent-éducateur, implication parentale. Trouble du déficit d'attention et d'hyperactivité. Efficacité des programmes d'intervention. Observation.

[Julie Lessard](#)

Fondements de l'éducation. Histoire des idées pédagogiques. Sociologie de l'éducation. Culture scolaire. Politiques d'éducation.

[Louis Levasseur](#)

Littérature jeunesse et émergence de la littératie chez l'élève tout venant ou en difficulté langagière. Perspective développementale. Difficultés d'apprentissage. Déficience auditive. Développement cognitif et construction du langage chez l'enfant sourd. Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Problèmes de compréhension en lecture. Intervention auprès des élèves à risque. Intervention pédagogique auprès des enfants en difficulté. Difficultés d'apprentissage scolaire.

[Hélène Makdissi](#)

Pédagogie de l'éducation physique et sportive. Supervision de l'intervention en éducation physique et sportive.

[Denis Martel](#)

Éducation à la santé. Promotion de la pratique d'activités physiques en milieu scolaire. Efficacité de programmes en éducation physique et à la santé.

[Valérie Michaud](#)

Protection de la jeunesse, troubles de comportement en milieu scolaire, services à l'enfance et à la famille, évaluation de programmes.

[Sylvie Moisan](#)

Mesure de la performance en sport d'équipe. Mesure et évaluation en éducation physique et sportive. Éducation à la santé.

[Luc Nadeau](#)

Développement et apprentissage. Construction historico culturelle de la pensée sociale. Neurophénoménologie, développement du cerveau et neuropédagogie. Facteurs sociaux intervenant dans le développement sociocognitif. Programme d'éducation sociocognitive en milieux préscolaire et scolaire.

[Pierre Pagé](#)

Protection de l'intégrité physique et mentale des athlètes. Abus, harcèlement et violence dans le sport. Prévention des traumatismes intentionnels dans le sport.

[Sylvie Parent](#)

Adaptation scolaire : services éducatifs offerts aux élèves présentant des difficultés d'adaptation ou des troubles de comportement à l'école.

[Égide Royer](#)

Pédagogie sportive. Efficacité des processus d'entraînement. Formation des entraîneurs sportifs. Formation de formateurs.

[Claude Savard](#)

Fondements de l'éducation. Enseignement et culture. Formation des maîtres.

[Denis Simard](#)

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

[Pauline Sirois](#)

Intervention éducative. Efficacité du processus enseignement apprentissage. Apprendre à apprendre. Formation, perfectionnement et supervision pédagogique des éducateurs physiques. Pédagogie universitaire.

[Serge Talbot](#)

Dépistage, traitement, rééducation et prévention des blessures sportives. Plein air, santé et activité physique. Adaptation humaine au milieu naturel.

[Germain Thériault](#)

Interventions auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation (élèves à risque). Évaluation de dispositifs scolaires ou extrascolaires (inclusion, classe spéciale, redoublement, discrimination positive, etc.). Pédagogie différenciée. Adéquation et synergies entre ressources humaines et ressources matérielles (coenseignement, cointervention). Recherche-action et recherche collaborative.

[Philippe Tremblay](#)

Psychologie du sport. Préparation mentale et développement des habiletés de vie en contexte sportif. Analyse du rôle des entraîneurs sportifs et des parents auprès des athlètes.

[Christiane Trottier](#)

Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située. Activité, cognition, réflexivité et apprentissage en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Didactique de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail.

[Anabelle Viau-Guay](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 4 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à former un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution au savoir et de démontrer une ouverture au travail interdisciplinaire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir acquis la capacité d'analyser des événements éducatifs et de réfléchir, de façon critique, sur le savoir et ses processus d'acquisition;
- être devenu spécialiste dans un champ d'études et de recherche en psychopédagogie;
- être capable de lier à la problématique éducative dans son ensemble les données relatives à son champ de spécialisation;
- être en mesure de contribuer à l'avancement du savoir théorique et de la pratique en psychopédagogie par l'apport de nouvelles connaissances;
- pouvoir poursuivre des recherches originales de façon autonome;
- avoir la compétence nécessaire pour élaborer de nouvelles pratiques de recherche et d'intervention.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit prévoir une résidence de trois sessions consécutives.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information

Andrée Filiatrault

418 656-5775

Télécopieur: 418 656-7347

1-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Le séminaire doctoral facultaire, l'examen de doctorat et le séminaire de recherche de doctorat sont obligatoires.

Le choix de cours est fait conjointement avec le professeur qui agira à titre de directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit au doctorat doit d'abord remplir la *Déclaration de l'étudiant* (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la *Demande d'approbation* (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la *Justification de l'exemption* (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consultez le site du [CERUL](#).

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#) (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du CERUL ne pourra recevoir son diplôme de doctorat.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Examen de doctorat

L'examen de doctorat contribue à évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse. Dans la mesure où il réussit l'examen, l'étudiant reçoit également des recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Séminaire de recherche

Le séminaire de recherche contribue à évaluer la capacité d'un étudiant à présenter, de manière articulée et compétente, les principaux éléments de son projet de recherche, soit la problématique, le cadre théorique et la méthodologie de celui-ci.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Thèse

Le doctorat en psychopédagogie implique la réalisation d'une recherche dans ce domaine du savoir, ainsi que la rédaction d'une thèse qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

L'étudiant doit démontrer une maîtrise de la méthodologie de la recherche, une connaissance poussée de la documentation pertinente ainsi que la capacité de rédiger de façon claire et cohérente selon les normes en usage dans son domaine de recherche. Sa thèse doit apporter une contribution marquante à l'avancement des connaissances par l'originalité de son sujet ainsi que par la portée, la rigueur et l'interprétation des résultats de la recherche.

Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consultez la section [Mémoire et thèse](#) du site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

- La prélecture est une étape obligatoire dans le programme de doctorat en psychopédagogie.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de son doctorat.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en sciences de l'éducation ou dans un domaine d'études et de recherche pertinent, ou d'un diplôme équivalent.

Le candidat qui a obtenu une maîtrise dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire ou complémentaire, de même que le candidat qui est titulaire d'une maîtrise sans mémoire ou d'un diplôme équivalent.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande un curriculum vitæ, une lettre de motivation d'environ deux pages et un projet de recherche d'environ cinq pages. La lettre de motivation doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels. Le projet de recherche doit présenter le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter dans sa thèse, un bref état des connaissances dans ce domaine, les objectifs poursuivis et la méthodologie envisagée. La liste des références bibliographiques consultées est présentée en annexe.

Si le candidat fait une demande d'admission en ligne, il doit transmettre son curriculum vitae, sa lettre de motivation et son projet de recherche par courriel à documentsadmission@reg.ulaval.ca

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude pour la recherche. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de directeur de recherche. Le professeur peut être choisi soit par le candidat, soit par la direction du programme. Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de sa thèse. Si un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un directeur de recherche, la direction du programme communique avec les professeurs dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de la thèse afin de trouver un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
PSYCHOPÉDAGOGIE			21
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche		3
PPG-8000	Examen de doctorat		3
PPG-8002	Séminaire de recherche de doctorat		3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire		3
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques		3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation		3
EDC-7002	Sujets spéciaux		3
EDC-7003	Épistémologie et éducation		3
EDC-7005	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	 	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	 	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	 	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon		3
EDC-8001	Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation		6
EPS-7000	Recherche en intervention en éducation physique et sportive		3
EPS-7001	Supervision en éducation physique et sportive		3
EPS-7005	Lectures dirigées		1
EPS-7006	Lectures dirigées		2
EPS-7007	Lectures dirigées		3
EPS-7008	Sujets spéciaux (éducation physique)		1

<u>EPS-7009</u>	Sujets spéciaux (éducation physique)		2
<u>EPS-7010</u>	Sujets spéciaux (éducation physique)		3
<u>EPS-7011</u>	Sujets spéciaux (éducation physique)		3
<u>EPS-7012</u>	Femmes et sport		3
<u>EPS-7013</u>	Préparation mentale en sport : une perspective holistique		3
<u>FEM-7000</u>	Femmes, genre, savoirs et sociétés		3
<u>FEM-7001</u>	Éthique et pratique de la recherche féministe		3
<u>MEV-7005</u>	Évaluation formative de l'apprentissage		3
<u>MEV-7015</u>	Évaluation et compétences		3
<u>PPG-7000</u>	Inadaptation psychosociale chez les enfants et les adolescents : description et étiologie		3
<u>PPG-7002</u>	Construction sociale et culturelle des connaissances		3
<u>PPG-7005</u>	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique		3
<u>PPG-7016</u>	Formation des maîtres : bilan et perspectives		3
<u>PPG-7017</u>	Formation des maîtres : problématique et enjeux actuels		3
<u>PPG-7019</u>	Lectures dirigées en adaptation scolaire		3
<u>PPG-7020</u>	Lectures dirigées I		3
<u>PPG-7021</u>	Lectures dirigées II		3
<u>PPG-7022</u>	Conduites agressives à l'école		3
<u>PPG-7024</u>	Méthodologie de la recherche: approche quantitative		3
<u>PPG-7028</u>	Problèmes d'adaptation et cognition sociale		3
<u>PPG-7032</u>	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation		3
<u>PPG-7033</u>	Savoir pratique et approche narrative		3
<u>PPG-7036</u>	Sujets spéciaux		1
<u>PPG-7037</u>	Sujets spéciaux		3
<u>PPG-7038</u>	Sujets spéciaux		3
<u>PPG-7039</u>	Sujets spéciaux		3
<u>PPG-7040</u>	Sujets spéciaux		3
<u>PPG-7041</u>	Sujets spéciaux		2
<u>PPG-7043</u>	Troubles de comportement : état des connaissances et perspective d'évaluation		3
<u>PPG-7044</u>	Troubles de comportement: perspectives d'intervention à l'école		3
<u>PPG-7045</u>	Concept de compétence et son actualisation en éducation		3

PPG-7047	Éducation et culture		3
PPG-7048	Difficultés de comportement : personnaliser l'intervention		3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements		3
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière		3
PPG-7051	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière		3
PPG-7052	Fonction socioculturelle de l'école québécoise		3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire		3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

PPG-8801	Activité de recherche - thèse 1		3
PPG-8802	Activité de recherche - thèse 2		10/activité temps complet
PPG-8803	Activité de recherche - thèse 3		10/activité temps complet
PPG-8804	Activité de recherche - thèse 4		10/activité temps complet
PPG-8805	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
PPG-8806	Activité de recherche - thèse 6		9/activité temps complet
PPG-8807	Activité de recherche - thèse 7		9/activité temps complet
PPG-8808	Activité de recherche - thèse 8		9/activité temps complet

Version: 2014-07-07 14:32:39 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT EN SCIENCES DE L'ORIENTATION (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Thèmes de recherche des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Gestion et supervision (scolaire et pédagogique). Éducation interculturelle. Communauté d'apprentissage professionnelle. Leadership pédagogique. Minorités linguistiques et culturelles. Réussite scolaire.

[Yamina Bouchamma](#)

Analyse réflexive et transformation des pratiques professionnelles. Intégration socioprofessionnelle. Intervention éducative et apprentissage expérientiel. Supervision et formation. Recherche participative. Intégration, accompagnement et maintien en emploi. Santé mentale au travail. Recherche-action.

[Bruno Bourassa](#)

Développement et choix professionnel. Psychologie sociale et organisationnelle. Psychologie interculturelle. Identité, stratégies identitaires et insertion socioprofessionnelle.

[Hélène Cardu](#)

Counseling psychologique et orientation de vie. Adaptation, insertion sociale et projets de vie. Développement de l'adulte et cheminement existentiel.

[Jean-Louis Drolet](#)

Trajectoires professionnelles atypiques. Transitions socioprofessionnelles. Identité et rapport au travail. Dimensions historiques, psychologiques et sociales du travail. Insertion socioprofessionnelle. Développement personnel et professionnel. Supervision en counseling.

[Geneviève Fournier](#)

Développement des dispositifs en orientation et en insertion sur le marché du travail. Applications des fondements d'orientation et d'insertion. Modalités d'accompagnement (éco, hétéro, co et auto) et de supervision en counseling et orientation. Mobilités, transitions, expériences éducatives de diverses populations (étudiants internationaux, adultes, etc.). Reconnaissance des acquis et développement des compétences (RAC). Pratiques individuelles et organisationnelles de bilans. Évaluation des processus (programmes, outils en ligne) et des résultats.

[Liette Goyer](#)

Motivation, réussite et persévérance scolaires. Dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle des adolescents et des jeunes adultes.

[Frédéric Guay](#)

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Genre et éducation. Histoire de l'éducation. Politique et éducation. Sociologie de l'éducation. Organisations et institutions.

[Thérèse Hamel](#)

Planification et gestion de l'éducation. Analyse des systèmes d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Étude du travail des gestionnaires dans les organisations d'enseignement. Gestion des personnes et des organisations. Étude du changement en éducation.

[Lucie Héon](#)

Développement de carrière. Psychométrie. Évaluation institutionnelle et évaluation de programmes. Méthodologie de la recherche. Organisations et institutions.

[Chantale Jeanrie](#)

Intervention psychoéducatrice. Déficience intellectuelle. Troubles envahissants du développement. Développement et éducation des jeunes enfants qui ont des incapacités.

[Francine Julien-Gauthier](#)

Leadership éducatif et réussite scolaire. Analyse féministe de l'éducation. Leadership et éducation en milieu linguistique minoritaire. Leadership éthique et culture organisationnelle.

[Claire Lapointe](#)

Psychologie communautaire. Psychosociologie des pratiques sociales et éducatives. Processus fondamentaux et appliqués du développement du pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des collectivités. Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie du développement. Évaluation de programmes.

[Yann Le Bossé](#)

Psychosociologie des groupes. Intervention et recherche en groupe. Santé psychologique au travail. Travail professoral. Analyse et transformation des pratiques professionnelles dans les services liés à l'emploi. Pratiques réflexives et savoirs d'expérience. Élaboration et évaluation de programmes.

[Chantal Leclerc](#)

Pratiques éducatives parentales. Collaboration parent/enseignant ou parent/éducatrice. Trouble du déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH).

[Julie Lessard](#)

Prévention de l'inadaptation psychosociale. Petite enfance autochtone et allochtone. Recherche appliquée en psychoéducation.

[Suzanne Manningham](#)

Psychologie de l'orientation. Transition école travail. Identité professionnelle. Rapport au travail. Formation professionnelle. Décrochage scolaire et professionnel. Efficacité de l'orientation. Alliance de travail.

[Jonas Masdonati](#)

Phénomènes de groupes. Relations parents-enfants. Développement de l'enfant. Éducation psychologique.

[Marcel Monette](#)

Psychométrie. Troubles de comportement des enfants et résilience. Conséquences liées aux sévices sexuels ou aux autres formes d'abus. Évaluation des enfants dans les cas de garde d'enfants, d'abus et de négligence et recherche sur l'adaptation de ces enfants. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

[Nathalie Parent](#)

Pratiques de l'orientation. Transition à l'enseignement supérieur. Parcours scolaire et résilience. Développement des pratiques de l'orientation dans le domaine scolaire. Problématiques d'orientation scolaire. Analyse critique des déterminants structurels de l'orientation scolaire. Cheminement des étudiants et transitions à l'enseignement supérieur. Analyse critique des retombées des expériences de formation internationale sur le cheminement scolaire et professionnel.

[France Picard](#)

Sociologie de l'éducation. Construction identitaire. Sociologie de la jeunesse. Rapports d'altérité et éducation interculturelle. Minorités linguistiques et culturelles. Parcours éducatifs. Mobilité géographique.

Annie Pilote

Psychologie de la motivation et des relations interpersonnelles appliquée à l'éducation et à l'orientation. Contribution des parents au développement motivationnel et vocationnel. Déterminants des comportements parentaux.

Catherine Ratelle

Psychologie de la personnalité et son évaluation. Processus adaptatif. Psychopathologies du développement et problématiques psychosociales (toxicomanie, délinquance, troubles mentaux graves, etc.) Counseling en vue de la réadaptation. Fondements de l'accompagnement en counseling et en psychothérapie. Méthodes qualitatives en recherche : ethnographie, phénoménologie, herméneutique, méthode coopérative expérientielle.

Jimmy Ratté

Évaluation institutionnelle, évaluation de programme. Élaboration de programmes. Prévion et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

Denis Savard

Psychodynamique du travail. Santé mentale au travail. Intégration professionnelle et maintien en emploi. Programme d'aide aux employés. Clinique du travail. Intégration professionnelle et environnement de travail. Santé mentale et retour au travail.

Louise St-Arnaud

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

Pierre Valois

Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail

Chef de file scientifique au Québec et au Canada, le CRIEVAT se consacre particulièrement à l'étude des relations individu/formation/vie au travail et des pratiques qui y sont associées. La programmation du CRIEVAT cherche à éclairer la façon dont se fait le pont entre l'école et le monde du travail, de même que les diverses discontinuités et ruptures dans la vie au travail qui peuvent survenir par la suite. L'équipe du CRIEVAT compte 43 chercheurs réguliers et associés qui œuvrent dans divers milieux tels que les institutions scolaires, les organismes communautaires, les entreprises, les services d'aide à l'employabilité, etc.

Le CRIEVAT est la seule instance québécoise, et une des rares instances canadiennes, à regrouper toute l'expertise scientifique pertinente pour construire des savoirs théoriques et pratiques qui visent globalement à :

- analyser et comprendre les nouveaux enjeux liés à la préparation, à l'insertion et à l'intégration socioprofessionnelle de la main-d'œuvre;
- évaluer, adapter et créer des outils de recherche et d'intervention en lien avec ces nouvelles connaissances.

Les travaux du CRIEVAT apportent des éléments de solution à au moins quatre problématiques sociales majeures qui exigent des interventions immédiates :

- les difficultés à préparer les jeunes aux réalités du travail;
- le décrochage socioprofessionnel;
- les inégalités et les difficultés vécues au travail;
- le besoin de solutions novatrices pour soutenir les travailleurs en difficulté.

La programmation scientifique s'organise autour de trois volets de recherche distincts et complémentaires, regroupant cinq axes de recherche étroitement liés :

Volet 1 Préparation à la vie au travail, expériences éducatives et transition vers le marché du travail

Axe 1. Choix professionnels, parcours scolaires et insertion socioprofessionnelle

Volet 2. Diversité des trajectoires professionnelles et dynamiques de maintien durable en emploi

Axe 2. Développement psychosocial des personnes au travail

Axe 3. Santé psychologique au travail et environnement psychosocial de travail

Volet 3. Développement des pratiques d'accompagnement individuel et collectif

Axe 4. Analyse et transformation des pratiques professionnelles et de soutien organisationnel

Axe 5. Développement, implantation et évaluation d'outils d'orientation scolaire et professionnelle

Description officielle

Cette page était à jour le 28 décembre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de former un spécialiste capable d'enrichir le savoir scientifique dans les champs relatifs au développement personnel, vocationnel et social d'individus et de groupes.

Au terme de ses études, la personne qui obtient son doctorat devrait :

- faire la preuve d'une connaissance approfondie en sciences de l'orientation;
- avoir acquis une grande capacité d'analyse critique des savoirs et des interventions en sciences de l'orientation;
- connaître et appliquer au champ de spécialisation choisi les méthodes et modèles d'analyse appropriés;
- être capable de mener des recherches originales de façon autonome;
- pouvoir contribuer à l'avancement des connaissances en sciences de l'orientation.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions, dont deux doivent être consécutives. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, après entente avec le directeur de recherche et la direction de programme. Afin de satisfaire à cette exigence, une seule session d'été peut être admise comme scolarité continue. Tout en tenant compte des exigences de temps complet qu'il comporte, le programme de doctorat peut être poursuivi à temps partiel.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Liette Goyer

liette.goyer@fse.ulaval.ca

Pour information

Martine Boucher

Agente de gestion des études

4-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant inscrit au doctorat élabore son programme d'études. Ce programme d'études, précisant et justifiant tous les cours ou séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Approbation du projet par le Comité d'éthique

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier en remettant une copie au secrétariat de son programme. S'il fait appel à des sujets humains, il doit transmettre copie de la déclaration au CERUL et, au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, soumet ce projet pour approbation au CERUL au moyen du formulaire prévu à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains. L'étudiant qui réalise sa recherche dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CERUL a déjà été obtenue doit déposer une demande d'exemption au CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#) (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

TRAVAIL DE RECHERCHE

Comité de thèse

L'étudiant doit former son comité de thèse, composé d'au moins deux membres du corps professoral, en plus du directeur de recherche. Ce comité, présidé par son directeur de recherche, le conseillera dans la réalisation de son projet de recherche et participera au séminaire de recherche obligatoire pour tout étudiant au doctorat. La composition du comité doit être approuvée dès que possible par la direction de programme.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat a pour objectif d'évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse de doctorat. Dans la mesure où l'étudiant réussit l'examen, il recevra également des recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Cet examen doit comporter deux volets, l'un rétrospectif et l'autre prospectif. Il a une valeur de 3 crédits et fait partie des 21 crédits de scolarité du programme d'études de l'étudiant. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 12 crédits de cours, mais ne pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche). Au moins deux mois avant la date prévue pour la partie orale de l'examen (date déterminée par l'étudiant, en concertation avec son directeur de recherche), l'étudiant et son directeur proposent un jury d'examen. Ce jury comprend le directeur et au moins deux autres professeurs et pourra, le cas échéant, devenir le comité de thèse une fois l'examen réussi. La composition du jury est soumise à l'approbation de la direction de programme. L'étudiant doit, au même moment ou avant si possible, soumettre à l'approbation de la direction de programme son plan d'examen.

L'examen de doctorat est soit privé, soit public. La note est attribuée en fonction du système de notation en vigueur au troisième cycle (A+ à E). La réussite de l'examen est obligatoire pour la poursuite du programme. En cas d'échec, une seule reprise est permise par décision unanime des membres du jury seulement.

Le texte complet de la politique de l'examen de doctorat et les formulaires à remplir pour le dépôt du plan d'examen et pour l'approbation du jury peuvent être obtenus au secrétariat du programme.

Séminaire de recherche de doctorat

Le séminaire de recherche de doctorat fait suite à l'examen de doctorat et permet à l'étudiant de présenter ses objectifs particuliers de recherche, ainsi que la méthodologie qu'il se propose d'utiliser pour les atteindre. Ce séminaire doit impérativement être tenu avant toute collecte de données, puisqu'il doit permettre de préciser suffisamment le projet pour être en mesure de déposer, s'il y a lieu, une demande d'approbation au Comité d'éthique.

Le séminaire est suivi d'une évaluation qui prend la forme d'un rapport rédigé par le directeur de recherche, avec la participation des membres du comité de thèse, et remis au directeur de programme qui se charge ensuite de le faire parvenir à l'étudiant.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Thèse

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale du mémoire ou de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant. Cette étape précède l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury composé d'au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

ADMISSIBILITÉ

Exigence générale

Le titulaire d'une maîtrise en sciences de l'orientation, en sciences de l'éducation (orientation), d'une maîtrise ès arts (orientation) ou d'un diplôme jugé équivalent peut être admissible au doctorat.

Exigences particulières

Le candidat doit, avant d'être admis, établir une entente avec son directeur de recherche. Avec sa demande d'admission, le candidat doit inclure un texte de 10 à 15 pages présentant son sujet de recherche, les objectifs généraux poursuivis, ainsi qu'une brève bibliographie pertinente. Ce projet de recherche provisoire servira aux fins de l'examen d'admission. Cet examen oral porte sur les connaissances du candidat, connaissances acquises lors de ses études antérieures et dans ses expériences de travail, ainsi que sur ses connaissances relatives à son sujet de thèse de doctorat. Toutefois, les modalités de recherche ne sont pas évaluées à cette étape. Le jury doit pouvoir déterminer s'il y a bien matière à thèse doctorale dans le sujet choisi et si le département d'accueil dispose des ressources pour bien encadrer la personne.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande d'admission et tient compte, dans son évaluation, de l'ensemble du dossier (dossier scolaire, rapports d'appréciation, curriculum vitæ, texte soumis, recommandation du jury de l'examen d'admission). De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des intérêts du candidat avec les champs de recherche des professeurs intervenant dans ce programme. Elle dépend aussi de la capacité des professeurs à recevoir de nouveaux étudiants. Aucune personne n'est admise sans directeur de recherche.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES DE L'ORIENTATION			21
CSO-8000	Examen de doctorat		3
CSO-8002	Séminaire de recherche de doctorat		3
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche		3

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS

Réussir 12 crédits pertinents aux objectifs de recherche avec approbation de la direction de programme.

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

CSO-8801	Activité de recherche - thèse 1		9/activité temps complet
--------------------------	---------------------------------	---	--------------------------

CSO-8802	Activité de recherche - thèse 2		9/activité temps complet
CSO-8803	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
CSO-8804	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
CSO-8805	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
CSO-8806	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
CSO-8807	Activité de recherche - thèse 7		8/activité temps complet
CSO-8808	Activité de recherche - thèse 8		8/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

DOCTORAT EN TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Intérêts généraux : dispositifs technologiques (mécanismes à la fois individuels, collectifs, institutionnels, physiques et administratifs), au sein du corps social, susceptibles d'améliorer la créativité, l'autonomie (« empowerment ») et le partage. Intérêts particuliers : médias sociaux (intelligence collective), étude des médias (« critical-creative media study »), alphabétisation technologique dans les contextes fragiles (logiciel libre, Terminaux X, SOLE de Sugata Mitra, JNavique de Lina Sylvain, UNESCO Youth Engagement Policy Forums, etc.), philosophie de la technologie (Daignault, Idhe, Steigler, Latour, Stengers, Haraway, etc.), controverses technoscientifiques (Actor Network Theory), concept savoir-pouvoir, éducation à la santé (biopolitique - Foucault et Agamben), études et recherches féministes (condition de la femme, éducation des filles).

[Renée-Marie Bernadette Fountain](#)

Utilisation des TIC en mathématiques aux différents ordres d'enseignement.

[Claudia Corriveau](#)

Conception de situations d'apprentissage-évaluation (SAÉ) utilisant les TIC et en particulier les jeux sérieux mobiles à réalité augmentée, en univers social, histoire, géographie, éducation à la citoyenneté.

[Margot Kaszap](#)

Conception et mise en œuvre d'environnements d'apprentissage en réseau (milieux d'éducation formelle et non formelle selon la définition de l'UNESCO). Enjeux de pérennité et de déploiement en matière d'innovation. Applications pédagogiques des TIC.

[Thérèse Laferrière](#)

Formation à distance : conception et mise en œuvre d'environnements d'apprentissage à distance et en ligne; facteurs de persévérance et de réussite; stratégies d'enseignement, d'encadrement et d'apprentissage; étudiants internationaux. Compétences numériques et compétences informationnelles: recherche, évaluation critique et utilisation éthique de l'information. Applications pédagogiques des TIC.

[Martine Mottet](#)

Domaines du design pédagogique, de la technologie éducative, de l'enseignement à distance et de l'apprentissage en ligne, modes synchrone et asynchrone, au niveau de l'enseignement supérieur et des études supérieures. Programme de recherche comportant divers volets ayant pour fil conducteur le design pédagogique d'objets, d'outils et d'environnements d'apprentissage.

[Thomas Michael Power](#)

Éthique et technologies de l'information et de la communication.

[Vincent Richard](#)

Apprentissage dans des contextes de formation qui font un usage pédagogique des TIC, notamment dans des contextes d'apprentissage coopératif médiatisé par ordinateur (CSCL) et des communautés d'apprentissage (CoL). Axe 1 : analyse de besoins, conception, développement, utilisation et évaluation des environnements informatiques d'apprentissage humain (EIAH); jeux sérieux (Serious Games); apprentissage par coopération et compétition dans les jeux. Axe 2 : gestion de projets en technologie éducative : analyse des besoins, compétences, conception, développement, gestion du changement et évaluation des projets d'innovation en technologie éducative et des dispositifs de formation hybride et en ligne. Axe 3 : facteur temporel dans l'apprentissage : régulation des temps d'apprentissage; a/synchronie, polychronie et perspectives temporelles.

[Margarida Romero](#)

Pédagogie de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail. Ergonomie, innovations et développement des compétences en milieu de travail. Activité, cognition, réflexivité, apprentissage et développement professionnel en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située.

[Anabelle Viau-Guay](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 21 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs d'amener l'étudiant à :

- acquérir une connaissance approfondie de la recherche en technologie éducative;
- développer ses habiletés comme chercheur;
- adopter un regard critique sur les réalités complexes du domaine de manière à contribuer de façon originale au savoir dans un des champs de la technologie éducative.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi en grande partie à distance. Pour connaître les cours offerts, consultez le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Mottet

418 656-2131 poste 5483

Télécopieur: 418 656-2905

martine.mottet@fse.ulaval.ca

Pour information

Cynthia Hunt

Agente de gestion des études

418 656-5685

Télécopieur: 418 656-7347

2-Etudes-Superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Exigences particulières concernant les cours à distance

Le candidat doit être habile à s'informer et à communiquer à l'aide des technologies numériques, par exemple : utiliser des logiciels bureautiques, naviguer avec aisance dans un site Web, échanger en mode asynchrone (envoyer un message et un fichier joint par courriel, participer à un forum, etc.) et en mode synchrone (clavarder, participer à une visioconférence, etc.). Il doit aussi disposer d'un ordinateur récent, d'un casque d'écoute avec microphone et d'une connexion rapide et fiable à Internet.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit au doctorat doit d'abord remplir la Déclaration de l'étudiant (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la Demande d'approbation (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la Justification de l'exemption (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Il est à noter que, pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences du Comité d'éthique.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consultez le site du [CERUL](#).

TRAVAIL DE RECHERCHE

Examen de doctorat

L'examen de doctorat contribue à évaluer le potentiel d'un étudiant à poursuivre ses études doctorales et à mener à bien sa thèse. Dans la mesure où il réussit l'examen, l'étudiant reçoit également des recommandations pour la poursuite de ses travaux de recherche.

Séminaire de recherche

Le séminaire de recherche contribue à évaluer la capacité d'un étudiant à présenter, de manière articulée et compétente, les principaux éléments de son projet de recherche, soit la problématique, le cadre théorique et la méthodologie de celui-ci.

Thèse

Faire un doctorat en technologie éducative implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissance et de produire un document, appelé thèse, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans sa thèse, l'étudiant de doctorat doit démontrer une pleine maîtrise de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une connaissance poussée de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine. De plus, par l'originalité du sujet traité, par la portée des résultats donnés et par la rigueur de leur interprétation, la thèse de doctorat doit constituer une contribution marquante à l'avancement des connaissances dans son domaine du savoir.

Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consultez la section [Mémoire et thèse du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de son doctorat (examen de doctorat, séminaire de recherche, rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, soutenance, dépôt final, etc.).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en sciences de l'éducation ou dans un domaine d'études et de recherche pertinent, ou d'un diplôme équivalent.

Le candidat qui a obtenu une maîtrise dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire ou complémentaire, de même que le candidat qui est titulaire d'une maîtrise sans mémoire ou d'un diplôme équivalent.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevés de notes et trois rapports d'appréciation), le candidat doit joindre à sa demande :

- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation d'environ deux pages qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels;
- un projet de recherche d'environ cinq pages qui présente le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter dans sa thèse, un bref état des connaissances dans ce domaine, les objectifs poursuivis et la méthodologie envisagée. La liste des références bibliographiques consultées est présentée en annexe.

Si le candidat fait une demande d'admission en ligne, il doit y joindre la version électronique de son curriculum vitæ, de sa lettre de motivation et de son projet de recherche.

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude pour la recherche. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de directeur de recherche. Le professeur peut être identifié soit par le candidat, soit par la direction du programme.

Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de sa thèse. Si un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un directeur de recherche, la direction du programme communique avec les professeurs dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de la thèse afin d'identifier un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE			21
<u>EDC-8002</u>	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche		3
<u>TEN-8000</u>	Examen de doctorat	 	3
<u>TEN-8002</u>	Séminaire de recherche de doctorat	 	3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS :			
<u>ADS-7013</u>	Recherche qualitative	 	3
<u>AEE-7013</u>	Pédagogie critique : fondements et pratiques		3
<u>DID-7000</u>	Analyse et écriture de textes de genre universitaire		3
<u>DID-7029</u>	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique		3
<u>EDC-7004</u>	Analyses de controverses		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>EDC-7011</u>	Réussir ses études universitaires à l'ère numérique : rechercher et présenter l'information		3
<u>EDC-7016</u>	Théorie de l'activité : un tour d'horizon		3
<u>EDC-8001</u>	Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation		6
<u>MEV-7005</u>	Évaluation formative de l'apprentissage		3
<u>MEV-7015</u>	Évaluation et compétences		3
<u>PPG-7016</u>	Formation des maîtres : bilan et perspectives		3
<u>PPG-7017</u>	Formation des maîtres : problématique et enjeux actuels		3
<u>PPG-7024</u>	Méthodologie de la recherche: approche quantitative		3
<u>PPG-7032</u>	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation		3
<u>PPG-7045</u>	Concept de compétence et son actualisation en éducation		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3
<u>TEN-7000</u>	Apprentissage en réseau : pratique internationale		3
<u>TEN-7001</u>	Approche systémique et analyse de besoins	 	3
<u>TEN-7002</u>	Atelier de production avancée I	 	3
<u>TEN-7003</u>	Atelier de production avancée II	 	3
<u>TEN-7006</u>	Design de systèmes d'enseignement et de formation		3

<u>TEN-7007</u>	Environnements d'apprentissage en réseau		3
<u>TEN-7009</u>	Lectures dirigées	 	1
<u>TEN-7010</u>	Lectures dirigées		2
<u>TEN-7011</u>	Lectures dirigées	 	3
<u>TEN-7012</u>	De l'enseignement à distance à l'apprentissage en ligne	 	3
<u>TEN-7015</u>	Planification de systèmes d'enseignement II		3
<u>TEN-7016</u>	Stage en technologie éducative	 	3
<u>TEN-7017</u>	Sujets spéciaux		1
<u>TEN-7018</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7019</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7020</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7021</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7022</u>	TIC et gestion de projets (en réseau)		3
<u>TEN-7024</u>	Stratégies de réalisation de messages multimédias		3
<u>TEN-7026</u>	Organisation et mise en oeuvre de système de formation		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>TEN-8801</u>	Activité de recherche - thèse 1		9/activité temps complet
<u>TEN-8802</u>	Activité de recherche - thèse 2		9/activité temps complet
<u>TEN-8803</u>	Activité de recherche - thèse 3		9/activité temps complet
<u>TEN-8804</u>	Activité de recherche - thèse 4		9/activité temps complet
<u>TEN-8805</u>	Activité de recherche - thèse 5		9/activité temps complet
<u>TEN-8806</u>	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
<u>TEN-8807</u>	Activité de recherche - thèse 7		8/activité temps complet
<u>TEN-8808</u>	Activité de recherche - thèse 8		8/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION ET

ÉVALUATION EN ÉDUCATION (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Principaux champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à conseiller l'étudiant.

Communautés d'apprentissage/de pratique. Écoles efficaces. Minorités (linguistique, culturelle, visible). Autochtones. Évaluation/accompagnement/supervision du personnel enseignant. Réussite scolaire. Leadership pédagogique.

[Yamina Bouchamma](#)

Évaluation de l'apprentissage. Mesure et psychométrie. Analyses statistiques en sciences humaines et sociales. Évaluation à grande échelle/enquêtes nationales et internationales.

[Éric Frenette](#)

Motivation scolaire et dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle.

[Frédéric Guay](#)

Sociologie de l'éducation. Histoire de l'éducation. Genre et éducation. Aspects internationaux et comparatifs de l'éducation. Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Organisations et institutions. Politique et éducation.

[Thérèse Hamel](#)

Planification et gestion de l'éducation. Étude des organisations d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Analyse du travail des personnes. Genre et gestion. Analyse de la dynamique et du changement en éducation. Méthodes de recherche mixte.

[Lucie Héon](#)

Psychométrie. Développement, validation et évaluation d'outils de tests et questionnaires. Traduction conceptuelle de tests et questionnaires. Réduction des biais culturels et linguistiques en évaluation. Évaluation appliquée aux institutions, programmes et personnes (contextes scolaire, organisationnel et social). Sélection de personnel. Évaluation des enseignants et de la formation. Méthodes de recherche.

[Chantale Jeanrie](#)

Leadership éducatif et réussite éducative. Analyse féministe de l'éducation. Leadership et éducation en milieu linguistique minoritaire. Leadership éthique et culture organisationnelle.

[Claire Lapointe](#)

Psychométrie (tests d'intérêt de personnalité, d'aptitudes, d'intelligence employés en orientation et en psychologie). Évaluation des troubles d'adaptation des enfants et résilience. Évaluation du retard mental et des troubles mentaux. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

[Nathalie Parent](#)

Enseignement supérieur, parcours scolaire et parcours d'orientation, méthodologies mixtes, méthodologies comparatives d'analyse des dispositifs en éducation.

[France Picard](#)

Sociologie de l'éducation et de la jeunesse. Parcours étudiants à l'enseignement supérieur. Construction de l'identité. Éducation interculturelle et rapports ethniques. Politiques éducatives et linguistiques. Pédagogie critique. Recherche qualitative. Éducation comparée.

[Annie Pilote](#)

Évaluation institutionnelle, Recherche institutionnelle, Élaboration de programmes. Préviation et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodologie de la recherche.

[Denis Savard](#)

Évaluation des troubles psychologiques. Psychométrie (tests de personnalité, d'aptitude, d'intérêt, d'attitude, d'intelligence employés en orientation et en psychologie). Attitude face à l'environnement académique et réussite scolaire. Troubles de la personnalité. Satisfaction conjugale.

[Claudia Savard](#)

Évaluation des compétences/apprentissages et de l'écriture. Échelles de mesure, attitudes, croyances et comportements. Comparaisons interlangues. Jeux de hasard et d'argent.

[Serge Sévigny](#)

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

[Pierre Valois](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 6 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les objectifs généraux de ce programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies et articulées en ce qui a trait à la concentration du programme qu'il aura choisie et de favoriser les attitudes propres au développement d'une compétence professionnelle dans ce champ d'activité.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant :

- de se familiariser avec les méthodologies de recherche pertinentes à sa concentration;
- de comprendre les fondements et principaux modèles théoriques de sa concentration et d'en faire une application appropriée selon les enjeux du domaine de l'éducation;
- de développer une perspective critique de sa concentration;
- d'exercer diverses fonctions dans son champ de compétence professionnelle.

CONCENTRATIONS

- Fondements sociaux de l'éducation
- Mesure et évaluation en éducation
- Planification et gestion en éducation

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Éric Frenette
418 656-2131 poste 3759
Eric.Frenette@fse.ulaval.ca

Pour information

Johanne Gagné

418 656-7884

Télécopieur: 418 656-7347

3-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit démontrer une maîtrise suffisante du français parlé et écrit.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Encadrement des études

Au cours de sa première session d'inscription, l'étudiant doit choisir un professeur qui intervient dans le programme pour le conseiller dans ses choix de cours et prendre entente avec lui. L'étudiant fait son choix en fonction de ses intérêts et les champs d'expertise des professeurs. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Avant la fin de la première session d'inscription, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de conseiller à l'aide d'un formulaire prévu à cet effet et qui lui sera remis par la direction de programme.

Évaluation des progrès de l'étudiant

Comme le prévoit le [Règlement des études](#), la direction de programme doit voir à l'évaluation des progrès des étudiants sous sa responsabilité au moins une fois par année. À cette fin, l'étudiant s'assure de répondre aux exigences relatives au programme et d'en aviser la direction afin de maintenir son dossier à jour. Il remplit aussi le sondage électronique « Suivi des progrès de l'étudiant » qui lui sera transmis par courriel au début de chaque session.

Au cours de la première session d'inscription, les nouveaux étudiants seront conviés à une séance d'information menée par la direction de programme portant sur le déroulement des études et les grandes étapes du cheminement.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Essai

Réaliser un essai consiste à faire état des connaissances associées à un domaine de savoir. L'étudiant peut obtenir un document dans lequel sont précisés les objectifs de l'essai, les formes qu'il peut prendre ainsi que les étapes à suivre. Celui-ci est disponible au secrétariat du programme.

Une fois terminé, l'essai est déposé en trois exemplaires reliés au secrétariat du programme. Il est évalué par le conseiller de l'essai ainsi qu'un autre professeur habilité à le faire, sous l'approbation de la direction de programme. L'essai doit satisfaire aux exigences universitaires de 6 crédits (270 heures de travail).

Projet d'essai

Le contenu de l'essai relève d'une entente particulière entre l'étudiant et son conseiller. Cette entente est soumise à l'approbation de la direction de programme à l'aide du formulaire Approbation du sujet d'essai disponible au secrétariat du programme. L'étudiant doit remettre son formulaire dûment rempli au plus tard à la fin de sa deuxième session d'inscription.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Le cheminement de l'étudiant admis à la session d'hiver peut s'avérer plus difficile compte tenu que la majorité des cours obligatoires ne se donnent qu'à l'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Est admissible au programme de maîtrise le titulaire d'un baccalauréat en éducation ou dans un domaine d'études pertinent, ayant obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent.

De plus, le candidat doit avoir suivi avec succès, pendant sa scolarité de baccalauréat, au moins 6 crédits de cours en lien avec la concentration dans laquelle il s'inscrit. À défaut de satisfaire à cette exigence, le candidat pourrait se voir imposer une scolarité préparatoire ou complémentaire.

Il peut aussi arriver qu'un candidat soit admis à une session (12 crédits de cours) sous condition de remplir certaines exigences fixées au moment de l'admission. À la fin de cette session, la direction de programme évalue la capacité du candidat à poursuivre ou non son programme d'études.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes, rapports d'appréciation), le candidat doit présenter un curriculum vitæ détaillé, de même qu'une lettre de motivation d'environ deux pages.

Le programme de maîtrise en administration et évaluation en éducation offre trois concentrations : les fondements sociaux, la planification et la gestion, de même que la mesure et l'évaluation. Le candidat doit choisir une de ces concentrations lors de sa demande d'admission.

Dans sa lettre de motivation, le candidat énonce les objectifs visés en poursuivant des études de maîtrise dans ce programme, indique la concentration choisie en mentionnant clairement quels sont les cours de sa formation antérieure qui sont en lien avec celle-ci et présente brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son essai.

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de l'ensemble du dossier (relevé de notes, rapports d'appréciation, curriculum vitæ, lettre de motivation).

L'admission au programme dépend aussi de la disponibilité des professeurs ainsi que de l'adéquation entre les intérêts du candidat et les champs d'expertise des professeurs intervenant dans le programme.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCTION			24
ADS-7014	Méthodes de recherche		3
AEE-6000	Essai		6
AEE-7000	Administration et évaluation en éducation : fondements et enjeux		3
RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :			
ADS-7013	Recherche qualitative	 	3
MEV-7011	Analyse de données I		3

RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ADS-7008</u>	Introduction à la sociologie de l'éducation		3
<u>ADS-7009</u>	Introduction à l'administration scolaire		3
<u>ADS-7010</u>	Introduction à l'analyse politique de l'éducation		3
<u>ADS-7011</u>	Introduction à l'économie de l'éducation		3
<u>MEV-7009</u>	Évaluation institutionnelle		3
<u>MEV-7012</u>	Modèles de mesure I		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		21

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS

En plus des crédits acquis dans sa concentration, l'étudiant doit réussir 9 crédits parmi les cours suivants :

<u>ADS-6022</u>	Système d'enseignement collégial et société			3
<u>ADS-7000</u>	Analyse des réformes : changement et innovation			3
<u>ADS-7001</u>	Culture organisationnelle			3
<u>ADS-7002</u>	Éducation et développement			3
<u>ADS-7003</u>	Évaluation des politiques éducatives			3
<u>ADS-7004</u>	Femmes, école et société			3
<u>ADS-7005</u>	Financement de l'éducation			3
<u>ADS-7006</u>	Gestion des ressources humaines en éducation			3
<u>ADS-7007</u>	Gestion et supervision pédagogique			3
<u>ADS-7008</u>	Introduction à la sociologie de l'éducation			3
<u>ADS-7009</u>	Introduction à l'administration scolaire			3
<u>ADS-7010</u>	Introduction à l'analyse politique de l'éducation			3
<u>ADS-7011</u>	Introduction à l'économie de l'éducation			3
<u>ADS-7012</u>	Planification en éducation			3
<u>ADS-7015</u>	Pouvoir, rapports sociaux de sexe et éducation			3
<u>ADS-7016</u>	Séminaire sur l'enseignement supérieur			3
<u>ADS-7017</u>	Sexe, ethnie et gestion des organisations scolaires			3

<u>ADS-7018</u>	Sociologie de la jeunesse : question spéciale		3
<u>ADS-7019</u>	Stratégies de changement		3
<u>AEE-7001</u>	Aspects internationaux et comparatifs de l'éducation		3
<u>AEE-7002</u>	Essai-stage		6
<u>AEE-7003</u>	Leadership en éducation	 	3
<u>AEE-7004</u>	Lectures dirigées		1
<u>AEE-7005</u>	Lectures dirigées		2
<u>AEE-7006</u>	Lectures dirigées		3
<u>AEE-7007</u>	Rôle-conseil dans les organisations		3
<u>AEE-7008</u>	Séminaire d'auteurs et d'auteurs en éducation		3
<u>AEE-7009</u>	Stage en administration et évaluation en éducation		3
<u>AEE-7010</u>	Sujets spéciaux		3
<u>AEE-7011</u>	Sujets spéciaux		3
<u>AEE-7012</u>	Sujets spéciaux		3
<u>MEV-7004</u>	Évaluation de programmes I		3
<u>MEV-7005</u>	Évaluation formative de l'apprentissage		3
<u>MEV-7006</u>	Construction d'échelles d'attitude		3
<u>MEV-7007</u>	Analyse de variables multiples		3
<u>MEV-7008</u>	Méthodes de collecte de données		3
<u>MEV-7009</u>	Évaluation institutionnelle		3
<u>MEV-7010</u>	Micro-ordinateur et analyse de données		3
<u>MEV-7011</u>	Analyse de données I		3
<u>MEV-7012</u>	Modèles de mesure I		3
<u>MEV-7013</u>	Évaluation appliquée à la sélection du personnel		3
<u>MEV-7014</u>	Analyse de données II		3
<u>MEV-7015</u>	Évaluation et compétences		3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

En plus des crédits acquis dans sa concentration, l'étudiant doit réussir 3 crédits parmi les cours suivants : tous les cours portant le sigle AEE (à l'exclusion de ceux des séries 800 et 900) ou parmi ceux portant les sigles ADS, CSO, DID, EDC, EDP, IED, MEV, PPG ou TEN des niveaux 6000 et 7000, à l'exclusion de ceux de la série 800.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés

FONDEMENTS SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ADS-7000</u>	Analyse des réformes : changement et innovation		3
<u>ADS-7003</u>	Évaluation des politiques éducatives		3
<u>ADS-7004</u>	Femmes, école et société		3
<u>ADS-7008</u>	Introduction à la sociologie de l'éducation		3
<u>ADS-7010</u>	Introduction à l'analyse politique de l'éducation		3
<u>ADS-7011</u>	Introduction à l'économie de l'éducation		3
<u>ADS-7015</u>	Pouvoir, rapports sociaux de sexe et éducation		3
<u>ADS-7016</u>	Séminaire sur l'enseignement supérieur		3
<u>AEE-7001</u>	Aspects internationaux et comparatifs de l'éducation		3
<u>AEE-7008</u>	Séminaire d'auteurs et d'auteures en éducation		3
<u>MEV-7009</u>	Évaluation institutionnelle		3

MESURE ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ADS-7003</u>	Évaluation des politiques éducatives		3
<u>AEE-7008</u>	Séminaire d'auteurs et d'auteures en éducation		3
<u>MEV-7004</u>	Évaluation de programmes I		3
<u>MEV-7005</u>	Évaluation formative de l'apprentissage		3
<u>MEV-7006</u>	Construction d'échelles d'attitude		3
<u>MEV-7008</u>	Méthodes de collecte de données		3
<u>MEV-7009</u>	Évaluation institutionnelle		3
<u>MEV-7011</u>	Analyse de données I		3
<u>MEV-7012</u>	Modèles de mesure I		3
<u>MEV-7013</u>	Évaluation appliquée à la sélection du personnel		3
<u>MEV-7015</u>	Évaluation et compétences		3

PLANIFICATION ET GESTION EN ÉDUCATION

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ADS-6022</u>	Système d'enseignement collégial et société			3
<u>ADS-7001</u>	Culture organisationnelle			3
<u>ADS-7003</u>	Évaluation des politiques éducatives			3
<u>ADS-7005</u>	Financement de l'éducation			3
<u>ADS-7006</u>	Gestion des ressources humaines en éducation			3
<u>ADS-7007</u>	Gestion et supervision pédagogique			3
<u>ADS-7009</u>	Introduction à l'administration scolaire			3
<u>ADS-7011</u>	Introduction à l'économie de l'éducation			3
<u>ADS-7012</u>	Planification en éducation			3
<u>ADS-7017</u>	Sexe, ethnie et gestion des organisations scolaires			3
<u>ADS-7019</u>	Stratégies de changement			3
<u>AEE-7003</u>	Leadership en éducation			3
<u>AEE-7008</u>	Séminaire d'auteurs et d'auteurs en éducation			3
<u>MEV-7004</u>	Évaluation de programmes I			3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-6AEE	Études - Profil international - Maîtrise en administration et évaluation en éducation	12

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Principaux champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant.

Communautés d'apprentissage/de pratique. Écoles efficaces. Minorités (linguistique, culturelle, visible). Autochtones. Évaluation/accompagnement/supervision du personnel enseignant. Réussite scolaire. Leadership pédagogique.

[Yamina Bouchamma](#)

Évaluation de l'apprentissage. Mesure et psychométrie. Analyses statistiques en sciences humaines et sociales. Évaluation à grande échelle/enquêtes nationales et internationales.

[Éric Frenette](#)

Motivation scolaire et dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle.

[Frédéric Guay](#)

Sociologie de l'éducation. Histoire de l'éducation. Genre et éducation. Aspects internationaux et comparatifs de l'éducation. Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Organisations et institutions. Politique et éducation.

[Thérèse Hamel](#)

Planification et gestion de l'éducation. Étude des organisations d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Analyse du travail des personnes. Genre et gestion. Analyse de la dynamique et du changement en éducation. Méthodes de recherche mixte.

[Lucie Héon](#)

Psychométrie. Développement, validation et évaluation d'outils de tests et questionnaires. Traduction conceptuelle de tests et questionnaires. Réduction des biais culturels et linguistiques en évaluation. Évaluation appliquée aux institutions, programmes et personnes (contextes scolaire, organisationnel et social). Sélection de personnel. Évaluation des enseignants et de la formation. Méthodes de recherche.

[Chantale Jeanrie](#)

Leadership éducatif et réussite éducative. Analyse féministe de l'éducation. Leadership et éducation en milieu linguistique minoritaire. Leadership éthique et culture organisationnelle.

[Claire Lapointe](#)

Psychométrie (tests d'intérêt de personnalité, d'aptitudes, d'intelligence employés en orientation et en psychologie). Évaluation des troubles d'adaptation des enfants et résilience. Évaluation du retard mental et des troubles mentaux. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

[Nathalie Parent](#)

Enseignement supérieur, parcours scolaire et parcours d'orientation, méthodologies mixtes, méthodologies comparatives d'analyse des dispositifs en éducation.

[France Picard](#)

Sociologie de l'éducation et de la jeunesse. Parcours étudiants à l'enseignement supérieur. Construction de l'identité. Éducation interculturelle et rapports ethniques. Politiques éducatives et linguistiques. Pédagogie critique. Recherche qualitative. Éducation comparée.

[Annie Pilote](#)

Évaluation institutionnelle, Recherche institutionnelle, Élaboration de programmes. Préviation et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodologie de la recherche.

[Denis Savard](#)

Évaluation des troubles psychologiques. Psychométrie (tests de personnalité, d'aptitude, d'intérêt, d'attitude, d'intelligence employés en orientation et en psychologie). Attitude face à l'environnement académique et réussite scolaire. Troubles de la personnalité. Satisfaction conjugale.

[Claudia Savard](#)

Évaluation des compétences/apprentissages et de l'écriture. Échelles de mesure, attitudes, croyances et comportements. Comparaisons interlangues. Jeux de hasard et d'argent.

[Serge Sévigny](#)

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

[Pierre Valois](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 6 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Les objectifs généraux de ce programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies et articulées en ce qui a trait à la concentration du programme qu'il aura choisi et de favoriser les attitudes propres au développement d'une compétence professionnelle dans ce champ d'activité. Le programme vise aussi à développer les habiletés de recherche dans le secteur de spécialisation choisi.

Plus particulièrement, ce programme permet à l'étudiant :

- de se familiariser avec les méthodologies de recherche pertinentes à sa concentration;
- d'accroître ses capacités de conceptualisation, d'évaluation et d'analyse critique des institutions, des processus, des résultats et des effets du système éducatif;
- d'appliquer à un objet d'études en éducation les notions, les méthodologies et les modèles d'analyse et de recherche propres à sa concentration;
- de faire de la recherche dans sa concentration.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Ce programme comporte une exigence d'au moins une session à temps complet (automne ou hiver), à moins que l'étudiant n'en soit dispensé après en avoir fait la demande à la direction de programme.

CONCENTRATIONS

- Fondements sociaux de l'éducation
- Mesure et évaluation en éducation
- Planification et gestion en éducation

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Éric Frenette

418 656-2131 poste 3759

Eric.Frenette@fse.ulaval.ca

Pour information

Johanne Gagné

418 656-7884

Télécopieur: 418 656-7347

3-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

L'étudiant doit démontrer une maîtrise suffisante du français parlé et écrit.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Encadrement des études

Préalablement à sa demande d'admission, il est recommandé que le candidat entreprenne des démarches pour trouver un professeur qui acceptera d'encadrer ses travaux de recherche et qui le guidera dans ses choix de cours. Si le candidat est dans l'impossibilité de faire ces démarches à distance, il pourra les faire au cours de sa première session d'inscription (aucun délai ne sera accordé). Le choix d'un directeur de recherche devrait se faire en fonction des intérêts de l'étudiant et des champs d'expertise des professeurs impliqués dans le programme. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Avant la fin de la première session d'inscription, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche à l'aide d'un formulaire prévu à cet effet et qui lui sera remis par la direction de programme.

Évaluation des progrès de l'étudiant

Comme le prévoit le [Règlement des études](#), la direction de programme doit voir à l'évaluation des progrès de l'étudiant sous sa responsabilité au moins une fois par année. À cette fin, l'étudiant s'assure de répondre aux exigences relatives au programme et d'en aviser la direction afin de maintenir son dossier à jour. Il remplit aussi le sondage électronique Suivi des progrès de l'étudiant qui lui sera transmis par courriel au début de chaque session.

Au cours de la première session d'inscription, les nouveaux étudiants seront conviés à une séance d'information menée par la direction de programme portant sur le déroulement des études et les grandes étapes du cheminement.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Tout étudiant, inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat, est tenu de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier, en la remettant au secrétariat du programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre copie de sa déclaration au CERUL. Dans les autres cas, le CERUL informera l'étudiant des exigences relatives à son cas. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Note : comme le prévoit le [Règlement des études](#) (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

TRAVAIL DE RECHERCHE

Mémoire

S'inscrire à la maîtrise en administration et évaluation en éducation avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans la concentration choisie, et de produire un document présentant son cadre théorique, sa démarche, les résultats et les conclusions que l'on appelle mémoire. L'étudiant peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs du mémoire, les formes qu'il peut prendre ainsi que les étapes à suivre. La documentation à ce sujet est disponible sur le site Internet de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Une fois terminé, le mémoire est déposé en quatre exemplaires reliés au secrétariat du programme. Il est évalué par le directeur de recherche ainsi que deux autres professeurs habilités à le faire, sous l'approbation de la direction de programme et de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). Il n'y a ni prélecture, ni exposé oral.

Projet de mémoire

Réaliser un mémoire de maîtrise relève d'une entente particulière entre l'étudiant et son directeur de recherche. Cette entente est soumise à l'approbation de la direction de programme par le dépôt d'un projet de mémoire. L'étudiant a jusqu'à la fin de sa deuxième session d'inscription pour s'acquitter de cette exigence.

En collaboration avec son directeur de recherche, l'étudiant expose son projet de mémoire dans un texte d'environ cinq pages. Le document produit comprend les sections suivantes : sujet d'étude retenu, bref état des connaissances, objectifs de l'étude et méthodologie envisagée. L'étudiant ajoute ses références en annexe.

Une fois le projet approuvé par la direction de programme, il devra être soumis au comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent dans la section ci-dessus intitulée « Approbation du projet par le Comité d'éthique ».

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Le cheminement de l'étudiant admis à la session d'hiver peut s'avérer plus difficile compte tenu que la majorité des cours obligatoires ne se donnent qu'à l'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Est admissible au programme de maîtrise le titulaire d'un baccalauréat en éducation ou dans un domaine d'études pertinent, ayant obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

De plus, le candidat doit avoir suivi avec succès, pendant sa scolarité de baccalauréat, au moins 6 crédits de cours en lien avec la concentration dans laquelle il s'inscrit. À défaut de satisfaire à cette exigence, le candidat pourrait se voir imposer une scolarité préparatoire ou complémentaire.

Il peut aussi arriver qu'un candidat soit admis à une session (12 crédits de cours) sous condition de remplir certaines exigences fixées au moment de l'admission. À la fin de cette session, la direction de programme évalue la capacité du candidat à poursuivre ou non son programme d'études.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (relevé de notes, rapports d'appréciation), le candidat doit présenter un curriculum vitæ détaillé, de même qu'une lettre de motivation d'environ deux pages.

Le programme de maîtrise en administration et évaluation en éducation offre trois concentrations : les fondements sociaux, la planification et la gestion, de même que la mesure et l'évaluation. Le candidat doit choisir une de ces concentrations lors de sa demande d'admission.

Dans sa lettre de motivation, le candidat énonce les objectifs visés en poursuivant des études de maîtrise dans ce programme, indique la concentration choisie en mentionnant clairement quels sont les cours de sa formation antérieure qui sont en lien avec celle-ci et présente brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire.

Sélection

Chaque demande d'admission est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de l'ensemble du dossier (relevé de notes, rapports d'appréciation, curriculum vitæ, lettre de motivation).

L'admission au programme dépend aussi de la disponibilité des professeurs ainsi que de l'adéquation entre les intérêts du candidat et les champs d'expertise des professeurs intervenant dans le programme.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION	9

[ADS-7014](#)

Méthodes de recherche



3

<u>AEE-7000</u>	Administration et évaluation en éducation : fondements et enjeux		3
-----------------	--	--	---

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>ADS-7013</u>	Recherche qualitative	 	3
<u>MEV-7011</u>	Analyse de données I		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>AEE-6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1		3
<u>AEE-6802</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>AEE-6803</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>AEE-6804</u>	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES EXIGENCES

12

L'étudiant doit choisir les cours d'une seule concentration parmi celles-ci :
Fondements sociaux de l'éducation;
Mesure et évaluation en éducation;
Planification et gestion en éducation.

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS

En plus des crédits acquis dans sa concentration, l'étudiant doit réussir 3 crédits parmi les cours portant les sigles ADS, AEE, CSO, DID, EDC, EDP, IED, MEV, PPG, TEN des séries 6000 et 7000, à l'exclusion des séries 800 et 900.

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

FONDEMENTS SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>ADS-7000</u>	Analyse des réformes : changement et innovation		3
<u>ADS-7003</u>	Évaluation des politiques éducatives		3
<u>ADS-7004</u>	Femmes, école et société		3
<u>ADS-7008</u>	Introduction à la sociologie de l'éducation		3
<u>ADS-7010</u>	Introduction à l'analyse politique de l'éducation		3

<u>ADS-7011</u>	Introduction à l'économie de l'éducation		3
<u>ADS-7015</u>	Pouvoir, rapports sociaux de sexe et éducation		3
<u>ADS-7016</u>	Séminaire sur l'enseignement supérieur		3
<u>AEE-7001</u>	Aspects internationaux et comparatifs de l'éducation		3
<u>AEE-7008</u>	Séminaire d'auteurs et d'auteurs en éducation		3
<u>MEV-7009</u>	Évaluation institutionnelle		3

MESURES ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ADS-7003</u>	Évaluation des politiques éducatives		3
<u>AEE-7008</u>	Séminaire d'auteurs et d'auteurs en éducation		3
<u>MEV-7004</u>	Évaluation de programmes I		3
<u>MEV-7005</u>	Évaluation formative de l'apprentissage		3
<u>MEV-7006</u>	Construction d'échelles d'attitude		3
<u>MEV-7008</u>	Méthodes de collecte de données		3
<u>MEV-7009</u>	Évaluation institutionnelle		3
<u>MEV-7012</u>	Modèles de mesure I		3
<u>MEV-7013</u>	Évaluation appliquée à la sélection du personnel		3
<u>MEV-7015</u>	Évaluation et compétences		3

PLANIFICATION ET GESTION EN ÉDUCATION

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ADS-6022</u>	Système d'enseignement collégial et société			3
<u>ADS-7001</u>	Culture organisationnelle			3
<u>ADS-7003</u>	Évaluation des politiques éducatives			3
<u>ADS-7005</u>	Financement de l'éducation			3
<u>ADS-7006</u>	Gestion des ressources humaines en éducation			3
<u>ADS-7007</u>	Gestion et supervision pédagogique			3
<u>ADS-7009</u>	Introduction à l'administration scolaire			3
<u>ADS-7011</u>	Introduction à l'économie de l'éducation			3

ADS-7012	Planification en éducation		3
ADS-7017	Sexe, ethnie et gestion des organisations scolaires		3
ADS-7019	Stratégies de changement		3
AEE-7003	Leadership en éducation	 	3
AEE-7008	Séminaire d'auteurs et d'auteurs en éducation		3
MEV-7004	Évaluation de programmes I		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN DIDACTIQUE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Directeurs de recherche

Didactique de l'éducation morale

[Denis Jeffrey](#)

Didactique du français, langue et littératures

(en principe et sauf exception, cette concentration porte sur le français langue maternelle)

[Suzanne-G. Chartrand](#), [Érick Falardeau](#), [Marie-Andrée Lord](#), [Hélène Makdissi](#), [Marion Sauvaire](#), [Pauline Sirois](#)

Didactique de l'histoire

[Jean-François Cardin](#)

Didactique des mathématiques

[Lucie DeBlois](#), [Helena Boublii-Ekimova](#), [Claudia Corriveau](#), [Izabella Oliveira](#)

Didactique des sciences

[Barbara Bader](#), [Sylvie Barma](#), [Richard Gagnon](#), [Chantal Pouliot](#), [Vincent Richard](#)

Didactique de l'éducation à l'environnement

[Barbara Bader](#), [Sylvie Barma](#), [Margot Kaszap](#), [Vincent Richard](#)

Didactique de l'enseignement professionnel

[Richard Gagnon](#), [Anabelle Viau-Guay](#)

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs pouvant conseiller l'étudiant

Didactique des sciences. Éducation relative à l'environnement. Éducation aux sciences citoyennes. Conceptions des sciences et de l'enseignement des sciences des enseignants et des élèves du primaire et du secondaire. Rapport au savoir scientifique. Approches didactiques de l'interdisciplinarité au primaire et au secondaire. Liens sciences-technologies-société. Postures épistémologiques de jeunes chercheurs en sciences du vivant.

[Barbara Bader](#)

Lecture socioculturelle du renouvellement de pratiques d'enseignants du secondaire en éducation aux sciences, aux technologies et à l'environnement. Mise en place de communautés de pratique virtuelles en sciences et technologies au secondaire.

[Sylvie Barma](#)

Enseignement et apprentissage des mathématiques. Difficultés des élèves et intervention didactique. Analyse de curriculums scolaires. Formation des maîtres et développement professionnel des enseignants. Rôle du maître dans la classe des mathématiques.

[Helena Boublii-Ekimova](#)

Didactique de l'histoire et des sciences humaines. Éducation à la citoyenneté et enseignement de l'histoire. Mémoire collective, identités nationales et enseignement. Intégration des TIC dans l'activité enseignante. Formation pratique. Histoire du Québec et du Canada contemporains. Histoire de l'éducation au Québec.

[Jean-François Cardin](#)

Didactique du français langue première. Didactique de l'écriture de textes non littéraires, de la grammaire, de l'argumentation orale et écrite. Articulation des activités discursives aux activités métalangagières. Le français transversal : usages et fonctions dans les disciplines scolaires. Histoire de l'enseignement du français au Québec. Étude des genres textuels universitaires et scientifiques. Épistémologie, histoire et méthodologies de recherche des didactiques disciplinaires.

[Suzanne-G. Chartrand](#)

Didactique des mathématiques (secondaire, collégial). Transition interordres en mathématiques. Mathématiques professionnelles (mobilisées en contexte de travail) et formation mathématique professionnelle (incluant celle des enseignants).

[Claudia Corriveau](#)

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

[Lucie DeBlois](#)

Didactique du français langue première. Didactique de littérature (lecture et écriture littéraire) au secondaire et au collégial. Approche culturelle dans la classe de français. Rapport à la culture. Développement culturel des étudiants en formation à l'enseignement.

[Érick Falardeau](#)

Didactique des sciences. Didactique de l'enseignement professionnel.

[Richard Gagnon](#)

Éthique professionnelle des enseignants. Violences scolaires, insertion professionnelle, violence au travail, théories de la violence. Interactions dans la classe, conduites à risque chez les jeunes. Nouvelles ritualités, modernité et postmodernité québécoise. Sociologie contemporaine.

[Denis Jeffrey](#)

Éducation à l'environnement humain. Littératie et promotion de la santé. Formation des enseignants et des professionnels de la santé à l'éducation à la santé et la littératie. Utilisation des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage. Didactique de la géographie et enseignement de l'univers social au préscolaire et au primaire. Les concepts et méthodes de la géographie au secondaire et au collégial. Les obstacles à l'apprentissage.

[Margot Kaszap](#)

Didactique du français, enseignement et apprentissage de la grammaire et de l'écriture, formation des maîtres.

[Marie-Andrée Lord](#)

Didactique des mathématiques. Apprentissage des mathématiques au préscolaire et au primaire. Raisonnement proportionnel. Analyse des pratiques d'enseignement.

[Izabella Oliveira](#)

Appréhension de controverses sociotechniques et rapports d'étudiants et de futurs enseignants aux experts scientifiques.

[Chantal Pouliot](#)

Didactique des sciences. Épistémologie des sciences : nature des sciences, perspective sur les sciences dans une visée de développement durable, contribution de la sociologie des sciences pour penser la formation scientifique. Liens « sciences, technologies et société » (STS) : enjeux éthiques soulevés par les développements technoscientifiques, notion de risque, convocation des sciences dans les débats publics.

[Vincent Richard](#)

Didactique du français. Enseignement et apprentissage de la lecture littéraire (primaire, secondaire, collégial). Littératures francophones contemporaines et littérature de jeunesse. Enseignement de la lecture et de l'écriture de textes non littéraires au secondaire. Éducation et diversité culturelle.

[Marion Sauvair](#)

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

[Pauline Sirois](#)

Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située. Activité, cognition, réflexivité et apprentissage en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Didactique de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail.

[Anabelle Viau-Guay](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 8 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une formation professionnelle plus poussée par l'étude approfondie de l'une ou l'autre dimension didactique d'une ou de plusieurs disciplines et le perfectionnement des habiletés méthodologiques pertinentes.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

CONCENTRATIONS

- Didactique de l'éducation relative à l'environnement
- Didactique de l'éducation morale
- Didactique de l'enseignement professionnel
- Didactique du français, langue et littératures
- Didactique de l'histoire
- Didactique des mathématiques
- Didactique des sciences

Le choix d'une concentration est obligatoire.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

L'option d'un profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise sans mémoire intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information

Andrée Filiatrault

418 656-5775

Télécopieur: 418 656-7347

1-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme de maîtrise. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Le choix de cours est fait conjointement avec le professeur qui agira à titre de conseiller et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Essai

Réaliser un essai consiste à faire état des connaissances associées à un domaine de savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études. L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 12 crédits. Pour plus d'information, l'étudiant peut se procurer le Guide de l'essai de maîtrise au secrétariat de son programme.

Séminaire de recherche de maîtrise

Le séminaire de recherche est obligatoire pour l'étudiant qui désire s'inscrire au doctorat par la suite. L'étudiant doit présenter son séminaire de recherche avant d'avoir acquis 27 crédits du programme. Les documents relatifs au séminaire sont disponibles au secrétariat du programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent qui comporte une préparation pertinente à la spécialité choisie et avoir obtenu avec une moyenne de diplomation d'au moins 3 sur 4,33 ou une moyenne équivalente.

Le candidat qui a obtenu un baccalauréat dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire maximale de 15 crédits.

Exigences particulières

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission un curriculum vitæ, une lettre de motivation et un avant-projet de recherche. La lettre de motivation (environ 1 page) doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels. L'avant-projet (environ 2 à 3 pages) doit donner une indication du ou des champs d'étude et de recherche qui l'intéressent, ainsi que présenter brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son essai.

Si le candidat fait une demande d'admission en ligne, il doit transmettre son curriculum vitæ, sa lettre de motivation et son avant-projet par courriel à documentsadmission@reg.ulaval.ca.

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, et ce, en fonction de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une

attention particulière est portée à la qualité du français écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue. Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de conseiller. Le professeur peut être identifié soit par le candidat, soit par la direction du programme. Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les intérêts de recherche correspondent au thème de son essai. Si un professeur accepte d'agir à titre de conseiller, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un conseiller, la direction du programme communique avec les professeurs dont les intérêts de recherche correspondent au thème de l'essai afin d'identifier un professeur qui accepte d'agir à titre de conseiller.

Note : Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un permis d'enseignement.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DIDACTIQUE			24
DID-6004	Essai		12
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire		3
DID-7005	Interdisciplinarité et didactiques		3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation		3
EDC-7003	Épistémologie et éducation		3

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre		Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES			21

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS

En plus des crédits de sa concentration, l'étudiant doit réussir 12 crédits parmi :

AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques		3
DDU-7000	Éducation aux sciences et au développement durable	  	3
DID-6000	Didactique des sciences au collégial I		3
DID-6001	Didactique des sciences au collégial II		3



DID-6002	Didactique du français au collégial I		3
DID-6003	Didactique du français au collégial II		3
DID-6005	Compréhension de textes disciplinaires		3
DID-6006	Planification de l'enseignement au collégial		3
DID-6007	Practicum en planification de l'enseignement au collégial		3
DID-6008	Séminaire de recherche de maîtrise		3
DID-6009	Stage d'enseignement collégial I		3
DID-6010	Stage d'enseignement collégial II		4
DID-6011	Didactique de l'histoire au collégial I		3
DID-6012	Didactique de l'histoire au collégial II		3
DID-6013	Didactique des sciences humaines au collégial I		3
DID-6014	Didactique des sciences humaines au collégial II		3
DID-7001	Concepts scientifiques et techniques		3
DID-7002	Développement de concepts géométriques		3
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques		3
DID-7007	Lectures, thème particulier en didactique		3
DID-7008	Lectures, thèmes de base en didactique		3
DID-7014	Recherche documentaire sur Internet et schématisation		3
DID-7015	Recherche en éducation : enjeux éthiques		3
DID-7016	Science-technique-formation		3
DID-7017	Séminaire de lecture en didactique du français (langue maternelle)		3
DID-7018	Séminaire de lecture en didactique de l'éducation morale		3
DID-7019	Séminaire de lecture en didactique de l'enseignement professionnel		3
DID-7020	Séminaire de lecture en didactique de l'histoire		3
DID-7021	Séminaire de lecture en didactique des mathématiques		3
DID-7022	Séminaire de lecture en didactique des sciences		3
DID-7023	Séminaire de recherche en didactique du français I		3
DID-7024	Sujets spéciaux		1
DID-7025	Sujets spéciaux		3
DID-7026	Sujets spéciaux		3
DID-7027	Séminaire de recherche en didactique du français II		3
DID-7028	Séminaire de recherche en didactique du français III		3

<u>DID-7029</u>	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique		3
<u>DID-7030</u>	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs		3
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>EDC-7016</u>	Théorie de l'activité : un tour d'horizon		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3
<u>PPG-7049</u>	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements		3
<u>PPG-7050</u>	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière		3
<u>PPG-7051</u>	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière		3
<u>PPG-7052</u>	Fonction socioculturelle de l'école québécoise		3
<u>PPG-7053</u>	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire		3
<u>PPG-7054</u>	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire		3

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
	DIDACTIQUE DE L'ÉDUCATION MORALE	9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7018</u>	Séminaire de lecture en didactique de l'éducation morale		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3

DIDACTIQUE DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT	9
---	----------

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>AEE-7013</u>	Pédagogie critique : fondements et pratiques		3
<u>DDU-7000</u>	Éducation aux sciences et au développement durable	  	3
<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7022</u>	Séminaire de lecture en didactique des sciences		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7029</u>	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique		3
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3

DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7019</u>	Séminaire de lecture en didactique de l'enseignement professionnel		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3

DIDACTIQUE DE L'HISTOIRE

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7020</u>	Séminaire de lecture en didactique de l'histoire		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3

DIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-7002</u>	Développement de concepts géométriques		3
<u>DID-7003</u>	Difficultés d'apprentissage en mathématiques		3
<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7021</u>	Séminaire de lecture en didactique des mathématiques		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7030</u>	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs		3
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3

DIDACTIQUE DES SCIENCES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:



<u>AEE-7013</u>	Pédagogie critique : fondements et pratiques		3
<u>DDU-7000</u>	Éducation aux sciences et au développement durable	 	3
<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7022</u>	Séminaire de lecture en didactique des sciences		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7029</u>	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique		3
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3

DIDACTIQUE DU FRANÇAIS, LANGUE ET LITTÉRATURES

9

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7017</u>	Séminaire de lecture en didactique du français (langue maternelle)		3
<u>DID-7023</u>	Séminaire de recherche en didactique du français I		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-6021</u>	Stage en adaptation scolaire : intervention auprès de l'élève en difficulté langagière		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3
<u>PPG-7049</u>	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements		3
<u>PPG-7050</u>	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière		3
<u>PPG-7051</u>	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière		3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-6DID	Études - Profil international - Maîtrise en didactique	12

Version: 2014-07-07 12:41:27 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN DIDACTIQUE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Directeurs de recherche

Didactique de l'éducation morale

[Denis Jeffrey](#)

Didactique du français, langue et littératures

(en principe et sauf exception, cette concentration porte sur le français langue maternelle)

[Suzanne-G. Chartrand](#), [Érick Falardeau](#), [Marie-Andrée Lord](#), [Hélène Makdissi](#), [Marion Sauvaire](#), [Pauline Sirois](#)

Didactique de l'histoire

[Jean-François Cardin](#)

Didactique des mathématiques

[Lucie DeBlois](#), [Helena Boublii-Ekimova](#), [Claudia Corriveau](#), [Izabella Oliveira](#)

Didactique des sciences

[Barbara Bader](#), [Sylvie Barma](#), [Richard Gagnon](#), [Chantal Pouliot](#), [Vincent Richard](#)

Didactique de l'éducation à l'environnement

[Barbara Bader](#), [Sylvie Barma](#), [Margot Kaszap](#), [Vincent Richard](#)

Didactique de l'enseignement professionnel

[Richard Gagnon](#), [Anabelle Viau-Guay](#)

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs pouvant conseiller l'étudiant

Didactique des sciences. Éducation relative à l'environnement. Éducation aux sciences citoyennes. Conceptions des sciences et de l'enseignement des sciences des enseignants et des élèves du primaire et du secondaire. Rapport au savoir scientifique. Approches didactiques de l'interdisciplinarité au primaire et au secondaire. Liens sciences-technologies-société. Postures épistémologiques de jeunes chercheurs en sciences du vivant.

[Barbara Bader](#)

Lecture socioculturelle du renouvellement de pratiques d'enseignants du secondaire en éducation aux sciences, aux technologies et à l'environnement. Mise en place de communautés de pratique virtuelles en sciences et technologies au secondaire.

[Sylvie Barma](#)

Enseignement et apprentissage des mathématiques. Difficultés des élèves et intervention didactique. Analyse de curriculums scolaires. Formation des maîtres et développement professionnel des enseignants. Rôle du maître dans la classe des mathématiques.

[Helena Boublii-Ekimova](#)

Didactique de l'histoire et des sciences humaines. Éducation à la citoyenneté et enseignement de l'histoire. Mémoire collective, identités nationales et enseignement. Intégration des TIC dans l'activité enseignante. Formation pratique. Histoire du Québec et du Canada contemporains. Histoire de l'éducation au Québec.

[Jean-François Cardin](#)

Didactique du français langue première. Didactique de l'écriture de textes non littéraires, de la grammaire, de l'argumentation orale et écrite. Articulation des activités discursives aux activités métalangagières. Le français transversal : usages et fonctions dans les disciplines scolaires. Histoire de l'enseignement du français au Québec. Étude des genres textuels universitaires et scientifiques. Épistémologie, histoire et méthodologies de recherche des didactiques disciplinaires.

[Suzanne-G. Chartrand](#)

Didactique des mathématiques (secondaire, collégial). Transition interordres en mathématiques. Mathématiques professionnelles (mobilisées en contexte de travail) et formation mathématique professionnelle (incluant celle des enseignants).

[Claudia Corriveau](#)

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

[Lucie DeBlois](#)

Didactique du français langue première. Didactique de littérature (lecture et écriture littéraire) au secondaire et au collégial. Approche culturelle dans la classe de français. Rapport à la culture. Développement culturel des étudiants en formation à l'enseignement.

[Érick Falardeau](#)

Didactique des sciences. Didactique de l'enseignement professionnel.

[Richard Gagnon](#)

Éthique professionnelle des enseignants. Violences scolaires, insertion professionnelle, violence au travail, théories de la violence. Interactions dans la classe, conduites à risque chez les jeunes. Nouvelles ritualités, modernité et postmodernité québécoise. Sociologie contemporaine.

[Denis Jeffrey](#)

Éducation à l'environnement humain. Littératie et promotion de la santé. Formation des enseignants et des professionnels de la santé à l'éducation à la santé et la littératie. Utilisation des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage. Didactique de la géographie et enseignement de l'univers social au préscolaire et au primaire. Les concepts et méthodes de la géographie au secondaire et au collégial. Les obstacles à l'apprentissage.

[Margot Kaszap](#)

Didactique du français, enseignement et apprentissage de la grammaire et de l'écriture, formation des maîtres.

[Marie-Andrée Lord](#)

Didactique des mathématiques. Apprentissage des mathématiques au préscolaire et au primaire. Raisonnement proportionnel. Analyse des pratiques d'enseignement.

[Izabella Oliveira](#)

Appréhension de controverses sociotechniques et rapports d'étudiants et de futurs enseignants aux experts scientifiques.

[Chantal Pouliot](#)

Didactique des sciences. Épistémologie des sciences : nature des sciences, perspective sur les sciences dans une visée de développement durable, contribution de la sociologie des sciences pour penser la formation scientifique. Liens « sciences, technologies et société » (STS) : enjeux éthiques soulevés par les développements technoscientifiques, notion de risque, convocation des sciences dans les débats publics.

[Vincent Richard](#)

Didactique du français. Enseignement et apprentissage de la lecture littéraire (primaire, secondaire, collégial). Littératures francophones contemporaines et littérature de jeunesse. Enseignement de la lecture et de l'écriture de textes non littéraires au secondaire. Éducation et diversité culturelle.

[Marion Sauvaire](#)

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

[Pauline Sirois](#)

Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située. Activité, cognition, réflexivité et apprentissage en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Didactique de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail.

[Anabelle Viau-Guay](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 8 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à permettre à l'étudiant de s'initier à la recherche dans un champ de la didactique et d'assumer, éventuellement, des responsabilités de consultation et de recherche appliquée en milieu scolaire.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

CONCENTRATIONS

- Didactique de l'éducation relative à l'environnement
- Didactique de l'éducation morale
- Didactique de l'enseignement professionnel
- Didactique du français, langue et littératures
- Didactique de l'histoire
- Didactique des mathématiques
- Didactique des sciences

Le choix d'une concentration est obligatoire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information

Andrée Filiatrault

418 656-5775

Télécopieur: 418 656-7347

1-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme de maîtrise. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Le choix de cours est fait conjointement avec le professeur qui agira à titre de conseiller et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire doit d'abord remplir la Déclaration de l'étudiant (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la Demande d'approbation (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la Justification de l'exemption (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du [CERUL](#).

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#) (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique ne pourra pas recevoir son diplôme de maîtrise.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Faire une maîtrise en didactique avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissance et de produire un document, appelé mémoire, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans son mémoire, l'étudiant doit démontrer une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit des résultats de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine.

Pour plus d'information sur la rédaction d'un mémoire, consulter la section [Mémoire et thèse du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de sa maîtrise (rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, dépôt final, etc.).

Séminaire de recherche de maîtrise

L'étudiant doit présenter son séminaire de recherche avant d'avoir acquis 27 crédits du programme (cours et recherche). Le séminaire est obligatoire à la maîtrise avec mémoire. Les documents relatifs au séminaire sont disponibles au secrétariat du programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent qui comporte une préparation pertinente à la spécialité choisie et avoir obtenu une moyenne de diplomation d'au moins 3 sur 4,33 ou une moyenne équivalente.

Le candidat qui a obtenu un baccalauréat dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire de 15 crédits.

Exigences particulières

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission un curriculum vitæ, une lettre de motivation et un avant-projet de recherche. La lettre de motivation (environ 1 page) doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels. L'avant-projet (environ 4 à 5 pages) doit donner une indication du ou des champs d'étude et de recherche qui l'intéressent, ainsi que présenter brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire

Si le candidat fait une demande d'admission en ligne, il doit transmettre son curriculum vitæ, sa lettre de motivation et son avant-projet par courriel à documentsadmission@reg.ulaval.ca.

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de directeur de recherche. Le professeur peut être identifié soit par le candidat, soit par la direction du programme. Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de son mémoire. Si un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un directeur de recherche, la direction du programme communique avec les professeurs dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème du mémoire afin d'identifier un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche.

Note : Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un permis d'enseignement.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DIDACTIQUE		12

L'étudiant doit choisir une concentration. S'adresser à sa direction de programme pour procéder au choix.

DID-6008	Séminaire de recherche de maîtrise	 3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	 3
DID-7005	Interdisciplinarité et didactiques	3
DID-7031	Fondements des didactiques disciplinaires	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	 3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche: approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

DID-6801	Activité de recherche - mémoire 1		3
DID-6802	Activité de recherche - mémoire 2		3
DID-6803	Activité de recherche - mémoire 3		9/activité temps complet
DID-6804	Activité de recherche - mémoire 4		9/activité temps complet

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

9

L'étudiant doit choisir une concentration. S'adresser à sa direction de programme pour procéder au choix.

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

En plus des crédits de sa concentration, l'étudiant doit réussir 3 crédits parmi :

AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques		3
DDU-7000	Éducation aux sciences et au développement durable	 	 3
DID-6000	Didactique des sciences au collégial I		3
DID-6001	Didactique des sciences au collégial II		3
DID-6002	Didactique du français au collégial I		3
DID-6003	Didactique du français au collégial II		3
DID-6005	Compréhension de textes disciplinaires		3
DID-6006	Planification de l'enseignement au collégial		3
DID-6007	Practicum en planification de l'enseignement au collégial		3
DID-6009	Stage d'enseignement collégial I		3
DID-6010	Stage d'enseignement collégial II		4
DID-6011	Didactique de l'histoire au collégial I		3
DID-6012	Didactique de l'histoire au collégial II		3
DID-6013	Didactique des sciences humaines au collégial I		3
DID-6014	Didactique des sciences humaines au collégial II		3
DID-7001	Concepts scientifiques et techniques		3
DID-7002	Développement de concepts géométriques		3



DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques		3
DID-7007	Lectures, thème particulier en didactique		3
DID-7008	Lectures, thèmes de base en didactique		3
DID-7014	Recherche documentaire sur Internet et schématisation		3
DID-7015	Recherche en éducation : enjeux éthiques		3
DID-7016	Science-technique-formation		3
DID-7017	Séminaire de lecture en didactique du français (langue maternelle)		3
DID-7018	Séminaire de lecture en didactique de l'éducation morale		3
DID-7019	Séminaire de lecture en didactique de l'enseignement professionnel		3
DID-7020	Séminaire de lecture en didactique de l'histoire		3
DID-7021	Séminaire de lecture en didactique des mathématiques		3
DID-7022	Séminaire de lecture en didactique des sciences		3
DID-7023	Séminaire de recherche en didactique du français I		3
DID-7024	Sujets spéciaux		1
DID-7025	Sujets spéciaux		3
DID-7026	Sujets spéciaux		3
DID-7027	Séminaire de recherche en didactique du français II		3
DID-7028	Séminaire de recherche en didactique du français III		3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique		3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs		3
EDC-6000	Stage de recherche de maîtrise avec mémoire en sciences de l'éducation		6
EDC-7002	Sujets spéciaux		3
EDC-7005	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon		3
PPG-6021	Stage en adaptation scolaire : intervention auprès de l'élève en difficulté langagière		3
PPG-7047	Éducation et culture		3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements		3
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière		3
PPG-7051	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière		3
PPG-7052	Fonction socioculturelle de l'école québécoise		3

<u>PPG-7053</u>	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire		3
<u>PPG-7054</u>	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire		3

CONCENTRATIONS

Cours	Titre	Crédits exigés
DIDACTIQUE DE L'ÉDUCATION MORALE		6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7018</u>	Séminaire de lecture en didactique de l'éducation morale		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-6000</u>	Stage de recherche de maîtrise avec mémoire en sciences de l'éducation		6
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3

DIDACTIQUE DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT		6
---	--	----------

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>AEE-7013</u>	Pédagogie critique : fondements et pratiques		3
<u>DDU-7000</u>	Éducation aux sciences et au développement durable	 	 3
<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7022</u>	Séminaire de lecture en didactique des sciences		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3

<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7029</u>	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique		3
<u>EDC-6000</u>	Stage de recherche de maîtrise avec mémoire en sciences de l'éducation		6
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3

DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL 6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7019</u>	Séminaire de lecture en didactique de l'enseignement professionnel		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-6000</u>	Stage de recherche de maîtrise avec mémoire en sciences de l'éducation		6
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3

DIDACTIQUE DE L'HISTOIRE 6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7020</u>	Séminaire de lecture en didactique de l'histoire		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3

<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-6000</u>	Stage de recherche de maîtrise avec mémoire en sciences de l'éducation		6
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3

DIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>DID-7002</u>	Développement de concepts géométriques		3
<u>DID-7003</u>	Difficultés d'apprentissage en mathématiques		3
<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7021</u>	Séminaire de lecture en didactique des mathématiques		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7030</u>	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs		3
<u>EDC-6000</u>	Stage de recherche de maîtrise avec mémoire en sciences de l'éducation		6
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3

DIDACTIQUE DES SCIENCES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>AEE-7013</u>	Pédagogie critique : fondements et pratiques		3
<u>DDU-7000</u>	Éducation aux sciences et au développement durable	  	3
<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3

<u>DID-7022</u>	Séminaire de lecture en didactique des sciences		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7029</u>	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique		3
<u>EDC-6000</u>	Stage de recherche de maîtrise avec mémoire en sciences de l'éducation		6
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3

DIDACTIQUE DU FRANÇAIS, LANGUE ET LITTÉRATURES

6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>DID-7007</u>	Lectures, thème particulier en didactique		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>DID-7017</u>	Séminaire de lecture en didactique du français (langue maternelle)		3
<u>DID-7023</u>	Séminaire de recherche en didactique du français I		3
<u>DID-7024</u>	Sujets spéciaux		1
<u>DID-7025</u>	Sujets spéciaux		3
<u>DID-7026</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-6000</u>	Stage de recherche de maîtrise avec mémoire en sciences de l'éducation		6
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>PPG-6021</u>	Stage en adaptation scolaire : intervention auprès de l'élève en difficulté langagière		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3
<u>PPG-7049</u>	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements		3
<u>PPG-7050</u>	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière		3
<u>PPG-7051</u>	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière		3

Version: 2014-07-07 12:41:27 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN PSYCHOPÉDAGOGIE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Adaptation scolaire

Claire Beaumont, Alexandre Buysse, Stéphane Duchesne, Nancy Gaudreau, Hélène Makdissi, Sylvie Moisan, Égide Royer, Pauline Sirois

Adaptation scolaire/inclusion/enseignement spécialisé

Philippe Tremblay

Apprentissage

Marie-Claude Bernard, Alexandre Buysse, Lucie DeBlois, Marie-Françoise Legendre, Anabelle Viau-Guay

Coenseignement/cointervention

Philippe Tremblay

Développement

Caroline Bouchard, Alexandre Buysse, Stéphane Duchesne, Fernand Gervais, Simon Larose, Marie-Françoise Legendre, Pierre Pagé

Éducation physique

Guylaine Demers, Vicky Drapeau, Jocelyn Gagnon, Claude Goulet, Denis Martel, Valérie Michaud, Luc Nadeau, Sylvie Parent, Claude Savard, Serge Talbot, Germain Thériault, Christiane Trottier

Évaluation de dispositifs scolaires

Philippe Tremblay

Extrascolaire

Philippe Tremblay

Fondements

Clermont Gauthier, Louis LeVasseur, Denis Simard

Intervention pédagogique

Marie-Claude Bernard, Caroline Bouchard, Serge Desgagné, Fernand Gervais, Christine Hamel, Thérèse Laferrière, Simon Larose, Anabelle Viau-Guay

Motivation

Alexandre Buysse

Pédagogie différenciée

Philippe Tremblay

Petite enfance

Caroline Bouchard, Pierre Pagé

Pratiques éducatives

Julie Lessard

Supervision pédagogique

Serge Desgagné, Thérèse Laferrière, Anabelle Viau-Guay

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs pouvant conseiller l'étudiant

Adaptation scolaire. Troubles de comportement.

Claire Beaumont

Apprentissage et cognition au secondaire. Questions socialement vives et rapport(s) au(x) savoir(s), à l'apprendre et à l'école. Méthodologie qualitative. Approche narrative, récits de vie.

Marie-Claude Bernard

Contextes éducatifs de la maternelle, du service de garde à la petite enfance et en milieu scolaire, préparation à l'école, transition et maturité scolaires, développement global de l'enfant (0 à 6 ans), différences garçons filles, comportements prosociaux et langage (pragmatique), éveil à l'écrit en service de garde et pratiques pédagogiques.

[Caroline Bouchard](#)

Styles d'apprentissage, motivation, développement, développement humain et apprentissage, effet des pratiques artistiques et culturelles, pédagogie théâtrale, changement conceptuel, perspective historico-culturelle et médiations, créativité, développement professionnel, adaptation scolaire.

[Alexandre Buysse](#)

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

[Lucie DeBlois](#)

Femmes et sport. Formation par compétences. Homophobie en sport. Formation et supervision des entraîneurs sportifs. Élaboration de programmes de formation.

[Guylaine Demers](#)

Formation des enseignants et contextes de pratique (stages de formation initiale et insertion professionnelle). Relation pédagogique et gestion de classe. Analyse réflexive et savoir pratique des enseignants. Approche narrative, récits de pratique et méthode de cas. Approche collaborative de recherche. Méthodologie qualitative : ethnographie et ethnométhodologie.

[Serge Desgagné](#)

Programme d'intervention en nutrition. Éducation à la santé. Nutrition sportive, Contrôle du poids. Comportements alimentaires.

[Vicky Drapeau](#)

Rôle de la famille dans le développement psychosocial des adolescents. Transition au secondaire comme contexte propice à l'apparition des difficultés d'adaptation psychosociale à l'adolescence. Problèmes de comportement et environnement pédagogique comme déterminants de l'inadaptation psychosociale au secondaire. Profils d'adolescents à risque de décrochage scolaire au secondaire.

[Stéphane Duchesne](#)

Didactique de l'éducation physique et sportive. Pédagogie de l'éducation physique et sportive. Éducation à la santé.

[Jocelyn Gagnon](#)

La gestion des comportements difficiles en classe. L'inclusion scolaire et sociale des élèves présentant des difficultés comportementales. La formation continue et l'accompagnement du personnel scolaire. Le sentiment d'auto-efficacité des enseignants et leurs pratiques d'intervention en classe.

[Nancy Gaudreau](#)

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Courants pédagogiques contemporains. Programmes scolaires.

[Clermont Gauthier](#)

Développement sociocognitif au préscolaire et à l'élémentaire. Construction des savoirs en situation. Culture et cognition. Formation pratique en milieu scolaire. Ethnométhodologie.

[Fernand Gervais](#)

Épidémiologie et étiologie des blessures d'origine récréative et sportive. Prévention des blessures et promotion de la sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

[Claude Goulet](#)

Formation pratique à l'enseignement. Supervision pédagogique. Analyses de pratique. Méthodologies collaboratives. Transformation des pratiques. Innovation en enseignement. Prise de décision et environnement d'apprentissage. Médiation à l'aide des technologies. Gestion des interactions en classe. Intégration théorie pratique. Développement professionnel en contexte.

[Christine Hamel](#)

Environnements d'apprentissage contemporains. Processus enseignement apprentissage et approche centrée sur l'expérience. Savoir pratique en enseignement. Identité professionnelle, analyse réflexive et formation continue des enseignantes et enseignants.

[Thérèse Laferrière](#)

Psychologie de l'adolescence et conséquences en éducation. Développement social et affectif à l'adolescence et relations avec les enseignants et avec les pairs. Intégration collégiale des étudiants à risque. Tutorat maître élève.

[Simon Larose](#)

Fondements épistémologiques des théories du développement et de l'apprentissage et impact sur l'intervention éducative. Processus de développement et d'apprentissage chez l'enfant de 0 à 12 ans. Interinfluence du développement et de l'apprentissage à l'âge scolaire et rôle des médiations sociales et culturelles. Apprentissage et développement de compétences en lien avec des contextes éducatifs ou de pratique.

[Marie-Françoise Legendre](#)

Pratiques éducatives. Collaboration parent-enseignant ou parent-éducateur, implication parentale. Trouble du déficit d'attention et d'hyperactivité. Efficacité des programmes d'intervention. Observation.

[Julie Lessard](#)

Fondements de l'éducation. Histoire des idées pédagogiques. Sociologie de l'éducation. Culture scolaire. Politiques d'éducation.

[Louis Levasseur](#)

Littérature jeunesse et émergence de la littératie chez l'élève tout venant ou en difficulté langagière. Perspective développementale. Difficultés d'apprentissage. Déficience auditive. Développement cognitif et construction du langage chez l'enfant sourd. Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Problèmes de compréhension en lecture. Intervention auprès des élèves à risque. Intervention pédagogique auprès des enfants en difficulté. Difficultés d'apprentissage scolaire.

[Hélène Makdissi](#)

Pédagogie de l'éducation physique et sportive. Supervision de l'intervention en éducation physique et sportive.

[Denis Martel](#)

Éducation à la santé. Promotion de la pratique d'activités physiques en milieu scolaire. Efficacité de programmes en éducation physique et à la santé.

[Valérie Michaud](#)

Protection de la jeunesse, troubles de comportement en milieu scolaire, services à l'enfance et à la famille, évaluation de programmes.

[Sylvie Moisan](#)

Mesure de la performance en sport d'équipe. Mesure et évaluation en éducation physique et sportive. Éducation à la santé.

[Luc Nadeau](#)

Développement et apprentissage. Construction historico-culturelle de la pensée sociale. Neurophénoménologie, développement du cerveau et neuropédagogie. Facteurs sociaux intervenant dans le développement sociocognitif. Programme d'éducation sociocognitive en milieux préscolaire et scolaire.

[Pierre Pagé](#)

Protection de l'intégrité physique et mentale des athlètes. Abus, harcèlement et violence dans le sport. Prévention des traumatismes intentionnels dans le sport.

[Sylvie Parent](#)

Adaptation scolaire : services éducatifs offerts aux élèves présentant des difficultés d'adaptation ou des troubles de comportement à l'école.

[Égide Royer](#)

Pédagogie sportive. Efficacité des processus d'entraînement. Formation des entraîneurs sportifs. Formation de formateurs.

[Claude Savard](#)

Fondements de l'éducation. Enseignement et culture. Formation des maîtres.

[Denis Simard](#)

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

[Pauline Sirois](#)

Intervention éducative. Efficacité du processus enseignement-apprentissage. Apprendre à apprendre. Formation, perfectionnement et supervision pédagogique des éducateurs physiques. Pédagogie universitaire.

[Serge Talbot](#)

Dépistage, traitement, rééducation et prévention des blessures sportives. Plein air, santé et activité physique. Adaptation humaine au milieu naturel.

[Germain Thériault](#)

Interventions auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation (élèves à risque). Évaluation de dispositifs scolaires ou extrascolaires (inclusion, classe spéciale, redoublement, discrimination positive, etc.). Pédagogie différenciée. Adéquation et synergies entre ressources humaines et ressources matérielles (coenseignement, cointervention). Recherche-action et recherche collaborative.

[Philippe Tremblay](#)

Psychologie du sport. Préparation mentale et développement des habiletés de vie en contexte sportif. Analyse du rôle des entraîneurs sportifs et des parents auprès des athlètes.

[Christiane Trottier](#)

Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située. Activité, cognition, réflexivité et apprentissage en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Didactique de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail.

[Anabelle Viau-Guay](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 4 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

Ce programme est axé sur la formation professionnelle. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un essai. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir acquis, en tant que professionnel, la capacité de réfléchir sur son action, lui permettant ainsi d'améliorer son intervention et de faire évoluer la pratique dans son domaine;
- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- s'être familiarisé avec la recherche en psychopédagogie;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, une synthèse de ses travaux témoignant de sa démarche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information

Andrée Filiatrault

418 656-5775

Télécopieur: 418 656-7347

1-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Le choix de cours est fait conjointement avec le professeur qui agira à titre de directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Essai

Réaliser un essai consiste à faire état des connaissances associées à un domaine de savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études. L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 12 crédits. Pour plus d'information, l'étudiant peut se procurer le *Guide de l'essai de maîtrise* au secrétariat de son programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver et été. On suggère au candidat qui désire s'inscrire à temps complet de commencer ses études à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent qui comporte une préparation pertinente à la spécialité choisie et avoir obtenu avec une moyenne de diplomation d'au moins 3 sur 4,33 ou une moyenne équivalente.

Le candidat qui a obtenu un baccalauréat dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire maximale de 15 crédits.

Exigences particulières

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission un curriculum vitæ, une lettre de motivation et un avant-projet de recherche. La lettre de motivation (environ 1 page) doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels. L'avant-projet (environ 2 à 3 pages) doit donner une indication du ou des champs d'étude et de recherche qui l'intéressent, ainsi que présenter brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son essai.

Si le candidat fait une demande d'admission en ligne, il doit transmettre son curriculum vitae, sa lettre de motivation et son avant-projet par courriel à documentsadmission@reg.ulaval.ca

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, et ce, en fonction de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de conseiller. Le professeur peut être choisi soit par le candidat, soit par la direction du programme. Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les intérêts de recherche correspondent au thème de son essai. Si un professeur accepte d'agir à titre de conseiller, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un conseiller, la direction du programme communique avec les professeurs dont les intérêts de recherche correspondent au thème de l'essai afin de trouver un professeur qui accepte d'agir à titre de conseiller.

Note : Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un permis d'enseignement.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
PSYCHOPÉDAGOGIE			45
<u>PPG-6005</u>	Essai		12
RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS :			
<u>DID-7011</u>	Méthodologie de la recherche en éducation		3
<u>EDC-7003</u>	Épistémologie et éducation		3
<u>EPS-7000</u>	Recherche en intervention en éducation physique et sportive		3
<u>PPG-7024</u>	Méthodologie de la recherche: approche quantitative		3
RÈGLE 2 - 30 CRÉDITS PARMIS :			
<u>DID-7000</u>	Analyse et écriture de textes de genre universitaire		3
<u>DID-7003</u>	Difficultés d'apprentissage en mathématiques		3
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>EDC-7010</u>	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	 	3
<u>EDC-7013</u>	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire		3
<u>EDC-7014</u>	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école		3
<u>EDC-7016</u>	Théorie de l'activité : un tour d'horizon		3
<u>EPS-7001</u>	Supervision en éducation physique et sportive		3
<u>EPS-7005</u>	Lectures dirigées		1
<u>EPS-7006</u>	Lectures dirigées		2
<u>EPS-7007</u>	Lectures dirigées		3
<u>EPS-7008</u>	Sujets spéciaux (éducation physique)		1
<u>EPS-7009</u>	Sujets spéciaux (éducation physique)		2
<u>EPS-7010</u>	Sujets spéciaux (éducation physique)		3
<u>EPS-7011</u>	Sujets spéciaux (éducation physique)		3
<u>EPS-7012</u>	Femmes et sport		3

<u>EPS-7013</u>	Préparation mentale en sport : une perspective holistique		3
<u>FEM-7000</u>	Femmes, genre, savoirs et sociétés		3
<u>FEM-7001</u>	Éthique et pratique de la recherche féministe		3
<u>MEV-7005</u>	Évaluation formative de l'apprentissage		3
<u>MEV-7015</u>	Évaluation et compétences		3
<u>PPG-6021</u>	Stage en adaptation scolaire : intervention auprès de l'élève en difficulté langagière		3
<u>PPG-7000</u>	Inadaptation psychosociale chez les enfants et les adolescents : description et étiologie		3
<u>PPG-7002</u>	Construction sociale et culturelle des connaissances		3
<u>PPG-7005</u>	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique		3
<u>PPG-7016</u>	Formation des maîtres : bilan et perspectives		3
<u>PPG-7017</u>	Formation des maîtres : problématique et enjeux actuels		3
<u>PPG-7020</u>	Lectures dirigées I		3
<u>PPG-7021</u>	Lectures dirigées II		3
<u>PPG-7022</u>	Conduites agressives à l'école		3
<u>PPG-7028</u>	Problèmes d'adaptation et cognition sociale		3
<u>PPG-7033</u>	Savoir pratique et approche narrative		3
<u>PPG-7037</u>	Sujets spéciaux		3
<u>PPG-7038</u>	Sujets spéciaux		3
<u>PPG-7043</u>	Troubles de comportement : état des connaissances et perspective d'évaluation		3
<u>PPG-7044</u>	Troubles de comportement: perspectives d'intervention à l'école		3
<u>PPG-7045</u>	Concept de compétence et son actualisation en éducation		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3
<u>PPG-7049</u>	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements		3
<u>PPG-7050</u>	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière		3
<u>PPG-7051</u>	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière		3
<u>PPG-7052</u>	Fonction socioculturelle de l'école québécoise		3
<u>PPG-7053</u>	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire		3
<u>PPG-7054</u>	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire		3

MAÎTRISE EN PSYCHOPÉDAGOGIE - ADAPTATION SCOLAIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Adaptation scolaire

[Claire Beaumont](#), [Alexandre Buysse](#), [Stéphane Duchesne](#), [Nancy Gaudreau](#), [Hélène Makdissi](#), [Sylvie Moisan](#), [Égide Royer](#), [Pauline Sirois](#)

Adaptation scolaire/inclusion/enseignement spécialisé

[Philippe Tremblay](#)

Coenseignement/cointervention

[Philippe Tremblay](#)

Développement

[Caroline Bouchard](#), [Alexandre Buysse](#), [Stéphane Duchesne](#)

Difficultés d'apprentissage

[Lucie DeBlois](#), [Hélène Makdissi](#), [Pauline Sirois](#),

Évaluation de dispositifs scolaires

[Philippe Tremblay](#)

Extrascolaire

[Philippe Tremblay](#)

Intervention pédagogique

[Caroline Bouchard](#), [Anabelle Viau-Guay](#)

Motivation

[Alexandre Buysse](#)

Pédagogie différenciée

[Philippe Tremblay](#)

Petite enfance

[Caroline Bouchard](#), [Pierre Pagé](#)

Troubles de comportement

[Claire Beaumont](#), [Stéphane Duchesne](#), [Pierre Pagé](#), [Égide Royer](#)

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs pouvant conseiller l'étudiant

Adaptation scolaire. Troubles du comportement.

[Claire Beaumont](#)

Contextes éducatifs de la maternelle, du service de garde à la petite enfance et en milieu scolaire, préparation à l'école, transition et maturité scolaires, développement global de l'enfant (0-6 ans), différences garçons-filles, comportements prosociaux et langage (pragmatique), éveil à l'écrit en service de garde et pratiques pédagogiques.

[Caroline Bouchard](#)

Styles d'apprentissage, motivation, développement, développement humain et apprentissage, effet des pratiques artistiques et culturelles, pédagogie théâtrale, changement conceptuel, perspective historico-culturelle et médiations, créativité, développement professionnel, adaptation scolaire

[Alexandre Buysse](#)

Rôle de la famille dans le développement psychosocial des adolescents. Transition au secondaire comme contexte propice à l'apparition des difficultés d'adaptation psychosociale à l'adolescence. Problèmes de comportement et environnement pédagogique comme déterminants de l'inadaptation psychosociale au secondaire. Profils d'adolescents à risque de décrochage scolaire au secondaire.

[Stéphane Duchesne](#)

La gestion des comportements difficiles en classe. L'inclusion scolaire et sociale des élèves présentant des difficultés comportementales. La formation continue et

l'accompagnement du personnel scolaire. Le sentiment d'auto-efficacité des enseignants et leurs pratiques d'intervention en classe.

[Nancy Gaudreau](#)

Littérature jeunesse et émergence de la littératie chez l'élève tout venant ou en difficulté langagière. Perspective développementale. Difficultés d'apprentissage. Déficience auditive. Développement cognitif et construction du langage chez l'enfant sourd. Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Problèmes de compréhension en lecture. Intervention auprès des élèves à risque. Intervention pédagogique auprès des enfants en difficulté. Difficultés d'apprentissage scolaire.

[Hélène Makdissi](#)

Protection de la jeunesse, troubles de comportement en milieu scolaire, services à l'enfance et à la famille, évaluation de programmes.

[Sylvie Moisan](#)

Développement et apprentissage. Construction historico-culturelle de la pensée sociale. Neurophénoménologie, développement du cerveau et neuropédagogie. Facteurs sociaux intervenant dans le développement sociocognitif. Programme d'éducation sociocognitive en milieux préscolaire et scolaire.

[Pierre Pagé](#)

Adaptation scolaire : services éducatifs offerts aux élèves présentant des difficultés d'adaptation ou des troubles de comportement à l'école.

[Égide Royer](#)

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

[Pauline Sirois](#)

Interventions auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation (élèves à risque). Évaluation de dispositifs scolaires ou extrascolaires (inclusion, classe spéciale, redoublement, discrimination positive, etc.). Pédagogie différenciée. Adéquation et synergies entre ressources humaines et ressources matérielles (coenseignement, cointervention). Recherche-action et recherche collaborative.

[Philippe Tremblay](#)

Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située. Activité, cognition, réflexivité et apprentissage en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Didactique de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail.

[Anabelle Viau-Guay](#)

Autres sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à conseiller l'étudiant

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

[Lucie DeBlois](#)

Formation des enseignants et contexte de pratique (stages de formation initiale et insertion professionnelle). Relation pédagogique et gestion de classe. Analyse réflexive et savoir pratique des enseignants. Approche narrative, récits de pratique et méthode de cas. Approche collaborative de recherche. Méthodologie qualitative; ethnographie et ethnométhodologie.

[Serge Desgagné](#)

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Courants pédagogiques contemporains. Programmes scolaires.

[Clermont Gauthier](#)

Développement sociocognitif au préscolaire et à l'élémentaire. Construction des savoirs en situation. Culture et cognition. Formation pratique en milieu scolaire. Ethnométhodologie.

[Fernand Gervais](#)

Environnements d'apprentissage contemporains. Processus enseignement-apprentissage et approche centrée sur l'expérience. Savoir pratique en enseignement. Identité professionnelle, analyse réflexive et formation continue des enseignantes et enseignants.

[Thérèse Laferrière](#)

Psychologie de l'adolescence et conséquences en éducation. Développement social et affectif à l'adolescence et relations avec les enseignants et avec les pairs. Intégration collégiale des étudiants à risque. Tutorat maître-élève.

[Simon Larose](#)

Fondements de l'éducation. Enseignement et culture, formation des maîtres.

[Denis Simard](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 4 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

Ce programme est axé sur la formation professionnelle. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un essai. Au terme de ses études, l'étudiant devrait:

- avoir acquis, en tant que professionnel, la capacité de réfléchir sur son action, lui permettant ainsi d'améliorer son intervention et de faire évoluer la pratique dans un champ d'activité professionnelle lié à l'adaptation scolaire;
- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie et l'adaptation scolaire et en avoir maîtrisé les méthodologies;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à sa pratique professionnelle et à celle de son milieu;
- s'être familiarisé avec la recherche en psychopédagogie et en adaptation scolaire;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, une synthèse de ses travaux témoignant de sa démarche.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information

Andrée Filiatrault

418 656-5775

Télécopieur: 418 656-7347

1-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des

difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Le choix de cours est fait conjointement avec le professeur qui agira à titre de directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Essai

Réaliser un essai consiste à faire état des connaissances associées à un domaine de savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études. L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 12 crédits. Pour plus d'information, l'étudiant peut se procurer le *Guide de l'essai de maîtrise* au secrétariat de son programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

On suggère au candidat qui désire s'inscrire à temps complet de commencer ses études à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, avec une moyenne de diplomation d'au moins 3 sur 4,33 ou une moyenne équivalente.

Le candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BEPEP) ou d'un baccalauréat en adaptation scolaire et sociale peut se voir imposer une scolarité préparatoire d'un maximum de 15 crédits. En fonction du baccalauréat obtenu, le candidat doit avoir réussi les cours indiqués ci-dessous (avec un résultat égal ou supérieur à C), ou des cours jugés équivalents, et ce, avant de s'inscrire à certains cours de la maîtrise. Les cours exigés en scolarité préparatoire ne sont pas contributives au programme.

Note : Ce programme ne permet pas d'obtenir un brevet d'enseignement. L'intervention en milieu scolaire en adaptation scolaire ou en orthopédagogie exige un brevet d'enseignement.

Scolarité préparatoire exigée selon le baccalauréat qui a été réalisé

Baccalauréat en enseignement secondaire - français, langue première

Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (il est recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Baccalauréat en enseignement secondaire – mathématiques

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Baccalauréat en enseignement secondaire - sciences et technologie

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (il est recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#) ou [DID-2030](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs OU [DID-2030](#) Didactique des mathématiques I

Autres baccalauréats en enseignement secondaire

Autres baccalauréats en enseignement

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (il est recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2024](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Baccalauréat en psychologie

La scolarité préparatoire sera au minimum composée des cours ci-dessous. Toutefois, à l'analyse du dossier d'admission, une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 15 crédits pourrait être demandée, selon le profil d'études antérieures.

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (il est recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Baccalauréat en sciences du langage

La scolarité préparatoire sera au minimum composée des cours ci-dessous. Toutefois, à l'analyse du dossier d'admission, une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 15 crédits pourrait être demandée, selon le profil d'études antérieures.

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (il est recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Autres baccalauréats

La scolarité préparatoire sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission.

Exigences particulières

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission un curriculum vitae, une lettre de motivation et un avant-projet de recherche. La lettre de motivation (environ 1 page) doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels. L'avant-projet (environ 2 à 3 pages) doit donner une indication du ou des champs d'étude et de recherche qui l'intéressent, ainsi que présenter brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son essai.

Si le candidat fait une demande d'admission en ligne, il doit transmettre son curriculum vitae, sa lettre de motivation et son avant-projet par courriel à documentsadmission@reg.ulaval.ca

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, et ce, en fonction de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de conseiller. Le professeur peut être choisi soit par le candidat, soit par la direction du programme. Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les intérêts de recherche correspondent au thème de son essai. Si un professeur accepte d'agir à titre de conseiller, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un conseiller, la direction du programme communique avec les professeurs dont les intérêts de recherche correspondent au thème de l'essai afin de trouver un professeur qui accepte d'agir à titre de conseiller.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ADAPTATION SCOLAIRE			45
PPG-6005	Essai		12
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire		3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire		3
RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:			
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation		3
EDC-7003	Épistémologie et éducation		3

PPG-7024 Méthodologie de la recherche: approche quantitative 3

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS:

DID-7003 Difficultés d'apprentissage en mathématiques  3

DID-7030 Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs 3

RÈGLE 3 - 3 À 21 CRÉDITS PARMIS:

PPG-6016 Stage en adaptation scolaire I (difficultés d'apprentissage)  3

PPG-6017 Stage en adaptation scolaire II (difficultés d'apprentissage)  3

PPG-6018 Stage en adaptation scolaire I (difficultés comportementales)  3

PPG-6019 Stage en adaptation scolaire II (difficultés comportementales) 3

PPG-7000 Inadaptation psychosociale chez les enfants et les adolescents : description et étiologie 3

PPG-7005 Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique  3

PPG-7006 Élèves en difficulté : différenciation de l'enseignement 3

PPG-7022 Conduites agressives à l'école  3

PPG-7028 Problèmes d'adaptation et cognition sociale 3

PPG-7043 Troubles de comportement : état des connaissances et perspective d'évaluation 3

PPG-7044 Troubles de comportement: perspectives d'intervention à l'école 3

PPG-7046 Développement de la personne et intervention éducative 3

PPG-7048 Difficultés de comportement : personnaliser l'intervention  3

RÈGLE 4 - 0 À 18 CRÉDITS PARMIS:

DID-7013 Practicum en français écrit 3

EDC-7002 Sujets spéciaux 3

MEV-7005 Évaluation formative de l'apprentissage 3

PPG-6021 Stage en adaptation scolaire : intervention auprès de l'élève en difficulté langagière 3

PPG-7002 Construction sociale et culturelle des connaissances 3

PPG-7012 Formation à l'entretien d'explicitation de l'action 3

PPG-7018 Langage, apprentissage et construction de connaissances 3

PPG-7019 Lectures dirigées en adaptation scolaire  3

PPG-7020 Lectures dirigées I  3

PPG-7021 Lectures dirigées II 3

PPG-7027	Planification de l'enseignement (practicum)	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3
PPG-7033	Savoir pratique et approche narrative	3
PPG-7036	Sujets spéciaux	1
PPG-7037	Sujets spéciaux	3
PPG-7038	Sujets spéciaux	3
PPG-7039	Sujets spéciaux	3
PPG-7040	Sujets spéciaux	3
PPG-7041	Sujets spéciaux	2
PPG-7042	Supervision pédagogique (practicum)	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3
PPG-7047	Éducation et culture	3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements	3
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière	 3
PPG-7051	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière	3
PPG-7052	Fonction socioculturelle de l'école québécoise	3

Version: 2014-07-07 14:32:39 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN PSYCHOPÉDAGOGIE - ADAPTATION SCOLAIRE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Adaptation scolaire

[Claire Beaumont](#), [Alexandre Buysse](#), [Stéphane Duchesne](#), [Nancy Gaudreau](#), [Hélène Makdissi](#), [Sylvie Moisan](#), [Égide Royer](#), [Pauline Sirois](#)

Adaptation scolaire/inclusion/enseignement spécialisé

[Philippe Tremblay](#)

Coenseignement/cointervention

[Philippe Tremblay](#)

Développement

[Caroline Bouchard](#), [Alexandre Buysse](#), [Stéphane Duchesne](#)

Difficultés d'apprentissage

[Lucie DeBlois](#), [Hélène Makdissi](#), [Pauline Sirois](#).

Évaluation de dispositifs scolaires

[Philippe Tremblay](#)

Extrascolaire

[Philippe Tremblay](#)

Intervention pédagogique

[Caroline Bouchard](#), [Anabelle Viau-Guay](#)

Motivation

[Alexandre Buysse](#)

Pédagogie différenciée

[Philippe Tremblay](#)

Petite enfance

[Caroline Bouchard](#), [Pierre Pagé](#)

Troubles de comportement

[Claire Beaumont](#), [Stéphane Duchesne](#), [Pierre Pagé](#), [Égide Royer](#)

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs pouvant conseiller l'étudiant

Adaptation scolaire. Troubles du comportement.

[Claire Beaumont](#)

Contextes éducatifs de la maternelle, du service de garde à la petite enfance et en milieu scolaire, préparation à l'école, transition et maturité scolaires, développement global de l'enfant (0 à 6 ans), différences garçons filles, comportements prosociaux et langage (pragmatique), éveil à l'écrit en service de garde et pratiques pédagogiques.

[Caroline Bouchard](#)

Styles d'apprentissage, motivation, développement, développement humain et apprentissage, effet des pratiques artistiques et culturelles, pédagogie théâtrale, changement conceptuel, perspective historico-culturelle et médiations, créativité, développement professionnel, adaptation scolaire

[Alexandre Buysse](#)

Rôle de la famille dans le développement psychosocial des adolescents. Transition au secondaire comme contexte propice à l'apparition des difficultés d'adaptation psychosociale à l'adolescence. Problèmes de comportement et environnement pédagogique comme déterminants de l'inadaptation psychosociale au secondaire. Profils d'adolescents à risque de décrochage scolaire au secondaire.

[Stéphane Duchesne](#)

La gestion des comportements difficiles en classe. L'inclusion scolaire et sociale des élèves présentant des difficultés comportementales. La formation continue et l'accompagnement du personnel scolaire. Le sentiment d'auto-efficacité des enseignants et leurs pratiques d'intervention en classe.

[Nancy Gaudreau](#)

Littérature jeunesse et émergence de la littératie chez l'élève tout venant ou en difficulté langagière. Perspective développementale. Difficultés d'apprentissage.

Déficience auditive. Développement cognitif et construction du langage chez l'enfant sourd. Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Problèmes de compréhension en lecture. Intervention auprès des élèves à risque. Intervention pédagogique auprès des enfants en difficulté. Difficultés d'apprentissage scolaire.

[Hélène Makdissi](#)

Protection de la jeunesse, troubles de comportement en milieu scolaire, services à l'enfance et à la famille, évaluation de programmes.

[Sylvie Moisan](#)

Développement et apprentissage. Construction historico-culturelle de la pensée sociale. Neurophénoménologie, développement du cerveau et neuropédagogie. Facteurs sociaux intervenant dans le développement sociocognitif. Programme d'éducation sociocognitive en milieux préscolaire et scolaire.

[Pierre Pagé](#)

Adaptation scolaire : services éducatifs offerts aux élèves présentant des difficultés d'adaptation ou des troubles de comportement à l'école.

[Égide Royer](#)

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

[Pauline Sirois](#)

Interventions auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation (élèves à risque). Évaluation de dispositifs scolaires ou extrascolaires (inclusion, classe spéciale, redoublement, discrimination positive, etc.). Pédagogie différenciée. Adéquation et synergies entre ressources humaines et ressources matérielles (coenseignement, cointervention). Recherche-action et recherche collaborative.

[Philippe Tremblay](#)

Autres sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à conseiller l'étudiant

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

Lucie DeBlois

Formation des enseignants et contexte de pratique (stages de formation initiale et insertion professionnelle). Relation pédagogique et gestion de classe. Analyse réflexive et savoir pratique des enseignants. Approche narrative, récits de pratique et méthode de cas. Approche collaborative de recherche. Méthodologie qualitative; ethnographie et ethnométhodologie.

Serge Desgagné

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Courants pédagogiques contemporains. Programmes scolaires.

Clermont Gauthier

Développement sociocognitif au préscolaire et à l'élémentaire. Construction des savoirs en situation. Culture et cognition. Formation pratique en milieu scolaire. Ethnométhodologie.

Fernand Gervais

Environnements d'apprentissage contemporains. Processus enseignement apprentissage et approche centrée sur l'expérience. Savoir pratique en enseignement. Identité professionnelle, analyse réflexive et formation continue des enseignantes et enseignants.

Thérèse Laferrière

Psychologie de l'adolescence et conséquences en éducation. Développement social et affectif à l'adolescence et relations avec les enseignants et avec les pairs. Intégration collégiale des étudiants à risque. Tutorat maître élève.

Simon Larose

Fondements de l'éducation. Enseignement et culture, formation des maîtres.

Denis Simard

Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située. Activité, cognition, réflexivité et apprentissage en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Didactique de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail.

Anabelle Viau-Guay

Description officielle

Cette page est à jour en date du 4 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

Ce programme est axé sur la formation en recherche. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un mémoire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie et l'adaptation scolaire;
- s'être familiarisé avec la recherche dans le champ d'activité de l'adaptation scolaire;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à la recherche en éducation;
- avoir élargi ses habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, un projet de recherche (mémoire), la démarche de réalisation et les résultats obtenus dans le domaine de l'adaptation scolaire.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information

Andrée Filiatrault

418 656-5775

Télécopieur: 418 656-7347

1-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Le choix de cours est fait conjointement avec le professeur qui agira à titre de directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit au doctorat doit d'abord remplir la *Déclaration de l'étudiant* (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la *Demande d'approbation* (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la *Justification de l'exemption* (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du [CERUL](#).

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#) (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du CERUL ne pourra recevoir son diplôme de doctorat.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Faire une maîtrise en psychopédagogie - adaptation scolaire avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissances et de produire un document, appelé mémoire, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans son mémoire, l'étudiant doit démontrer une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit des résultats de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine.

Pour plus d'information sur la rédaction d'un mémoire, consulter la section [Mémoire et thèse](#) du site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de sa maîtrise (rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, dépôt final, etc.).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

On suggère au candidat qui désire s'inscrire à temps complet de commencer ses études à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, obtenu avec une moyenne de diplomation d'au moins 3,00 sur 4,33 ou une moyenne équivalente.

Le candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BEPEP) ou d'un baccalauréat en adaptation scolaire et sociale peut se voir imposer une scolarité préparatoire d'un maximum de 15 crédits. En fonction du baccalauréat obtenu, le candidat doit avoir réussi les cours indiqués ci-dessous (avec un résultat égal ou supérieur à C), ou des cours jugés équivalents, et ce, avant de s'inscrire à certains cours de la maîtrise. Les cours exigés en scolarité préparatoire ne sont pas contributives au programme.

Note : Ce programme ne permet pas d'obtenir un brevet d'enseignement. L'intervention en milieu scolaire en adaptation scolaire ou en orthopédagogie exige un brevet d'enseignement.

Scolarité préparatoire exigée selon le baccalauréat qui a été réalisé

Baccalauréat en enseignement secondaire - français, langue première

Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (il est recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Baccalauréat en enseignement secondaire – mathématiques

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Baccalauréat en enseignement secondaire - sciences et technologie

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (il est recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#) ou [DID-2030](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs OU [DID-2030](#) Didactique des mathématiques I

Autres baccalauréats en enseignement secondaire

Autres baccalauréats en enseignement

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (il est recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2024](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Baccalauréat en psychologie

La scolarité préparatoire sera au minimum composée des cours ci-dessous. Toutefois, à l'analyse du dossier d'admission, une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 15 crédits pourrait être demandée, selon le profil d'études antérieures.

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-1013](#) Grammaire française de base pour l'enseignement OU [DID-2012](#) Didactique du lexique de la grammaire et de l'orthographe OU [DID-2013](#) Didactique de l'expression écrite (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))
- [DID-2021](#) Didactique du français I, compréhension en lecture OU [ENP-2001](#) Apprentissage de la lecture (avant de suivre [PPG-7053](#) et [PPG-7054](#))

SOIT

- [DID-2002](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire (avant de suivre [PPG-7053](#))
- [DID-2003](#) Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire (avant de suivre [PPG-7054](#))

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (il est recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Baccalauréat en sciences du langage

La scolarité préparatoire sera au minimum composée des cours ci-dessous. Toutefois, à l'analyse du dossier d'admission, une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 15 crédits pourrait être demandée, selon le profil d'études antérieures.

Deux exigences (à réussir avant de s'inscrire à [DID-7003](#) ou [DID-7030](#))

- [MAT-1905](#) Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire (il est recommandé de s'inscrire à ce cours avant ou à la même session que [DID-2014](#) ou [DID-1011](#))
- [DID-2014](#) Didactique des nombres rationnels et de la mesure OU [DID-1011](#) Didactique des nombres naturels et entiers relatifs

Autres baccalauréats

La scolarité préparatoire sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission.

Exigences particulières

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission un curriculum vitae, une lettre de motivation et un avant-projet de recherche. La lettre de motivation (environ 1 page) doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels. L'avant-projet (environ 4 à 5 pages) doit donner une indication du ou des champs d'étude et de recherche qui l'intéressent, ainsi que présenter brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire.

Si le candidat fait une demande d'admission en ligne, il doit transmettre son curriculum vitae, sa lettre de motivation et son avant-projet par courriel à documentsadmission@reg.ulaval.ca

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de directeur de recherche. Le professeur peut être choisi soit par le candidat, soit par la direction du programme. Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de son mémoire. Si un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un directeur de recherche, la direction du programme communique avec les professeurs dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème du mémoire afin de trouver un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ADAPTATION SCOLAIRE			21
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire		3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire		3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :			
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation		3
EDC-7003	Épistémologie et éducation		3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche: approche quantitative		3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation		3
RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :			
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques		3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs		3

RÈGLE 3 - 3 À 6 CRÉDITS PARMİ:

<u>EDC-6000</u>	Stage de recherche de maîtrise avec mémoire en sciences de l'éducation		6
<u>EDC-7010</u>	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	 	3
<u>EDC-7013</u>	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire		3
<u>EDC-7014</u>	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école		3
<u>PPG-6016</u>	Stage en adaptation scolaire I (difficultés d'apprentissage)		3
<u>PPG-6017</u>	Stage en adaptation scolaire II (difficultés d'apprentissage)		3
<u>PPG-6018</u>	Stage en adaptation scolaire I (difficultés comportementales)		3
<u>PPG-6019</u>	Stage en adaptation scolaire II (difficultés comportementales)		3
<u>PPG-7005</u>	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique		3
<u>PPG-7022</u>	Conduites agressives à l'école		3
<u>PPG-7028</u>	Problèmes d'adaptation et cognition sociale		3
<u>PPG-7043</u>	Troubles de comportement : état des connaissances et perspective d'évaluation		3
<u>PPG-7044</u>	Troubles de comportement: perspectives d'intervention à l'école		3
<u>PPG-7046</u>	Développement de la personne et intervention éducative		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3
<u>PPG-7048</u>	Difficultés de comportement : personnaliser l'intervention		3

RÈGLE 4 - 0 À 3 CRÉDITS PARMİ:

<u>DID-7013</u>	Practicum en français écrit		3
<u>EDC-7016</u>	Théorie de l'activité : un tour d'horizon		3
<u>MEV-7005</u>	Évaluation formative de l'apprentissage		3
<u>PPG-6021</u>	Stage en adaptation scolaire : intervention auprès de l'élève en difficulté langagière		3
<u>PPG-7019</u>	Lectures dirigées en adaptation scolaire		3
<u>PPG-7045</u>	Concept de compétence et son actualisation en éducation		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3
<u>PPG-7049</u>	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements		3
<u>PPG-7050</u>	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière		3

PPG-7051	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière	3
PPG-7052	Fonction socioculturelle de l'école québécoise	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

PPG-6811	Activité de recherche - mémoire 1	 3
PPG-6812	Activité de recherche - mémoire 2	 3
PPG-6813	Activité de recherche - mémoire 3	 9/activité temps complet
PPG-6814	Activité de recherche - mémoire 4	 9/activité temps complet

Version: 2014-07-07 14:32:39 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN PSYCHOPÉDAGOGIE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Adaptation scolaire

[Claire Beaumont](#), [Alexandre Buysse](#), [Stéphane Duchesne](#), [Nancy Gaudreau](#), [Hélène Makdissi](#), [Sylvie Moisan](#), [Égide Royer](#), [Pauline Sirois](#)

Adaptation scolaire/inclusion/enseignement spécialisé

[Philippe Tremblay](#)

Apprentissage

[Marie-Claude Bernard](#), [Alexandre Buysse](#), [Lucie DeBlois](#), [Marie-Françoise Legendre](#), [Anabelle Viau-Guay](#)

Coenseignement/cointervention

[Philippe Tremblay](#)

Développement

[Caroline Bouchard](#), [Alexandre Buysse](#), [Stéphane Duchesne](#), [Fernand Gervais](#), [Simon Larose](#), [Marie-Françoise Legendre](#), [Pierre Pagé](#)

Éducation physique

[Guylaine Demers](#), [Vicky Drapeau](#), [Jocelyn Gagnon](#), [Claude Goulet](#), [Denis Martel](#), [Valérie Michaud](#), [Luc Nadeau](#), [Sylvie Parent](#), [Claude Savard](#), [Serge Talbot](#), [Germain Thériault](#), [Christiane Trottier](#)

Évaluation de dispositifs scolaires

[Philippe Tremblay](#)

Extrascolaire

[Philippe Tremblay](#)

Fondements

[Clermont Gauthier](#), [Louis LeVasseur](#), [Denis Simard](#)

Intervention pédagogique

[Marie-Claude Bernard](#), [Caroline Bouchard](#), [Serge Desgagné](#), [Fernand Gervais](#), [Christine Hamel](#), [Thérèse Laferrière](#), [Simon Larose](#), [Anabelle Viau-Guay](#)

Motivation

[Alexandre Buysse](#)

Pédagogie différenciée

[Philippe Tremblay](#)

Petite enfance

[Caroline Bouchard, Pierre Pagé](#)

Pratiques éducatives

[Julie Lessard](#)

Supervision pédagogique

[Serge Desgagné, Thérèse Laferrière, Anabelle Viau-Guay](#)

Sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs pouvant conseiller l'étudiant

Adaptation scolaire. Troubles de comportement.

[Claire Beaumont](#)

Apprentissage et cognition au secondaire. Questions socialement vives et rapport(s) au(x) savoir(s), à l'apprendre et à l'école. Méthodologie qualitative. Approche narrative, récits de vie.

[Marie-Claude Bernard](#)

Contextes éducatifs de la maternelle, du service de garde à la petite enfance et en milieu scolaire, préparation à l'école, transition et maturité scolaires, développement global de l'enfant (0 à 6 ans), différences garçons filles, comportements prosociaux et langage (pragmatique), éveil à l'écrit en service de garde et pratiques pédagogiques.

[Caroline Bouchard](#)

Styles d'apprentissage, motivation, développement, développement humain et apprentissage, effet des pratiques artistiques et culturelles, pédagogie théâtrale, changement conceptuel, perspective historico-culturelle et médiations, créativité, développement professionnel, adaptation scolaire.

[Alexandre Buysse](#)

Didactique des mathématiques. Processus d'apprentissage chez des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage en mathématiques. Relations entre interprétation des activités cognitives des élèves et les interventions privilégiées au préscolaire, au primaire et au secondaire. Relations entre apprentissage et enseignement des mathématiques.

[Lucie DeBlois](#)

Femmes et sport. Formation par compétences. Homophobie en sport. Formation et supervision des entraîneurs sportifs. Élaboration de programmes de formation.

[Guylaine Demers](#)

Formation des enseignants et contextes de pratique (stages de formation initiale et insertion professionnelle). Relation pédagogique et gestion de classe. Analyse réflexive et savoir pratique des enseignants. Approche narrative, récits de pratique et méthode de cas. Approche collaborative de recherche. Méthodologie qualitative : ethnographie et ethnométhodologie.

[Serge Desgagné](#)

Programme d'intervention en nutrition. Éducation à la santé. Nutrition sportive, Contrôle du poids. Comportements alimentaires.

[Vicky Drapeau](#)

Rôle de la famille dans le développement psychosocial des adolescents. Transition au secondaire comme contexte propice à l'apparition des difficultés d'adaptation psychosociale à l'adolescence. Problèmes de comportement et environnement pédagogique comme déterminants de l'inadaptation psychosociale au secondaire. Profils d'adolescents à risque de décrochage scolaire au secondaire.

[Stéphane Duchesne](#)

Didactique de l'éducation physique et sportive. Pédagogie de l'éducation physique et sportive. Éducation à la santé.

[Jocelyn Gagnon](#)

La gestion des comportements difficiles en classe. L'inclusion scolaire et sociale des élèves présentant des difficultés comportementales. La formation continue et l'accompagnement du personnel scolaire. Le sentiment d'auto-efficacité des enseignants et leurs pratiques d'intervention en classe.

[Nancy Gaudreau](#)

Histoire des idées et des pratiques pédagogiques. Courants pédagogiques contemporains. Programmes scolaires.

[Clermont Gauthier](#)

Développement sociocognitif au préscolaire et à l'élémentaire. Construction des savoirs en situation. Culture et cognition. Formation pratique en milieu scolaire. Ethnométhodologie.

[Fernand Gervais](#)

Épidémiologie et étiologie des blessures d'origine récréative et sportive. Prévention des blessures et promotion de la sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

[Claude Goulet](#)

Formation pratique à l'enseignement. Supervision pédagogique. Analyses de pratique. Méthodologies collaboratives. Transformation des pratiques. Innovation en enseignement. Prise de décision et environnement d'apprentissage. Médiation à l'aide des technologies. Gestion des interactions en classe. Intégration théorie pratique. Développement professionnel en contexte.

[Christine Hamel](#)

Environnements d'apprentissage contemporains. Processus enseignement apprentissage et approche centrée sur l'expérience. Savoir pratique en enseignement.

Identité professionnelle, analyse réflexive et formation continue des enseignantes et enseignants.

Thérèse Laferrière

Psychologie de l'adolescence et conséquences en éducation. Développement social et affectif à l'adolescence et relations avec les enseignants et avec les pairs. Intégration collégiale des étudiants à risque. Tutorat maître élève.

Simon Larose

Fondements épistémologiques des théories du développement et de l'apprentissage et impact sur l'intervention éducative. Processus de développement et d'apprentissage chez l'enfant de 0 à 12 ans. Interinfluence du développement et de l'apprentissage à l'âge scolaire et rôle des médiations sociales et culturelles. Apprentissage et développement de compétences en lien avec des contextes éducatifs ou de pratique.

Marie-Françoise Legendre

Pratiques éducatives. Collaboration parent-enseignant ou parent-éducateur, implication parentale. Trouble du déficit d'attention et d'hyperactivité. Efficacité des programmes d'intervention. Observation.

Julie Lessard

Fondements de l'éducation. Histoire des idées pédagogiques. Sociologie de l'éducation. Culture scolaire. Politiques d'éducation.

Louis Levasseur

Littérature jeunesse et émergence de la littératie chez l'élève tout venant ou en difficulté langagière. Perspective développementale. Difficultés d'apprentissage. Déficience auditive. Développement cognitif et construction du langage chez l'enfant sourd. Apprentissage de la lecture et de l'écriture. Problèmes de compréhension en lecture. Intervention auprès des élèves à risque. Intervention pédagogique auprès des enfants en difficulté. Difficultés d'apprentissage scolaire.

Hélène Makdissi

Pédagogie de l'éducation physique et sportive. Supervision de l'intervention en éducation physique et sportive.

Denis Martel

Éducation à la santé. Promotion de la pratique d'activités physiques en milieu scolaire. Efficacité de programmes en éducation physique et à la santé.

Valérie Michaud

Protection de la jeunesse, troubles de comportement en milieu scolaire, services à l'enfance et à la famille, évaluation de programmes.

Sylvie Moisan

Mesure de la performance en sport d'équipe. Mesure et évaluation en éducation physique et sportive. Éducation à la santé.

Luc Nadeau

Développement et apprentissage. Construction historico culturelle de la pensée sociale. Neurophénoménologie, développement du cerveau et neuropédagogie. Facteurs sociaux intervenant dans le développement sociocognitif. Programme d'éducation sociocognitive en milieux préscolaire et scolaire.

Pierre Pagé

Protection de l'intégrité physique et mentale des athlètes. Abus, harcèlement et violence dans le sport. Prévention des traumatismes intentionnels dans le sport.

Sylvie Parent

Adaptation scolaire : services éducatifs offerts aux élèves présentant des difficultés d'adaptation ou des troubles de comportement à l'école.

Égide Royer

Pédagogie sportive. Efficacité des processus d'entraînement. Formation des entraîneurs sportifs. Formation de formateurs.

Claude Savard

Fondements de l'éducation. Enseignement et culture. Formation des maîtres.

Denis Simard

Apprentissage de l'écrit. Intervention auprès des élèves rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de l'écrit. Apprentissages scolaires chez l'enfant sourd. Intégration scolaire de l'enfant sourd.

Pauline Sirois

Intervention éducative. Efficacité du processus enseignement apprentissage. Apprendre à apprendre. Formation, perfectionnement et supervision pédagogique des éducateurs physiques. Pédagogie universitaire.

Serge Talbot

Dépistage, traitement, rééducation et prévention des blessures sportives. Plein air, santé et activité physique. Adaptation humaine au milieu naturel.

Germain Thériault

Interventions auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation (élèves à risque). Évaluation de dispositifs scolaires ou extrascolaires (inclusion, classe spéciale, redoublement, discrimination positive, etc.). Pédagogie différenciée. Adéquation et synergies entre ressources humaines et ressources matérielles (coenseignement, cointervention). Recherche-action et recherche collaborative.

Philippe Tremblay

Psychologie du sport. Préparation mentale et développement des habiletés de vie en contexte sportif. Analyse du rôle des entraîneurs sportifs et des parents auprès des athlètes.

Christiane Trottier

Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située. Activité, cognition, réflexivité et apprentissage en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Didactique de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail.

Anabelle Viau-Guay

Description officielle

Cette page est à jour en date du 4 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

Ce programme est davantage axé sur la formation en recherche. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un mémoire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie;
- s'être familiarisé avec la recherche dans un champ d'activité professionnelle et en avoir maîtrisé les méthodologies;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à la recherche en éducation;
- avoir élargi ses habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, un projet de recherche (mémoire), la démarche de réalisation et les résultats obtenus.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Louis Levasseur

louis.levasseur@fse.ulaval.ca

Pour information

Andrée Filiatrault

418 656-5775

Télécopieur: 418 656-7347

1-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Le choix de cours est fait conjointement avec le professeur qui agira à titre de directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit au doctorat doit d'abord remplir la *Déclaration de l'étudiant* (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la *Demande d'approbation* (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la *Justification de l'exemption* (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du [CERUL](#).

Il est important de noter que, comme le prévoit le *Règlement des études* (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du CERUL ne pourra recevoir son diplôme de doctorat.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Faire une maîtrise en psychopédagogie avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissances et de produire un document, appelé mémoire, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans son mémoire, l'étudiant doit démontrer une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit des résultats de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine.

Pour plus d'information sur la rédaction d'un mémoire, consulter la section [Mémoire et thèse](#) du site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de sa maîtrise (rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, dépôt final, etc.).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, obtenu avec une moyenne de diplomation d'au moins 3,00 sur 4,33 ou une moyenne équivalente.

Le candidat qui a obtenu un baccalauréat dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire maximale de 15 crédits.

Exigences particulières

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission un curriculum vitæ, une lettre de motivation et un avant-projet de recherche. La lettre de motivation (environ 1 page) doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels. L'avant-projet (environ 4 à 5 pages) doit donner une indication du ou des champs d'étude et de recherche qui l'intéressent, ainsi que présenter brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire.

Si le candidat fait une demande d'admission en ligne, il doit transmettre son curriculum vitae, sa lettre de motivation et son avant-projet par courriel à documentsadmission@reg.ulaval.ca

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de directeur de recherche. Le professeur peut être choisi soit par le candidat, soit par la direction du programme.

Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de son mémoire. Si un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un directeur de recherche, la direction du programme communique avec les professeurs dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème du mémoire afin de trouver un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche.

Note : Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un permis d'enseignement.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
PSYCHOPÉDAGOGIE		21

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation 	3
EPS-7000	Recherche en intervention en éducation physique et sportive	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche: approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3

RÈGLE 2 - 15 CRÉDITS PARMIS :

<u>DID-7000</u>	Analyse et écriture de textes de genre universitaire		3
<u>DID-7003</u>	Difficultés d'apprentissage en mathématiques		3
<u>EDC-6000</u>	Stage de recherche de maîtrise avec mémoire en sciences de l'éducation		6
<u>EDC-7002</u>	Sujets spéciaux		3
<u>EDC-7005</u>	Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels		3
<u>EDC-7010</u>	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	 	3
<u>EDC-7013</u>	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire		3
<u>EDC-7014</u>	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école		3
<u>EDC-7016</u>	Théorie de l'activité : un tour d'horizon		3
<u>EPS-7001</u>	Supervision en éducation physique et sportive		3
<u>EPS-7005</u>	Lectures dirigées		1
<u>EPS-7006</u>	Lectures dirigées		2
<u>EPS-7007</u>	Lectures dirigées		3
<u>EPS-7008</u>	Sujets spéciaux (éducation physique)		1
<u>EPS-7009</u>	Sujets spéciaux (éducation physique)		2
<u>EPS-7010</u>	Sujets spéciaux (éducation physique)		3
<u>EPS-7011</u>	Sujets spéciaux (éducation physique)		3
<u>EPS-7012</u>	Femmes et sport		3
<u>EPS-7013</u>	Préparation mentale en sport : une perspective holistique		3
<u>FEM-7000</u>	Femmes, genre, savoirs et sociétés		3
<u>FEM-7001</u>	Éthique et pratique de la recherche féministe		3
<u>MEV-7005</u>	Évaluation formative de l'apprentissage		3
<u>MEV-7015</u>	Évaluation et compétences		3
<u>PPG-6021</u>	Stage en adaptation scolaire : intervention auprès de l'élève en difficulté langagière		3
<u>PPG-7000</u>	Inadaptation psychosociale chez les enfants et les adolescents : description et étiologie		3
<u>PPG-7002</u>	Construction sociale et culturelle des connaissances		3
<u>PPG-7005</u>	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique		3
<u>PPG-7016</u>	Formation des maîtres : bilan et perspectives		3
<u>PPG-7017</u>	Formation des maîtres : problématique et enjeux actuels		3
<u>PPG-7020</u>	Lectures dirigées I		3

PPG-7021	Lectures dirigées II		3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école		3
PPG-7028	Problèmes d'adaptation et cognition sociale		3
PPG-7033	Savoir pratique et approche narrative		3
PPG-7037	Sujets spéciaux		3
PPG-7038	Sujets spéciaux		3
PPG-7043	Troubles de comportement : état des connaissances et perspective d'évaluation		3
PPG-7044	Troubles de comportement: perspectives d'intervention à l'école		3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation		3
PPG-7047	Éducation et culture		3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements		3
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière		3
PPG-7051	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière		3
PPG-7052	Fonction socioculturelle de l'école québécoise		3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire		3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

PPG-6801	Activité de recherche - mémoire 1		3
PPG-6802	Activité de recherche - mémoire 2		3
PPG-6803	Activité de recherche - mémoire 3		9/activité temps complet
PPG-6804	Activité de recherche - mémoire 4		9/activité temps complet

Version: 2014-07-07 14:32:39 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. PS. ÉD.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Conseillers

Champs de recherche, suivis du nom des professeurs qui y travaillent

Éthique de l'intervention et de la recherche. Théories de l'éducation des adultes. Intervention éducative auprès d'adultes. Recherche-intervention. Apprentissage expérientiel.

Merardo Arriola-Socol

Insertion. Réinsertion et réintégration socioprofessionnelles. Toxicomanie et santé mentale. Accompagnement en counseling et orientation. Temporalité.

Marie-Denyse Boivin

Minorités linguistiques. Administration scolaire. Leadership éducationnel. Formation des maîtres. Évaluation du personnel. Pratiques de gestion. Attributions causales. Réussite scolaire.

Yamina Bouchamma

Intégration au travail des jeunes adultes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Partenariat école-travail. Alternance travail-étude. Formation en entreprise.

Psychologie des groupes. Pratique réflexive et apprentissage expérientiel.

Bruno Bourassa

Développement et choix professionnel. Psychologie sociale et organisationnelle. Psychologie interculturelle. Identité, stratégies identitaires et insertion socioprofessionnelle.

Hélène Cardu

Counseling psychologique et orientation de vie. Adaptation, insertion sociale et projets de vie. Développement de l'adulte et cheminement existentiel.

Jean-Louis Drolet

Dimensions historiques, psychologiques et sociales du travail. Insertion socioprofessionnelle. Développement personnel et professionnel. Supervision en counseling.

Geneviève Fournier

Motivation scolaire et dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle.

Frédéric Guay

Psychométrie.

Chantale Jeanrie

Intervention psychoéducatrice en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement, développement et éducation des jeunes enfants qui ont des incapacités, transition de l'école à la vie active des jeunes (15-25 ans) qui ont des incapacités.

Francine Julien-Gauthier

Relations éducation-travail : partenariat, formations en alternance. Rapports école-communauté. Formation professionnelle et technique : fondements et organisation. Éducation des adultes et formation continue. Projet et rapport au savoir. Recherche collaborative et qualitative.

Carol Landry

Psychologie communautaire. Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie du développement. Évaluation de programmes.

Yann Le Bossé

Psychosociologie et animation de groupes. Intervention et recherche en groupe. Pratiques réflexives et savoirs d'expérience. Analyse critique des services liés à l'emploi et des pratiques de gestion des ressources humaines. Élaboration et évaluation de programmes.

Chantal Leclerc

Habiletés parentales, collaboration famille-école, dérogation scolaire, trouble déficitaire de l'attention chez l'enfant, hyperactivité.

Julie Lessard

Prévention et intervention psychoéducatrice précoce, prévention de l'inadaptation, facteurs d'exclusion sociale chez l'enfant, psychiatrie infantile, relation d'aide, évaluation psychoéducatrice, pratiques éducatives et psychoéducatives au préscolaire.

Suzanne Manningham

Sociologie du travail. Santé mentale au travail. Alcoolisme et toxicomanies. Psychodynamique du travail. Marché du travail.

Marie-France Maranda

Psychologie de l'orientation. Transition école-travail. Identité professionnelle. Rapport au travail. Formation professionnelle. Décrochage scolaire et professionnel. Efficacité de l'orientation. Alliance de travail.

Jonas Masdonati

Protection de la jeunesse. Troubles de comportement en milieu scolaire. Services à l'enfance et à la famille. Évaluation de programmes.

Sylvie Moisan

Phénomènes de groupes. Relations parents-enfants. Développement de l'enfant. Éducation psychologique.

Marcel Monette

Psychométrie (tests d'intérêt de personnalité, d'aptitudes, d'intelligence employés en orientation et en psychologie). Évaluation des enfants dans les cas de garde d'enfants, d'abus et de négligence et recherche sur l'adaptation de ces enfants. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

[Nathalie Parent](#)

Construction de l'identité. Rapports ethniques et interculturels. Politiques et droits linguistiques. Sociologie de la jeunesse. Mobilités étudiantes.

[Annie Pilote](#)

Psychologie de la motivation et des relations interpersonnelles appliquée à l'éducation et à l'orientation. Contribution des parents au développement motivationnel et vocationnel. Déterminants des comportements parentaux.

[Catherine Ratelle](#)

Psychologie de la personnalité. Processus adaptatif durant l'enfance, l'adolescence et au début de la vie adulte. Psychopathologies du développement. Counseling en vue de la réadaptation.

[Jimmy Ratté](#)

Évaluation institutionnelle de programme, des apprentissages. Élaboration de programmes. Prévion et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

[Denis Savard](#)

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

[Pierre Valois](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 1^{er} novembre 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître en psychoéducation (M. Ps. éd.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de compétences professionnelles visant à rendre l'étudiant apte à favoriser, par des interventions éducatives, le développement personnel et l'insertion sociale d'individus et de groupes d'individus. Cette formation mène à l'obtention du titre de psychoéducateur.

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis les compétences suivantes :

- agir dans un rôle-conseil auprès d'autres acteurs;
- prendre en charge son développement professionnel et la mise à jour de ses connaissances;
- contribuer à l'évolution des pratiques qui sont centrales pour le domaine de la psychoéducation;
- adopter une posture de praticien réflexif qui respecte les règles éthiques de la profession;
- démontrer une attitude critique quant à la pratique professionnelle de la psychoéducation et aux connaissances scientifiques sur lesquelles celle-ci se fonde;
- exécuter des activités à risque de préjudice dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines en tenant compte des principes éthiques de la profession;
- traiter, oralement ou par écrit, un problème intellectuel d'une certaine complexité.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Suzanne Manningham

Suzanne.Manningham@fse.ulaval.ca

Pour information

Martine Boucher

Agente de gestion des études

4-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

Ce programme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne seulement.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en orientation - psychoéducation ou d'un baccalauréat en psychoéducation obtenu avec une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33.

En plus d'une très bonne connaissance du français parlé et écrit, la poursuite de ce programme exige une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée par un examen à passer au début de la première session d'inscription. Selon les résultats obtenus, des cours de mise à niveau peuvent être exigés.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le fait de satisfaire aux exigences ci-dessus n'entraîne pas automatiquement l'admission. Chaque demande est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité du dossier soumis et des ressources du département d'accueil.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars pour débiter le programme à l'automne suivant.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
PSYCHOÉDUCATION		45

L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, remplacer [PSE-6007](#) (6 crédits) et deux cours (6 crédits) par [PSE-6500](#) (12 crédits). Il doit alors rédiger un essai faisant état des connaissances dans un domaine du savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études.

CSO-7000	Analyse critique d'interventions		3
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention		3
PSE-6001	Utilisation d'instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation		3
PSE-6002	Évaluation psychoéducative et plan d'intervention		3
PSE-6003	Gestion clinique et rôle conseil en intervention psychoéducative		3
PSE-6004	Organisation professionnelle, éthique et déontologie		3
PSE-6005	Stage I en psychoéducation		6
PSE-6006	Stage II en psychoéducation		6
PSE-6007	Rapport de projet d'intervention		6

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARI:

ADS-7013	Recherche qualitative			3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche: approche quantitative			3

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARI:

CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention			3
CSO-7019	Toxicomanie et réadaptation			3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux			3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école			3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école			3
PPG-7043	Troubles de comportement : état des connaissances et perspective d'évaluation			3
PSE-6008	Sujets spéciaux (psychoéducation)			3
PSY-7006	Jeunes et familles à risque			3

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ORIENTATION (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Thèmes de recherche des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Gestion et supervision (scolaire et pédagogique). Éducation interculturelle. Communauté d'apprentissage professionnelle. Leadership pédagogique. Minorités linguistiques et culturelles. Réussite scolaire.

[Yamina Bouchamma](#)

Analyse réflexive et transformation des pratiques professionnelles. Intégration socioprofessionnelle. Intervention éducative et apprentissage expérientiel. Supervision et formation. Recherche participative. Intégration, accompagnement et maintien en emploi. Santé mentale au travail. Recherche-action.

[Bruno Bourassa](#)

Développement et choix professionnel. Psychologie sociale et organisationnelle. Psychologie interculturelle. Identité, stratégies identitaires et insertion socioprofessionnelle.

[Hélène Cardu](#)

Counseling psychologique et orientation de vie. Adaptation, insertion sociale et projets de vie. Développement de l'adulte et cheminement existentiel.

[Jean-Louis Drolet](#)

Trajectoires professionnelles atypiques. Transitions socioprofessionnelles. Identité et rapport au travail. Dimensions historiques, psychologiques et sociales du travail. Insertion socioprofessionnelle. Développement personnel et professionnel. Supervision en counseling.

[Geneviève Fournier](#)

Développement des dispositifs en orientation et en insertion sur le marché du travail. Applications des fondements d'orientation et d'insertion. Modalités d'accompagnement (éco, hétéro, co et auto) et de supervision en counseling et orientation. Mobilités, transitions, expériences éducatives de diverses populations (étudiants internationaux, adultes, etc.). Reconnaissance des acquis et développement des compétences (RAC). Pratiques individuelles et organisationnelles de bilans. Évaluation des processus (programmes, outils en ligne) et des résultats.

[Liette Goyer](#)

Motivation, réussite et persévérance scolaires. Dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle des adolescents et des jeunes adultes.

[Frédéric Guay](#)

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Genre et éducation. Histoire de l'éducation. Politique et éducation. Sociologie de l'éducation. Organisations et institutions.

[Thérèse Hamel](#)

Planification et gestion de l'éducation. Analyse des systèmes d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Étude du travail des gestionnaires dans les organisations d'enseignement. Gestion des personnes et des organisations. Étude du changement en éducation.

[Lucie Héon](#)

Développement de carrière. Psychométrie. Évaluation institutionnelle et évaluation de programmes. Méthodologie de la recherche. Organisations et institutions.

[Chantale Jeanrie](#)

Intervention psychoéducatrice. Déficience intellectuelle. Troubles envahissants du développement. Développement et éducation des jeunes enfants qui ont des incapacités.

[Francine Julien-Gauthier](#)

Leadership éducatif et réussite scolaire. Analyse féministe de l'éducation. Leadership et éducation en milieu linguistique minoritaire. Leadership éthique et culture organisationnelle.

[Claire Lapointe](#)

Psychologie communautaire. Psychosociologie des pratiques sociales et éducatives. Processus fondamentaux et appliqués du Développement du Pouvoir d'Agir (Empowerment) des personnes et des collectivités. Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie du développement. Évaluation de programmes.

[Yann Le Bossé](#)

Psychosociologie des groupes. Intervention et recherche en groupe. Santé psychologique au travail. Travail professoral. Analyse et transformation des pratiques professionnelles dans les services liés à l'emploi. Pratiques réflexives et savoirs d'expérience. Élaboration et évaluation de programmes.

[Chantal Leclerc](#)

Pratiques éducatives parentales. Collaboration parent/enseignant ou parent/éducatrice. Trouble du déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH).

[Julie Lessard](#)

Prévention de l'inadaptation psychosociale. Petite enfance autochtone et allochtone. Recherche appliquée en psychoéducation.

Suzanne Manningham

Psychologie de l'orientation. Transition école travail. Identité professionnelle. Rapport au travail. Formation professionnelle. Décrochage scolaire et professionnel. Efficacité de l'orientation. Alliance de travail.

[Jonas Masdonati](#)

Phénomènes de groupes. Relations parents-enfants. Développement de l'enfant. Éducation psychologique.

[Marcel Monette](#)

Psychométrie. Troubles de comportement des enfants et résilience. Conséquences liées aux sévices sexuels ou aux autres formes d'abus. Évaluation des enfants dans les cas de garde d'enfants, d'abus et de négligence et recherche sur l'adaptation de ces enfants. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

[Nathalie Parent](#)

Pratiques de l'orientation. Transition à l'enseignement supérieur. Parcours scolaire et résilience. Développement des pratiques de l'orientation dans le domaine scolaire. Problématiques d'orientation scolaire. Analyse critique des déterminants structurels de l'orientation scolaire. Cheminement des étudiantes et étudiants et transitions à l'enseignement supérieur. Analyse critique des retombées des expériences de formation internationale sur le cheminement scolaire et professionnel.

[France Picard](#)

Sociologie de l'éducation. Construction identitaire. Sociologie de la jeunesse. Rapports d'altérité et éducation interculturelle. Minorités linguistiques et culturelles. Parcours éducatifs. Mobilité géographique.

[Annie Pilote](#)

Psychologie de la motivation et des relations interpersonnelles appliquée à l'éducation et à l'orientation. Contribution des parents au développement motivationnel et vocationnel. Déterminants des comportements parentaux.

[Catherine Ratelle](#)

Psychologie de la personnalité et son évaluation. Processus adaptatif. Psychopathologies du développement et problématiques psychosociales (ex. : toxicomanie, délinquance, troubles mentaux graves). Counseling en vue de la réadaptation. Fondements de l'accompagnement en counseling et en psychothérapie. Méthodes qualitatives en recherche : ethnographie, phénoménologie, herméneutique, méthode coopérative expérientielle.

[Jimmy Ratté](#)

Évaluation institutionnelle, évaluation de programme. Élaboration de programmes. Prévion et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

[Denis Savard](#)

Psychodynamique du travail. Santé mentale au travail. Intégration professionnelle et maintien en emploi. Programme d'aide aux employés. Clinique du travail. Intégration professionnelle et environnement de travail. Santé mentale et retour au travail.

[Louise St-Arnaud](#)

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

[Pierre Valois](#)

Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail

Chef de file scientifique au Québec et au Canada, le CRIEVAT se consacre spécifiquement à l'étude des relations individu/formation/vie au travail et des pratiques qui y sont associées. La programmation du CRIEVAT cherche à éclairer la façon dont se fait le pont entre l'école et le monde du travail, de même que les diverses discontinuités et ruptures dans la vie au travail qui peuvent y survenir par la suite. L'équipe du CRIEVAT compte 43 chercheurs réguliers et associés qui œuvrent dans divers milieux tels que les institutions scolaires, les organismes communautaires, les entreprises, les services d'aide à l'employabilité, etc.

Le CRIEVAT est la seule instance québécoise, et une des rares instances canadiennes, à regrouper toute l'expertise scientifique pertinente pour construire des savoirs théoriques et pratiques qui visent globalement à : a) analyser et comprendre les nouveaux enjeux liés à la préparation, à l'insertion et à l'intégration socioprofessionnelle de la main-d'œuvre, et b) évaluer, adapter et créer des outils de recherche et d'intervention en lien avec ces nouvelles connaissances.

Les travaux du CRIEVAT apportent des éléments de solution à au moins quatre problématiques sociales majeures qui exigent des interventions immédiates : 1) les difficultés à préparer les jeunes aux réalités du travail; 2) le décrochage socioprofessionnel; 3) les inégalités et les difficultés vécues au travail; 4) le besoin de solutions novatrices pour soutenir les travailleurs en difficulté.

La programmation scientifique s'organise autour de trois volets de recherche distincts et complémentaires, regroupant cinq axes de recherche étroitement reliés :

Volet 1. Préparation à la vie au travail, expériences éducatives et transition vers le marché du travail

Axe 1. Choix professionnels, parcours scolaires et insertion socioprofessionnelle

Volet 2. Diversité des trajectoires professionnelles et dynamiques de maintien durable en emploi

Axe 2. Développement psychosocial des personnes au travail

Axe 3. Santé psychologique au travail et environnement psychosocial de travail

Volet 3. Développement des pratiques d'accompagnement individuel et collectif

Axe 4. Analyse et transformation des pratiques professionnelles et de soutien organisationnel

Axe 5. Développement, implantation et évaluation d'outils d'orientation scolaire et professionnelle

Description officielle

Cette page est à jour en date du 23 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences d'analyse et d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations en vue de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes et de soutenir leur capacité individuelle et collective de s'orienter et d'occuper une place qui leur convient dans leur environnement immédiat, dans la société et plus particulièrement dans le champ professionnel. Ces connaissances et ces compétences prennent en compte les dimensions individuelles, psychosociales et contextuelles de l'orientation. Les activités d'enseignement, de recherche ou de formation pratique qui composent ce programme visent à établir une compétence professionnelle en intervention.

Ce programme est axé sur le développement de compétences d'intervention et rend admissible à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ).

Au terme de ses études, le diplômé devrait être en mesure de :

- faire preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation, du counseling, de l'intervention psychosociologique et de l'intervention éducative en orientation;
- maîtriser des modes d'intervention propres au domaine de l'orientation;
- démontrer une attitude critique relativement à sa pratique professionnelle et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde;
- évaluer et intervenir de façon judicieuse et éthique dans le domaine des sciences de l'orientation;
- présenter, oralement et par écrit, une problématique d'une certaine complexité, de façon claire et cohérente, en précisant l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et en la situant dans le cadre des connaissances actuelles sur le sujet.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Pour réaliser les stages, l'étudiant doit être inscrit à temps complet. Mis à part les stages, la scolarité peut être réalisée à temps partiel.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Le profil international permet d'obtenir un soutien financier et logistique pour effectuer une session d'études dans une université partenaire. L'étudiant intéressé à s'en prévaloir est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Liette Goyer

liette.goyer@fse.ulaval.ca

Pour information

Martine Boucher

Agente de gestion des études

4-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

En plus d'une très bonne connaissance du français parlé et écrit, la poursuite de ce programme exige une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

L'étudiant réalise une composante principale de stage de 12 crédits, soit en interactionnisme-stratégique (I S), soit en humanisme-existentialisme (H E), tout en devant s'initier à l'autre perspective (H E ou I S) à l'intérieur d'un stage complémentaire de 6 crédits. Les supervisions de stages se font à l'Université, en collaboration avec les responsables des milieux de pratique où sont réalisées les interventions.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Projet d'intervention

L'étudiant doit réaliser un rapport de projet d'intervention présentant une dimension de recherche réflexive étayée par une littérature provenant du champ professionnel ainsi que par des théories et des recherches pertinentes. Ce rapport peut prendre plusieurs formes. L'étudiant doit suivre les paramètres énoncés dans le plan de cours de l'activité [CSO-6028](#). Cette activité de rédaction, qui se déroule sur une session, est encadrée par des séminaires de groupe.

Le rapport de projet d'intervention doit être déposé pour évaluation à la personne responsable de l'activité. Il est ensuite évalué par celle-ci conformément à l'article 107 du [Règlement des études](#) qui précise la nature du travail de rédaction.

Essai

L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, remplacer [CSO-6028](#) Rapport de projet d'intervention (6 crédits) et deux cours (6 crédits) par [CSO-6027](#) Essai (9 crédits) et le cours [CSO-7024](#) Recherche quantitative (3 crédits) ou le cours [ADS-7013](#) Recherche qualitative (3 crédits). Il doit alors rédiger un essai faisant état des connaissances dans un domaine du savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études.

L'étudiant doit se procurer, au secrétariat des études, le document intitulé *Essai de maîtrise* dans lequel sont notamment précisés les objectifs de l'essai, les formes qu'il peut prendre ainsi que les étapes à suivre. L'essai peut, en outre, s'articuler autour d'une problématique soulevée lors des stages.

Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'assurer de la collaboration d'un membre du corps professoral pour réaliser son essai, conformément à l'article 214 du [Règlement des études](#). Dès qu'un professeur a accepté d'agir comme conseiller de son essai, l'étudiant doit en informer la direction de programme en remplissant le formulaire Choix du conseiller et du sujet d'essai qu'il peut se procurer au secrétariat des études. La décision concernant les détails relatifs à chaque essai relève d'une entente entre l'étudiant et le conseiller d'essai. Une fois conclue, cette entente est soumise, sous forme de projet, à l'approbation de la direction de programme.

L'essai doit être déposé pour évaluation au secrétariat des études après approbation du conseiller. Il est évalué par deux professeurs, dont celui qui a agi comme conseiller, et ce conformément aux articles 107, 154 et 278 du [Règlement des études](#).

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux sessions suivantes : automne, hiver.

Cependant, le cheminement de l'étudiant admis à la session d'hiver est susceptible d'être plus long, compte tenu du fait que certains cours ne peuvent être donnés durant cette session et que les stages ne peuvent être entrepris qu'à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Le baccalauréat en sciences de l'orientation, obtenu avec une moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, constitue l'exigence minimale d'admission. Le titulaire d'un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peut également être admis sous réserve d'une scolarité préparatoire. Le maintien d'une moyenne de 3 sur 4,33 pour l'ensemble des cours de cette scolarité préparatoire est exigé pour l'admission définitive à la maîtrise.

Cours pouvant être exigés en scolarité préparatoire

CSO 1002	Travail humain
CSO 1005	Théories de la personnalité
CSO 1007	Information et processus d'orientation
CSO 1008	Psychopathologie
CSO 1009	Orientation : perspectives éducative et psychologique
CSO 1101	Psychologie du développement et de l'adaptation
CSO 2000	Choix professionnel et développement de carrière
CSO 2001	Théories du counseling
CSO 2002	Développement des habiletés relationnelles II
CSO 2200	Intervention psychosociale
CSO 2201	Intervention individuelle en orientation
CSO 2202	Intervention de groupe en orientation
CSO 2203	Recherche appliquée en sciences de l'orientation
MEV 1903	Méthodologie de recherche
MEV 1905	Conception et analyse de mesures psychologiques
MEV 3900	Utilisation de tests psychométriques
MEV 3901	Évaluation et interprétation des tests

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences ci-dessus n'entraîne pas automatiquement l'admission. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité du dossier soumis et des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES DE L'ORIENTATION			45
L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, remplacer CSO-6028 (6 crédits) et deux cours (6 crédits) par CSO-6027 (9 crédits) et CSO-7024 (3 crédits) ou ADS-7013 (3 crédits). Il doit alors rédiger un essai faisant état des connaissances dans un domaine du savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études.			
CSO-6028	Rapport de projet d'intervention		6
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche		3
CSO-7011	Modèles de l'intervention éducative		3
CSO-7022	Planification et évaluation d'une intervention de groupe		3
CSO-7023	Principes et enjeux de l'évaluation dans un processus d'orientation		3

RÈGLE 1 - 18 CRÉDITS PARMİ:

CSO-6501	Stage interactionniste-stratégique I		6
CSO-6502	Stage interactionniste-stratégique II		6
CSO-6700	Stage d'initiation au counseling individuel		6

OU

CSO-6701	Stage de counseling humaniste-existentiel I		6
CSO-6702	Stage de counseling humaniste-existentiel II		6
CSO-6521	Stage intensif interactionniste-stratégique I		3
CSO-6522	Stage intensif interactionniste-stratégique II		3

RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARMIS:

ADS-7001	Culture organisationnelle			3
ADS-7004	Femmes, école et société			3
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation			3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur			3
CSO-7000	Analyse critique d'interventions			3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention			3
CSO-7008	Intégration professionnelle et environnement de travail			3
CSO-7009	Intentionnalité et projets de vie			3
CSO-7010	Intervention psychosociale			3
CSO-7013	Problématiques actuelles sur les trajectoires professionnelles			3
CSO-7014	Santé mentale au travail			3
CSO-7015	Séminaire d'approfondissement			3
CSO-7016	Séminaire : les processus de groupe			3
CSO-7017	Sujets spéciaux			3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'orientation			3
CSO-7019	Toxicomanie et réadaptation			3
CSO-7020	Discrimination et trajectoires professionnelles			3
CSO-7021	Jeunes en transition entre école et monde du travail			3
CSO-7025	Intervention en bureau privé et dans des services de consultation			3
CSO-7026	Intervention en milieux de réadaptation et de réinsertion			3
CSO-7027	Intervention en milieux de la formation et de l'emploi des adultes			3

CSO-7028	Intervention en milieu organisationnel	3
CSO-7029	Intervention en milieu scolaire	3
FEM-7003	Université féministe d'été	3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3
SVS-7007	Médiation familiale	3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL INTERNATIONAL

Le profil international n'est pas accessible à l'étudiant inscrit en psychoéducation.

EHE-6ORN	Études - Profil international - Maîtrise en sciences de l'orientation	12
----------	---	----

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ORIENTATION - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Thèmes de recherche des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Gestion et supervision (scolaire et pédagogique). Éducation interculturelle. Communauté d'apprentissage professionnelle. Leadership pédagogique. Minorités linguistiques et culturelles. Réussite scolaire.

[Yamina Bouchamma](#)

Analyse réflexive et transformation des pratiques professionnelles. Intégration socioprofessionnelle. Intervention éducative et apprentissage expérientiel. Supervision et formation. Recherche participative. Intégration, accompagnement et maintien en emploi. Santé mentale au travail. Recherche-action.

[Bruno Bourassa](#)

Développement et choix professionnel. Psychologie sociale et organisationnelle. Psychologie interculturelle. Identité, stratégies identitaires et insertion socioprofessionnelle.

[Hélène Cardu](#)

Counseling psychologique et orientation de vie. Adaptation, insertion sociale et projets de vie. Développement de l'adulte et cheminement existentiel.

[Jean-Louis Drolet](#)

Trajectoires professionnelles atypiques. Transitions socioprofessionnelles. Identité et rapport au travail. Dimensions historiques, psychologiques et sociales du travail. Insertion socioprofessionnelle. Développement personnel et professionnel. Supervision en counseling.

[Geneviève Fournier](#)

Développement des dispositifs en orientation et en insertion sur le marché du travail. Applications des fondements d'orientation et d'insertion. Modalités

d'accompagnement (éco, hétéro, co et auto) et de supervision en counseling et orientation. Mobilités, transitions, expériences éducatives de diverses populations (étudiants internationaux, adultes, etc.). Reconnaissance des acquis et développement des compétences (RAC). Pratiques individuelles et organisationnelles de bilans. Évaluation des processus (programmes, outils en ligne) et des résultats.

[Liette Goyer](#)

Motivation, réussite et persévérance scolaires. Dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle des adolescents et des jeunes adultes.

[Frédéric Guay](#)

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Genre et éducation. Histoire de l'éducation. Politique et éducation. Sociologie de l'éducation. Organisations et institutions.

[Thérèse Hamel](#)

Planification et gestion de l'éducation. Analyse des systèmes d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Étude du travail des gestionnaires dans les organisations d'enseignement. Gestion des personnes et des organisations. Étude du changement en éducation.

[Lucie Héon](#)

Développement de carrière. Psychométrie. Évaluation institutionnelle et évaluation de programmes. Méthodologie de la recherche. Organisations et institutions.

[Chantale Jeanrie](#)

Intervention psychoéducatrice. Déficience intellectuelle. Troubles envahissants du développement. Développement et éducation des jeunes enfants qui ont des incapacités.

[Francine Julien-Gauthier](#)

Leadership éducatif et réussite scolaire. Analyse féministe de l'éducation. Leadership et éducation en milieu linguistique minoritaire. Leadership éthique et culture organisationnelle.

[Claire Lapointe](#)

Psychologie communautaire. Psychosociologie des pratiques sociales et éducatives. Processus fondamentaux et appliqués du Développement du Pouvoir d'Agir (empowerment) des personnes et des collectivités. Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie du développement. Évaluation de programmes.

[Yann Le Bossé](#)

Psychosociologie des groupes. Intervention et recherche en groupe. Santé psychologique au travail. Travail professoral. Analyse et transformation des pratiques professionnelles dans les services liés à l'emploi. Pratiques réflexives et savoirs d'expérience. Élaboration et évaluation de programmes.

[Chantal Leclerc](#)

Pratiques éducatives parentales. Collaboration parent/enseignant ou parent/éducatrice. Trouble du déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH).

[Julie Lessard](#)

Prévention de l'inadaptation psychosociale. Petite enfance autochtone et allochtone. Recherche appliquée en psychoéducation.

[Suzanne Manningham](#)

Psychologie de l'orientation. Transition école travail. Identité professionnelle. Rapport au travail. Formation professionnelle. Décrochage scolaire et professionnel. Efficacité de l'orientation. Alliance de travail.

[Jonas Masdonati](#)

Phénomènes de groupes. Relations parents-enfants. Développement de l'enfant. Éducation psychologique.

[Marcel Monette](#)

Psychométrie. Troubles de comportement des enfants et résilience. Conséquences liées aux sévices sexuels ou aux autres formes d'abus. Évaluation des enfants dans les cas de garde d'enfants, d'abus et de négligence et recherche sur l'adaptation de ces enfants. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

[Nathalie Parent](#)

Pratiques de l'orientation. Transition à l'enseignement supérieur. Parcours scolaire et résilience. Développement des pratiques de l'orientation dans le domaine scolaire. Problématiques d'orientation scolaire. Analyse critique des déterminants structurels de l'orientation scolaire. Cheminement des étudiantes et étudiants et transitions à l'enseignement supérieur. Analyse critique des retombées des expériences de formation internationale sur le cheminement scolaire et professionnel.

[France Picard](#)

Sociologie de l'éducation. Construction identitaire. Sociologie de la jeunesse. Rapports d'altérité et éducation interculturelle. Minorités linguistiques et culturelles. Parcours éducatifs. Mobilité géographique.

[Annie Pilote](#)

Psychologie de la motivation et des relations interpersonnelles appliquée à l'éducation et à l'orientation. Contribution des parents au développement motivationnel et vocationnel. Déterminants des comportements parentaux.

[Catherine Ratelle](#)

Psychologie de la personnalité et son évaluation. Processus adaptatif. Psychopathologies du développement et problématiques psychosociales (ex. : toxicomanie, délinquance, troubles mentaux graves). Counseling en vue de la réadaptation. Fondements de l'accompagnement en counseling et en psychothérapie. Méthodes qualitatives en recherche : ethnographie, phénoménologie, herméneutique, méthode coopérative expérientielle.

[Jimmy Ratté](#)

Évaluation institutionnelle, évaluation de programme. Élaboration de programmes. Prévision et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

[Denis Savard](#)

Psychodynamique du travail. Santé mentale au travail. Intégration professionnelle et maintien en emploi. Programme d'aide aux employés. Clinique du travail. Intégration professionnelle et environnement de travail. Santé mentale et retour au travail.

[Louise St-Arnaud](#)

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

Pierre Valois

Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail

Chef de file scientifique au Québec et au Canada, le CRIEVAT se consacre particulièrement à l'étude des relations individu/formation/vie au travail et des pratiques qui y sont associées. La programmation du CRIEVAT cherche à éclairer la façon dont se fait le pont entre l'école et le monde du travail, de même que les diverses discontinuités et ruptures dans la vie au travail qui peuvent y survenir par la suite. L'équipe du CRIEVAT compte 43 chercheurs réguliers et associés qui œuvrent dans divers milieux tels que les établissements scolaires, les organismes communautaires, les entreprises, les services d'aide à l'employabilité, etc.

Le CRIEVAT est la seule instance québécoise, et une des rares instances canadiennes, à regrouper toute l'expertise scientifique pertinente pour construire des savoirs théoriques et pratiques qui visent globalement à : a) analyser et comprendre les nouveaux enjeux liés à la préparation, à l'insertion et à l'intégration socioprofessionnelle de la main-d'œuvre, et b) évaluer, adapter et créer des outils de recherche et d'intervention en lien avec ces nouvelles connaissances.

Les travaux du CRIEVAT apportent des éléments de solution à au moins quatre problématiques sociales majeures qui exigent des interventions immédiates : 1) les difficultés à préparer les jeunes aux réalités du travail; 2) le décrochage socioprofessionnel; 3) les inégalités et les difficultés vécues au travail; 4) le besoin de solutions novatrices pour soutenir les travailleurs en difficulté.

La programmation scientifique s'organise autour de trois volets de recherche distincts et complémentaires, regroupant cinq axes de recherche étroitement liés :

Volet 1 Préparation à la vie au travail, expériences éducatives et transition vers le marché du travail

Axe 1. Choix professionnels, parcours scolaires et insertion socioprofessionnelle

Volet 2. Diversité des trajectoires professionnelles et dynamiques de maintien durable en emploi

Axe 2. Développement psychosocial des personnes au travail

Axe 3. Santé psychologique au travail et environnement psychosocial de travail

Volet 3. Développement des pratiques d'accompagnement individuel et collectif

Axe 4. Analyse et transformation des pratiques professionnelles et de soutien organisationnel

Axe 5. Développement, implantation et évaluation d'outils d'orientation scolaire et professionnelle

Description officielle

Cette page était à jour le 9 janvier 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences d'analyse, de recherche et d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations en vue de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes et de soutenir leur capacité individuelle et collective de s'orienter et d'occuper une place qui leur convient dans leur environnement immédiat, dans la société et plus particulièrement dans le champ professionnel. Ces connaissances et ces compétences prennent en compte les dimensions individuelles, psychosociales et contextuelles de l'orientation. Les activités d'enseignement, de recherche ou de formation pratique visent à établir une compétence professionnelle en recherche.

OBJECTIFS

Ce programme est axé principalement sur le développement de compétences en recherche et ne rend pas admissible à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ).

Au terme de ses études, le diplômé devrait être en mesure de :

- faire preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation, du counseling, de l'intervention psychosociologique et de l'intervention éducative en orientation;
- démontrer une attitude critique face à la pratique professionnelle en orientation et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde;
- démontrer un sens éthique dans le domaine de la recherche en sciences de l'orientation;
- présenter, oralement et par écrit, une problématique d'une certaine complexité de façon claire et cohérente, en précisant l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et en la situant dans le cadre des connaissances actuelles sur le sujet;
- réaliser et présenter par écrit une recherche scientifique mettant à profit une méthode reconnue et rigoureuse.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant peut poursuivre ce programme à temps complet ou à temps partiel.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Liette Goyer

liette.goyer@fse.ulaval.ca

Pour information

Martine Boucher

4-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

En plus d'une très bonne connaissance du français parlé et écrit, la poursuite de ce programme exige une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Deux cours de formation à la recherche sont proposés à l'étudiant dans le cadre de ce programme : l'un portant sur la recherche qualitative, l'autre portant sur la recherche quantitative. L'étudiant doit obligatoirement réussir l'un de ces deux cours pour satisfaire aux exigences d'obtention du diplôme. Toutefois, l'étudiant qui le désire peut suivre ces deux cours.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise qui comporte un mémoire est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fait appel à des sujets humains, au moyen du formulaire prévu à cette fin. Il remplit cette obligation le plus tôt possible après approbation de son projet par son directeur de recherche et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier; il fait parvenir cette copie aux gestionnaires d'études du programme. L'étudiant qui réalise son expérimentation dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CERUL a déjà été obtenue doit déposer une demande d'exemption au CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#) (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation

du Comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

PASSAGE ACCÉLÉRÉ AU DOCTORAT

L'étudiant désireux de faire un passage accéléré de la maîtrise avec mémoire vers le doctorat doit avoir suivi avec succès tous les cours de son programme de maîtrise. Il doit aussi démontrer, à la satisfaction du directeur de recherche et du directeur de programme, que son projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse et qu'il a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle. À cet effet, il doit soumettre une demande par écrit et faire état de l'avancement de ses travaux de recherche (article 175 du [Règlement des études](#)). Dans le cas du passage accéléré de la maîtrise vers le doctorat, le grade de maîtrise est décerné au candidat ayant acquis au moins 45 crédits d'activités de formation aux 2^e et 3^e cycles, cette scolarité comprenant la totalité de la scolarité de maîtrise, la totalité de la scolarité de doctorat et l'examen de doctorat. Enfin, l'étudiant doit avoir satisfait aux autres exigences du grade, y compris celles ayant trait à l'éthique de la recherche (article 322 du [Règlement des études](#)).

TRAVAIL DE RECHERCHE

Vingt-quatre crédits sont alloués à la réalisation du mémoire. Celui-ci comprend, *au minimum*, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre et ses conclusions. Cet écrit est évalué par deux professeurs, en plus du directeur de recherche et du codirecteur le cas échéant. Il n'y a ni prélecture ni exposé oral.

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant élabore son cheminement d'études. Ce cheminement, précisant et justifiant tous les cours ou les séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le baccalauréat en sciences de l'orientation, obtenu avec une moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, constitue l'exigence minimale d'admission. Le titulaire d'un baccalauréat autre qu'en sciences de l'orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peut aussi être admissible sous réserve d'une scolarité préparatoire ou complémentaire, à la discrétion de la direction de programme et selon la préparation antérieure du candidat. Le maintien d'une moyenne de 3 sur 4,33 pour l'ensemble des cours de cette scolarité préparatoire est exigé pour l'admission définitive à la maîtrise.

Encadrement des études

Au cours de sa première session d'inscription, l'étudiant doit choisir un [professeur](#) qui intervient dans le programme pour le conseiller dans ses choix de cours et prendre entente avec lui. L'étudiant fait son choix en fonction de ses intérêts et les champs d'expertise des professeurs. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Avant la fin de la première session d'inscription, l'étudiant informe la direction de programme de son choix de directeur de recherche à l'aide d'un formulaire prévu à cet effet et qui lui sera remis par la direction de programme.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences ci-dessus n'entraîne pas automatiquement l'admission. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité du dossier soumis et des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES DE L'ORIENTATION			21
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche		3
CSO-7011	Modèles de l'intervention éducative		3
RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :			
ADS-7013	Recherche qualitative	 	3
CSO-7024	Recherche quantitative		3
RÈGLE 2 - 9 À 12 CRÉDITS PARMIS :			
ADS-7001	Culture organisationnelle	 	3
ADS-7004	Femmes, école et société		3
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation		3
CSO-7000	Analyse critique d'interventions		3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention		3
CSO-7008	Intégration professionnelle et environnement de travail		3
CSO-7009	Intentionnalité et projets de vie		3
CSO-7010	Intervention psychosociale		3
CSO-7013	Problématiques actuelles sur les trajectoires professionnelles		3
CSO-7014	Santé mentale au travail		3
CSO-7015	Séminaire d'approfondissement		3
CSO-7016	Séminaire : les processus de groupe		3
CSO-7017	Sujets spéciaux		3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'orientation		3
CSO-7019	Toxicomanie et réadaptation		3
CSO-7020	Discrimination et trajectoires professionnelles		3
CSO-7021	Jeunes en transition entre école et monde du travail		3
CSO-7025	Intervention en bureau privé et dans des services de consultation		3
CSO-7026	Intervention en milieux de réadaptation et de réinsertion		3

CSO-7027	Intervention en milieux de la formation et de l'emploi des adultes		3
CSO-7028	Intervention en milieu organisationnel		3
CSO-7029	Intervention en milieu scolaire		3
FEM-6003	Université féministe d'été		3
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention		3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel		3
SVS-7007	Médiation familiale		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

CSO-6801	Activité de recherche - mémoire 1		3
CSO-6802	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
CSO-6803	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
CSO-6804	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ORIENTATION - RECHERCHE ET INTERVENTION - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Thèmes de recherche des professeurs habilités à diriger l'étudiant

Gestion et supervision (scolaire et pédagogique). Éducation interculturelle. Communauté d'apprentissage professionnelle. Leadership pédagogique. Minorités linguistiques et culturelles. Réussite scolaire.

[Yamina Bouchamma](#)

Analyse réflexive et transformation des pratiques professionnelles. Intégration socioprofessionnelle. Intervention éducative et apprentissage expérientiel. Supervision et formation. Recherche participative. Intégration, accompagnement et maintien en emploi. Santé mentale au travail. Recherche-action.

[Bruno Bourassa](#)

Développement et choix professionnel. Psychologie sociale et organisationnelle. Psychologie interculturelle. Identité, stratégies identitaires et insertion socioprofessionnelle.

[Hélène Cardu](#)

Counseling psychologique et orientation de vie. Adaptation, insertion sociale et projets de vie. Développement de l'adulte et cheminement existentiel.

[Jean-Louis Drolet](#)

Trajectoires professionnelles atypiques. Transitions socioprofessionnelles. Identité et rapport au travail. Dimensions historiques, psychologiques et sociales du travail. Insertion socioprofessionnelle. Développement personnel et professionnel. Supervision en counseling.

[Geneviève Fournier](#)

Développement des dispositifs en orientation et en insertion sur le marché du travail. Applications des fondements d'orientation et d'insertion. Modalités d'accompagnement (éco, hétéro, co et auto) et de supervision en counseling et orientation. Mobilités, transitions, expériences éducatives de diverses populations (étudiants internationaux, adultes, etc.). Reconnaissance des acquis et développement des compétences (RAC). Pratiques individuelles et organisationnelles de bilans. Évaluation des processus (programmes, outils en ligne) et des résultats.

[Liette Goyer](#)

Motivation, réussite et persévérance scolaires. Dimensions psychosociales associées à l'orientation scolaire et professionnelle des adolescents et des jeunes adultes.

[Frédéric Guay](#)

Analyse et évaluation des politiques et systèmes éducatifs. Genre et éducation. Histoire de l'éducation. Politique et éducation. Sociologie de l'éducation. Organisations et institutions.

[Thérèse Hamel](#)

Planification et gestion de l'éducation. Analyse des systèmes d'enseignement supérieur (collégial et universitaire). Étude du travail des gestionnaires dans les organisations d'enseignement. Gestion des personnes et des organisations. Étude du changement en éducation.

[Lucie Héon](#)

Développement de carrière. Psychométrie. Évaluation institutionnelle et évaluation de programmes. Méthodologie de la recherche. Organisations et institutions.

[Chantale Jeanrie](#)

Intervention psychoéducatrice. Déficience intellectuelle. Troubles envahissants du développement. Développement et éducation des jeunes enfants qui ont des incapacités.

[Francine Julien-Gauthier](#)

Leadership éducatif et réussite scolaire. Analyse féministe de l'éducation. Leadership et éducation en milieu linguistique minoritaire. Leadership éthique et culture organisationnelle.

[Claire Lapointe](#)

Psychologie communautaire. Psychosociologie des pratiques sociales et éducatives. Processus fondamentaux et appliqués du Développement du Pouvoir d'Agir (empowerment) des personnes et des collectivités. Psychologie de l'adulte au travail. Psychologie du développement. Évaluation de programmes.

[Yann Le Bossé](#)

Psychosociologie des groupes. Intervention et recherche en groupe. Santé psychologique au travail. Travail professoral. Analyse et transformation des pratiques professionnelles dans les services liés à l'emploi. Pratiques réflexives et savoirs d'expérience. Élaboration et évaluation de programmes.

[Chantal Leclerc](#)

Pratiques éducatives parentales. Collaboration parent/enseignant ou parent/éducatrice. Trouble du déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH).

[Julie Lessard](#)

Prévention de l'inadaptation psychosociale. Petite enfance autochtone et allochtone. Recherche appliquée en psychoéducation.

[Suzanne Manningham](#)

Psychologie de l'orientation. Transition école travail. Identité professionnelle. Rapport au travail. Formation professionnelle. Décrochage scolaire et professionnel. Efficacité de l'orientation. Alliance de travail.

[Jonas Masdonati](#)

Phénomènes de groupes. Relations parents-enfants. Développement de l'enfant. Éducation psychologique.

[Marcel Monette](#)

Psychométrie. Troubles de comportement des enfants et résilience. Conséquences liées aux sévices sexuels ou aux autres formes d'abus. Évaluation des enfants dans les cas de garde d'enfants, d'abus et de négligence et recherche sur l'adaptation de ces enfants. Évaluation de programmes. Élaboration d'instruments de mesure.

[Nathalie Parent](#)

Pratiques de l'orientation. Transition à l'enseignement supérieur. Parcours scolaire et résilience. Développement des pratiques de l'orientation dans le domaine scolaire. Problématiques d'orientation scolaire. Analyse critique des déterminants structurels de l'orientation scolaire. Cheminement des étudiantes et étudiants et transitions à l'enseignement supérieur. Analyse critique des retombées des expériences de formation internationale sur le cheminement scolaire et professionnel.

[France Picard](#)

Sociologie de l'éducation. Construction identitaire. Sociologie de la jeunesse. Rapports d'altérité et éducation interculturelle. Minorités linguistiques et culturelles. Parcours éducatifs. Mobilité géographique.

[Annie Pilote](#)

Psychologie de la motivation et des relations interpersonnelles appliquée à l'éducation et à l'orientation. Contribution des parents au développement motivationnel et vocationnel. Déterminants des comportements parentaux.

[Catherine Ratelle](#)

Psychologie de la personnalité et son évaluation. Processus adaptatif. Psychopathologies du développement et problématiques psychosociales (ex. : toxicomanie, délinquance, troubles mentaux graves). Counseling en vue de la réadaptation. Fondements de l'accompagnement en counseling et en psychothérapie. Méthodes qualitatives en recherche : ethnographie, phénoménologie, herméneutique, méthode coopérative expérientielle.

[Jimmy Ratté](#)

Évaluation institutionnelle, évaluation de programme. Élaboration de programmes. Prévision et suivi des clientèles scolaires. Tableaux de bord de gestion. Études comparatives. Méthodes quantitatives. Méthodologie de la recherche.

Denis Savard

Psychodynamique du travail. Santé mentale au travail. Intégration professionnelle et maintien en emploi. Programme d'aide aux employés. Clinique du travail. Intégration professionnelle et environnement de travail. Santé mentale et retour au travail.

Louise St-Arnaud

Évaluation des apprentissages. Mesure des attitudes. Éducation pour la santé.

Pierre Valois

Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail

Chef de file scientifique au Québec et au Canada, le CRIEVAT se consacre particulièrement à l'étude des relations individu/formation/vie au travail et des pratiques qui y sont associées. La programmation du CRIEVAT cherche à éclairer la façon dont se fait le pont entre l'école et le monde du travail, de même que les diverses discontinuités et ruptures dans la vie au travail qui peuvent y survenir par la suite. L'équipe du CRIEVAT compte 43 chercheurs réguliers et associés qui œuvrent dans divers milieux tels que les établissements scolaires, les organismes communautaires, les entreprises, les services d'aide à l'employabilité, etc.

Le CRIEVAT est la seule instance québécoise, et une des rares instances canadiennes, à regrouper toute l'expertise scientifique pertinente pour construire des savoirs théoriques et pratiques qui visent globalement à : a) analyser et comprendre les nouveaux enjeux liés à la préparation, à l'insertion et à l'intégration socioprofessionnelle de la main-d'œuvre, et b) évaluer, adapter et créer des outils de recherche et d'intervention en lien avec ces nouvelles connaissances.

Les travaux du CRIEVAT apportent des éléments de solution à au moins quatre problématiques sociales majeures qui exigent des interventions immédiates : 1) les difficultés à préparer les jeunes aux réalités du travail; 2) le décrochage socioprofessionnel; 3) les inégalités et les difficultés vécues au travail; 4) le besoin de solutions novatrices pour soutenir les travailleurs en difficulté.

La programmation scientifique s'organise autour de trois volets de recherche distincts et complémentaires, regroupant cinq axes de recherche étroitement liés :

Volet 1 Préparation à la vie au travail, expériences éducatives et transition vers le marché du travail

Axe 1. Choix professionnels, parcours scolaires et insertion socioprofessionnelle

Volet 2. Diversité des trajectoires professionnelles et dynamiques de maintien durable en emploi

Axe 2. Développement psychosocial des personnes au travail

Axe 3. Santé psychologique au travail et environnement psychosocial de travail

Volet 3. Développement des pratiques d'accompagnement individuel et collectif

Axe 4. Analyse et transformation des pratiques professionnelles et de soutien organisationnel

Axe 5. Développement, implantation et évaluation d'outils d'orientation scolaire et professionnelle

Description officielle

Cette page est à jour en date du 21 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences d'analyse, de recherche et d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations en vue de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes et de soutenir leur capacité individuelle et collective de s'orienter et d'occuper une place qui leur convient dans leur environnement immédiat, dans la société et plus particulièrement dans le champ professionnel. Ces connaissances et ces compétences prennent en compte les dimensions individuelles, psychosociales et contextuelles de l'orientation. Les activités d'enseignement, de recherche ou de formation pratique visent à établir une compétence professionnelle en recherche et intervention.

OBJECTIFS

Ce programme, axé sur le développement de compétences en recherche, permet aussi le développement de compétences en intervention et rend admissible à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ).

Au terme de ses études, le diplômé devrait être en mesure de :

- faire preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation, du counseling, de l'intervention psychosociologique et de l'intervention éducative en orientation;
- maîtriser des modes d'intervention propres au domaine de l'orientation;
- démontrer une attitude critique face à sa pratique professionnelle et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde;
- évaluer et intervenir de façon judicieuse et éthique dans le domaine des sciences de l'orientation;
- présenter, oralement et par écrit, une problématique d'une certaine complexité de façon claire et cohérente, en précisant l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et en la situant dans le cadre des connaissances actuelles sur le sujet;
- réaliser et présenter par écrit une recherche scientifique mettant à profit une méthode reconnue et rigoureuse.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Pour réaliser les stages, l'étudiant doit être inscrit à temps complet. Mis à part les stages, la scolarité peut être réalisée à temps partiel.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Liette Goyer

liette.goyer@fse.ulaval.ca

Pour information

Martine Boucher

4-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

En plus d'une très bonne connaissance du français parlé et écrit, la poursuite de ce programme exige une bonne compréhension de l'anglais écrit. Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Deux cours de formation à la recherche sont proposés à l'étudiant : l'un portant sur la recherche qualitative, l'autre portant sur la recherche quantitative. L'étudiant doit obligatoirement réussir l'un de ces deux cours pour satisfaire aux exigences d'obtention du diplôme. Toutefois, l'étudiant qui le désire, peut suivre ces deux cours.

L'étudiant réalise 6 crédits de stage en Interactionnisme-stratégique (I-S) et 6 crédits de stage en Humanisme-existentialisme (H-E). Les supervisions de stages se font à l'Université, en collaboration avec les responsables des milieux de pratique où sont réalisées les interventions.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise qui comporte un mémoire est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel à des sujets humains, au moyen du formulaire prévu à cette fin. Il remplit cette obligation le plus tôt possible après approbation de son projet par son directeur de recherche et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier; il fait parvenir cette copie aux gestionnaires d'études du programme. L'étudiant qui réalise son expérimentation dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CERUL a déjà été obtenue doit alors déposer une demande d'exemption au CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#) (article 319f), l'étudiant qui réalise une recherche pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

PASSAGE ACCÉLÉRÉ AU DOCTORAT

L'étudiant désireux de faire un passage accéléré de la maîtrise avec mémoire vers le doctorat doit avoir suivi avec succès tous les cours de son programme de maîtrise. Il doit aussi démontrer, à la satisfaction du directeur de recherche et du directeur de programme, que son projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse et qu'il a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle. À cet effet, il doit soumettre une demande par écrit et faire état de l'avancement de ses travaux de recherche (article 175 du [Règlement des études](#)).

Dans le cas du passage accéléré de la maîtrise vers le doctorat, le grade de maîtrise est décerné au candidat ayant acquis au moins 45 crédits d'activités de formation aux 2^e et 3^e cycles, cette scolarité comprenant la totalité de la scolarité de maîtrise, la totalité de la scolarité de doctorat et l'examen de doctorat. Enfin, l'étudiant doit avoir satisfait aux autres exigences du grade, y compris celles ayant trait à l'éthique de la recherche (article 322 du [Règlement des études](#)).

TRAVAIL DE RECHERCHE

Vingt-quatre crédits sont alloués à la réalisation du mémoire. Celui-ci comprend, au minimum, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre et ses conclusions. Cet écrit est évalué par deux professeurs, en plus du directeur de recherche et du codirecteur le cas échéant. Il n'y a ni prélecture ni exposé oral.

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant élabore son cheminement d'études. Ce cheminement, précisant et justifiant tous les cours ou les séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Cependant, le cheminement de la personne admise à la session d'hiver est susceptible d'être allongé, compte tenu du fait que les stages ne peuvent être entrepris pour la plupart qu'à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le baccalauréat en sciences de l'orientation, obtenu avec une moyenne de cheminement ou de diplomation, le cas échéant, d'au moins 3 sur 4,33, constitue l'exigence minimale d'admission. Le titulaire d'un baccalauréat autre qu'en sciences de l'orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peut également être admis sous réserve d'une scolarité préparatoire. Le maintien d'une moyenne également de 3 sur 4,33 pour l'ensemble des cours de cette scolarité préparatoire est exigé pour l'admission définitive à la maîtrise.

Cours pouvant être exigés en scolarité préparatoire

CSO-1002	Travail humain
CSO-1005	Théories de la personnalité
CSO-1007	Information et processus d'orientation
CSO-1008	Psychopathologie
CSO-1009	Orientation : perspectives éducative et psychologique
CSO-1101	Psychologie du développement et de l'adaptation
CSO-2000	Choix professionnel et développement de carrière
CSO-2001	Théories du counseling

CSO-2002	Développement des habiletés relationnelles II
CSO-2200	Intervention psychosociale
CSO-2201	Intervention individuelle en orientation
CSO-2202	Intervention de groupe en orientation
CSO-2203	Recherche appliquée en sciences de l'orientation
MEV-1903	Méthodologie de recherche
MEV-1905	Conception et analyse de mesures psychologiques
MEV-3900	Utilisation de tests psychométriques
MEV-3901	Évaluation et interprétation des tests

Encadrement des études

Au cours de sa première session d'inscription, l'étudiant doit choisir un [professeur](#) qui intervient dans le programme pour le conseiller dans ses choix de cours et prendre entente avec lui. L'étudiant fait son choix en fonction de ses intérêts et les champs d'expertise des professeurs. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Avant la fin de la première session d'inscription, l'étudiant informe la direction de programme de son choix de directeur de recherche.

Exigences particulières

Avant la fin de la première session, l'étudiant doit fournir un texte d'environ cinq pages qui précise le sujet de recherche envisagé, les objectifs généraux poursuivis ainsi qu'une brève bibliographie pertinente. Ce texte doit être contresigné par le professeur qui a accepté la direction de la recherche et entériné par la direction de programme. Il doit être déposé au secrétariat du programme au plus tard à la fin de la première session d'études.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences ci-dessus n'entraîne pas automatiquement l'admission. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité du dossier soumis et des ressources du département d'accueil.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
SCIENCES DE L'ORIENTATION - RECHERCHE ET INTERVENTION 21			
CSO-6521	Stage intensif interactionniste-stratégique I		3
CSO-6522	Stage intensif interactionniste-stratégique II		3
CSO-6700	Stage d'initiation au counseling individuel		6
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche		3
RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARI:			
ADS-7013	Recherche qualitative	 	3
CSO-7024	Recherche quantitative		3
RÈGLE 2 - 0 À 3 CRÉDITS PARI:			
ADS-7001	Culture organisationnelle	 	3

<u>ADS-7004</u>	Femmes, école et société		3
<u>ADS-7008</u>	Introduction à la sociologie de l'éducation		3
<u>ADS-7016</u>	Séminaire sur l'enseignement supérieur		3
<u>CSO-7000</u>	Analyse critique d'interventions		3
<u>CSO-7002</u>	Dynamiques interculturelles et intervention		3
<u>CSO-7008</u>	Intégration professionnelle et environnement de travail		3
<u>CSO-7009</u>	Intentionnalité et projets de vie		3
<u>CSO-7010</u>	Intervention psychosociale		3
<u>CSO-7013</u>	Problématiques actuelles sur les trajectoires professionnelles		3
<u>CSO-7014</u>	Santé mentale au travail		3
<u>CSO-7015</u>	Séminaire d'approfondissement		3
<u>CSO-7016</u>	Séminaire : les processus de groupe		3
<u>CSO-7017</u>	Sujets spéciaux		3
<u>CSO-7018</u>	Théories de la motivation appliquées à l'orientation		3
<u>CSO-7019</u>	Toxicomanie et réadaptation		3
<u>CSO-7020</u>	Discrimination et trajectoires professionnelles		3
<u>CSO-7021</u>	Jeunes en transition entre école et monde du travail		3
<u>CSO-7025</u>	Intervention en bureau privé et dans des services de consultation		3
<u>CSO-7026</u>	Intervention en milieu de réadaptation et de réinsertion		3
<u>CSO-7027</u>	Intervention en milieu de la formation et de l'emploi des adultes		3
<u>CSO-7028</u>	Intervention en milieu organisationnel		3
<u>CSO-7029</u>	Intervention en milieu scolaire		3
<u>FEM-7003</u>	Université féministe d'été		3
<u>MEV-7013</u>	Évaluation appliquée à la sélection du personnel		3
<u>SVS-7007</u>	Médiation familiale		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>CSO-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1		3
<u>CSO-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>CSO-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
			



Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MAÎTRISE EN TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

CONSEILLERS

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à conseiller l'étudiant

Intérêts généraux : dispositifs technologiques (mécanismes à la fois individuels, collectifs, institutionnels, physiques et administratifs), au sein du corps social, susceptibles d'améliorer la créativité, l'autonomie (« empowerment ») et le partage. Intérêts particuliers : médias sociaux (intelligence collective), étude des médias (« critical-creative media study »), alphabétisation technologique dans les contextes fragiles (logiciel libre, Terminaux X, SOLE de Sugata Mitra, JNavique de Lina Sylvain, UNESCO Youth Engagment Policy Forums, etc.), philosophie de la technologie (Daignault, Idhe, Steigler, Latour, Stengers, Haraway, etc.), controverses technoscientifiques (Actor Nework Theory), concept savoir-pouvoir, éducation à la santé (biopolitique - Foucault et Agamben), études et recherches féministes (condition de la femme, éducation des filles).

[Renée-Marie Bernadette Fountain](#)

Utilisation des TIC en mathématiques aux différents ordres d'enseignement.

[Claudia Corriveau](#)

Conception de situations d'apprentissage-évaluation (SAÉ) utilisant les TIC et en particulier les jeux sérieux mobiles à réalité augmentée, en univers social, histoire, géographie, éducation à la citoyenneté.

[Margot Kaszap](#)

Conception et mise en œuvre d'environnements d'apprentissage en réseau (milieux d'éducation formelle et non formelle selon la définition de l'UNESCO). Enjeux de pérennité et de déploiement en matière d'innovation. Applications pédagogiques des TIC.

[Thérèse Laferrière](#)

Formation à distance : conception et mise en œuvre d'environnements d'apprentissage à distance et en ligne; facteurs de persévérance et de réussite; stratégies d'enseignement, d'encadrement et d'apprentissage; étudiants internationaux. Compétences numériques et compétences informationnelles: recherche, évaluation critique et utilisation éthique de l'information. Applications pédagogiques des TIC.

[Martine Mottet](#)

Domaines du design pédagogique, de la technologie éducative, de l'enseignement à distance et de l'apprentissage en ligne, modes synchrone et asynchrone, au niveau de l'enseignement supérieur et des études supérieures. Programme de recherche comportant divers volets ayant pour fil conducteur le design pédagogique d'objets, d'outils et d'environnements d'apprentissage.

[Thomas Michael Power](#)

Éthique et technologies de l'information et de la communication.

[Vincent Richard](#)

Apprentissage dans des contextes de formation qui font un usage pédagogique des TIC, notamment dans des contextes d'apprentissage coopératif médiatisé par ordinateur (CSCL) et des communautés d'apprentissage (CoL). Axe 1 : analyse de besoins, conception, développement, utilisation et évaluation des environnements informatiques d'apprentissage humain (EIAH); jeux sérieux (Serious Games); apprentissage par coopération et compétition dans les jeux. Axe 2 : gestion de projets en technologie éducative : analyse des besoins, compétences, conception, développement, gestion du changement et évaluation des projets d'innovation en technologie éducative et des dispositifs de formation hybride et en ligne. Axe 3 : facteur temporel dans l'apprentissage : régulation des temps d'apprentissage; a/synchronie, polychronie et perspectives temporelles.

[Margarida Romero](#)

Pédagogie de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail. Ergonomie, innovations et développement des compétences en milieu de travail. Activité, cognition, réflexivité, apprentissage et développement professionnel en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située.

[Anabelle Viau-Guay](#)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à former un professionnel apte à concevoir, réaliser, gérer et évaluer des dispositifs qui font appel aux technologies de l'information et de la communication et qui sont adaptés à divers contextes éducatifs. Au terme de sa formation, ayant développé de solides connaissances théoriques dans son domaine et un regard critique sur sa propre pratique, l'étudiant sera en mesure de mettre en œuvre et de conduire des projets pédagogiques innovateurs dans son milieu.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Mottet

418 656-2131 poste 5483

Télécopieur: 418 656-2905

martine.mottet@fse.ulaval.ca

Pour information

Cynthia Hunt

Agente de gestion des études

418 656-5685

Télécopieur: 418 656-7347

2-Etudes-Superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Exigences particulières concernant les cours à distance

Le candidat doit être habile à s'informer et à communiquer à l'aide des technologies numériques, par exemple : utiliser des logiciels bureautiques, naviguer avec aisance dans un site Web, échanger en mode asynchrone (envoyer un message et un fichier joint par courriel, participer à un forum, etc.) et en mode synchrone (clavarder, participer à une visioconférence, etc.). Il doit aussi disposer d'un ordinateur récent, d'un casque d'écoute avec microphone et d'une connexion rapide et fiable à Internet.

TRAVAIL DE RÉDACTION

Essai

Réaliser un essai consiste à faire état des connaissances associées à un domaine de savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études. Il s'agit d'un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un conseiller. Il peut prendre plusieurs formes : production pédagogique, récit de pratique, recension critique d'écrits, étude de cas, dissertation, etc. Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 6 crédits (270 heures de travail). Pour plus d'information, l'étudiant peut se procurer le Guide de l'essai de maîtrise en technologie éducative au secrétariat du programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, obtenu avec une moyenne de diplomation d'au moins 3,00 sur 4,33 ou une moyenne équivalente.

Le candidat qui a obtenu un baccalauréat dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire maximale de 15 crédits.

Exigences particulières

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission :

- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation d'environ deux pages, qui doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses intérêts professionnels. S'il compte faire le programme entièrement à distance, il doit aussi l'indiquer;
- un avant-projet de recherche d'environ quatre pages, qui doit donner une indication du ou des champs d'étude et de recherche qui intéressent le candidat, et qui doit présenter brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son essai.

Si le candidat fait une demande d'admission en ligne, il doit y joindre la version électronique de son curriculum vitæ et de sa lettre de motivation.

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de conseiller. Le professeur peut être identifié soit par le candidat, soit par la direction du programme.

Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de son essai. Si un professeur accepte d'agir à titre de conseiller, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un conseiller, la direction du programme communique avec les professeurs dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de l'essai afin d'identifier un professeur qui accepte d'agir à titre de conseiller.

Le candidat qui a déjà suivi une formation de deuxième cycle en éducation ou dans un domaine connexe à la technologie éducative pourrait se voir reconnaître une partie de sa scolarité. En plus de programmes en technologie éducative, la maîtrise en technologie éducative peut en effet faire suite à des programmes en adaptation scolaire, design multimédia, enseignement primaire, secondaire, collégial ou universitaire, gestion de l'éducation ou de la formation, gestion de projet, gestion des ressources humaines, gestion des connaissances, mesure et évaluation, orientation, etc.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE		45

TEN-6000	Essai	 	6
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	 	3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation		3

RÈGLE 1 - 12 À 33 CRÉDITS PARMIS :

Cours de cheminement			
EDC-7004	Analyses de controverses		3
EDC-7011	Réussir ses études universitaires à l'ère numérique : rechercher et présenter l'information		3
TEN-7000	Apprentissage en réseau : pratique internationale		3
TEN-7002	Atelier de production avancée I	 	3
TEN-7003	Atelier de production avancée II	 	3
TEN-7005	Choix de méthodes et de médias d'enseignement		3
TEN-7007	Environnements d'apprentissage en réseau		3
TEN-7009	Lectures dirigées	 	1
TEN-7010	Lectures dirigées		2
TEN-7011	Lectures dirigées	 	3
TEN-7012	De l'enseignement à distance à l'apprentissage en ligne	 	3
TEN-7013	Multimédia et stratégies pédagogiques I		3

<u>TEN-7015</u>	Planification de systèmes d'enseignement II		3
<u>TEN-7016</u>	Stage en technologie éducative	 	3
<u>TEN-7017</u>	Sujets spéciaux		1
<u>TEN-7018</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7019</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7020</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7021</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7022</u>	TIC et gestion de projets (en réseau)		3
<u>TEN-7024</u>	Stratégies de réalisation de messages multimédias		3
<u>TEN-7025</u>	Hypermédias et stratégies pédagogiques		3
<u>TEN-7026</u>	Organisation et mise en oeuvre de système de formation		3

RÈGLE 2 - 0 À 18 CRÉDITS PARMIS:

Cours hors cheminement

<u>ADS-7007</u>	Gestion et supervision pédagogique		3
<u>ADS-7009</u>	Introduction à l'administration scolaire		3
<u>ADS-7012</u>	Planification en éducation		3
<u>AEE-7007</u>	Rôle-conseil dans les organisations		3
<u>AEE-7013</u>	Pédagogie critique : fondements et pratiques		3
<u>CSO-7002</u>	Dynamiques interculturelles et intervention		3
<u>CSO-7004</u>	Éthique de l'intervention et de la recherche		3
<u>DID-7000</u>	Analyse et écriture de textes de genre universitaire		3
<u>DID-7029</u>	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique		3
<u>EDC-7003</u>	Épistémologie et éducation		3
<u>EDC-7016</u>	Théorie de l'activité : un tour d'horizon		3
<u>IED-7000</u>	Analyse critique et recherche en intervention éducative		3
<u>MEV-7001</u>	Évaluation des apprentissages		3
<u>MEV-7003</u>	Élaboration/évaluation : programme d'intervention		3
<u>MEV-7005</u>	Évaluation formative de l'apprentissage		3
<u>MEV-7015</u>	Évaluation et compétences		3
<u>PPG-7002</u>	Construction sociale et culturelle des connaissances		3
<u>PPG-7016</u>	Formation des maîtres : bilan et perspectives		3
<u>PPG-7017</u>	Formation des maîtres : problématique et enjeux actuels		3

PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3
PPG-7047	Éducation et culture	3

RÈGLE 3 - 0 À 18 CRÉDITS PARMI:

Cours hors faculté

MNG-6033	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise			3
MNG-6034	Gestion de la e-formation en entreprise			3
MNG-6157	Comportement humain et organisation			3
SIO-6009	Système d'information			3
SIO-6010	Systèmes de gestion des connaissances			3
SIO-6016	Logiciels libres et sociétés			3
SIO-6021	Design des interfaces en affaires électroniques			3

Version: 2014-07-04 14:12:45 / 2014-06-17 16:58:28

MAÎTRISE EN TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche, suivis du nom des professeurs habilités à conseiller l'étudiant

Intérêts généraux : dispositifs technologiques (mécanismes à la fois individuels, collectifs, institutionnels, physiques et administratifs), au sein du corps social, susceptibles d'améliorer la créativité, l'autonomie (« empowerment ») et le partage. Intérêts particuliers : médias sociaux (intelligence collective), étude des médias (« critical-creative media study »), alphabétisation technologique dans les contextes fragiles (logiciel libre, Terminaux X, SOLE de Sugata Mitra, JNavique de Lina Sylvain, UNESCO Youth Engagment Policy Forums, etc.), philosophie de la technologie (Daignault, Idhe, Steigler, Latour, Stengers, Haraway, etc.), controverses technoscientifiques (Actor Network Theory), concept savoir-pouvoir, éducation à la santé (biopolitique - Foucault et Agamben), études et recherches féministes (condition de la femme, éducation des filles).

[Renée-Marie Bernadette Fountain](#)

Utilisation des TIC en mathématiques aux différents ordres d'enseignement.

[Claudia Corriveau](#)

Conception de situations d'apprentissage-évaluation (SAÉ) utilisant les TIC et en particulier les jeux sérieux mobiles à réalité augmentée, en univers social, histoire, géographie, éducation à la citoyenneté.

[Margot Kaszap](#)

Conception et mise en œuvre d'environnements d'apprentissage en réseau (milieux d'éducation formelle et non formelle selon la définition de l'UNESCO). Enjeux de pérennité et de déploiement en matière d'innovation. Applications pédagogiques des TIC.

[Thérèse Laferrière](#)

Formation à distance : conception et mise en œuvre d'environnements d'apprentissage à distance et en ligne; facteurs de persévérance et de réussite; stratégies d'enseignement, d'encadrement et d'apprentissage; étudiants internationaux. Compétences numériques et compétences informationnelles: recherche, évaluation critique et utilisation éthique de l'information. Applications pédagogiques des TIC.

Martine Mottet

Domaines du design pédagogique, de la technologie éducative, de l'enseignement à distance et de l'apprentissage en ligne, modes synchrone et asynchrone, au niveau de l'enseignement supérieur et des études supérieures. Programme de recherche comportant divers volets ayant pour fil conducteur le design pédagogique d'objets, d'outils et d'environnements d'apprentissage.

Thomas Michael Power

Éthique et technologies de l'information et de la communication.

Vincent Richard

Apprentissage dans des contextes de formation qui font un usage pédagogique des TIC, notamment dans des contextes d'apprentissage coopératif médiatisé par ordinateur (CSCL) et des communautés d'apprentissage (CoL). Axe 1 : analyse de besoins, conception, développement, utilisation et évaluation des environnements informatiques d'apprentissage humain (EIAH); jeux sérieux (Serious Games); apprentissage par coopération et compétition dans les jeux. Axe 2 : gestion de projets en technologie éducative : analyse des besoins, compétences, conception, développement, gestion du changement et évaluation des projets d'innovation en technologie éducative et des dispositifs de formation hybride et en ligne. Axe 3 : facteur temporel dans l'apprentissage : régulation des temps d'apprentissage; a/synchronie, polychronie et perspectives temporelles.

Margarida Romero

Pédagogie de l'enseignement professionnel, technique, universitaire et de la formation en milieu de travail. Ergonomie, innovations et développement des compétences en milieu de travail. Activité, cognition, réflexivité, apprentissage et développement professionnel en lien avec l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession. Théories et méthodes d'analyse de l'activité dans une perspective située.

Anabelle Viau-Guay

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs d'amener l'étudiant à :

- acquérir une connaissance approfondie de la recherche en technologie éducative;
- développer ses habiletés comme chercheur;
- adopter un regard critique sur les réalités complexes de ce domaine du savoir.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consultez le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Martine Mottet

418 656-2131 poste 5483
Télécopieur: 418 656-2905
martine.mottet@fse.ulaval.ca

Pour information

Cynthia Hunt
Agente de gestion des études
418 656-5685
Télécopieur: 418 656-7347
2-Etudes-Superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Exigences particulières concernant les cours à distance

Le candidat doit être habile à s'informer et à communiquer à l'aide des technologies numériques, par exemple : utiliser des logiciels bureautiques, naviguer avec aisance dans un site Web, échanger en mode asynchrone (envoyer un message et un fichier joint par courriel, participer à un forum, etc.) et en mode synchrone (clavarder, participer à une visioconférence, etc.). Il doit aussi disposer d'un ordinateur récent, d'un casque d'écoute avec microphone et d'une connexion rapide et fiable à Internet.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire doit d'abord remplir la Déclaration de l'étudiant (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la Demande d'approbation (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la Justification de l'exemption (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Il est à noter que, pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences du Comité d'éthique.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du [CERUL](#).

TRAVAIL DE RECHERCHE

Faire une maîtrise en technologie éducative avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissance et de produire un document, appelé mémoire, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans son mémoire, l'étudiant doit démontrer une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit des résultats de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine.

Pour plus d'information sur la rédaction d'un mémoire, consulter la section [Mémoire et thèse du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de sa maîtrise (rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, dépôt final, etc.).

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, obtenu avec une moyenne de diplomation d'au moins 3,00 sur 4,33 ou une moyenne équivalente.

Le candidat qui a obtenu un baccalauréat dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire maximale de 15 crédits.

Exigences particulières

Le candidat doit joindre à sa demande d'admission :

- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation d'environ deux pages, qui doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses intérêts professionnels. S'il compte faire le programme entièrement à distance, il doit aussi l'indiquer;
- un avant-projet de recherche d'environ quatre pages, qui doit donner une indication du ou des champs d'étude et de recherche qui intéressent le candidat, et qui doit présenter brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire.

Si le candidat fait une demande d'admission en ligne, il doit y joindre la version électronique de son curriculum vitæ et de sa lettre de motivation.

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue.

Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de directeur de recherche. Le professeur peut être identifié soit par le candidat, soit par la direction du programme.

Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de son mémoire. Si un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un directeur de recherche, la direction du programme communique avec les professeurs dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème du mémoire afin d'identifier un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche.

Le candidat qui a déjà suivi une formation de deuxième cycle en éducation ou dans un domaine connexe à la technologie éducative pourrait se voir reconnaître une partie de sa scolarité. En plus de programmes en technologie éducative, la maîtrise en technologie éducative peut en effet faire suite à des programmes en adaptation scolaire, design multimédia, enseignement primaire, secondaire, collégial ou universitaire, gestion de l'éducation ou de la formation, gestion de projet, gestion des ressources humaines, gestion des connaissances, mesure et évaluation, orientation, etc.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE

21

TEN-6003 Projet de recherche de maîtrise avec mémoire 3

RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

ADS-7013 Recherche qualitative   3

DID-7011 Méthodologie de la recherche en éducation 3

EDC-7005 Traitement et analyse de données qualitatives avec logiciels  3

PPG-7024 Méthodologie de la recherche: approche quantitative 3

PPG-7032 Recherche qualitative: approche collaborative en éducation 3

RÈGLE 2 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS :

Cours de cheminement

EDC-6000 Stage de recherche de maîtrise avec mémoire en sciences de l'éducation  6

EDC-7004 Analyses de controverses 3

EDC-7011 Réussir ses études universitaires à l'ère numérique : rechercher et présenter l'information  3

TEN-7000 Apprentissage en réseau : pratique internationale  3

TEN-7001 Approche systémique et analyse de besoins   3

TEN-7002 Atelier de production avancée I   3

TEN-7003 Atelier de production avancée II   3

TEN-7006 Design de systèmes d'enseignement et de formation  3

TEN-7007 Environnements d'apprentissage en réseau 3

TEN-7009 Lectures dirigées   1

TEN-7010 Lectures dirigées  2

TEN-7011 Lectures dirigées   3

TEN-7012 De l'enseignement à distance à l'apprentissage en ligne   3

TEN-7015 Planification de systèmes d'enseignement II 3

TEN-7016 Stage en technologie éducative   3

TEN-7017 Sujets spéciaux  1

TEN-7018 Sujets spéciaux  3

TEN-7019 Sujets spéciaux  3

<u>TEN-7020</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7021</u>	Sujets spéciaux		3
<u>TEN-7022</u>	TIC et gestion de projets (en réseau)		3
<u>TEN-7024</u>	Stratégies de réalisation de messages multimédias		3
<u>TEN-7026</u>	Organisation et mise en oeuvre de système de formation		3

RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Cours hors cheminement

<u>ADS-7007</u>	Gestion et supervision pédagogique		3
<u>ADS-7009</u>	Introduction à l'administration scolaire		3
<u>ADS-7012</u>	Planification en éducation		3
<u>AEE-7007</u>	Rôle-conseil dans les organisations		3
<u>AEE-7013</u>	Pédagogie critique : fondements et pratiques		3
<u>CSO-7002</u>	Dynamiques interculturelles et intervention		3
<u>CSO-7004</u>	Éthique de l'intervention et de la recherche		3
<u>DID-7000</u>	Analyse et écriture de textes de genre universitaire		3
<u>DID-7029</u>	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique		3
<u>EDC-7003</u>	Épistémologie et éducation		3
<u>EDC-7016</u>	Théorie de l'activité : un tour d'horizon		3
<u>IED-7000</u>	Analyse critique et recherche en intervention éducative		3
<u>MEV-7001</u>	Évaluation des apprentissages		3
<u>MEV-7003</u>	Élaboration/évaluation : programme d'intervention		3
<u>MEV-7005</u>	Évaluation formative de l'apprentissage		3
<u>MEV-7015</u>	Évaluation et compétences		3
<u>PPG-7002</u>	Construction sociale et culturelle des connaissances		3
<u>PPG-7016</u>	Formation des maîtres : bilan et perspectives		3
<u>PPG-7017</u>	Formation des maîtres : problématique et enjeux actuels		3
<u>PPG-7045</u>	Concept de compétence et son actualisation en éducation		3
<u>PPG-7047</u>	Éducation et culture		3

RÈGLE 4 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS:

Cours hors faculté

<u>MNG-6033</u>	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise			3
				

<u>MNG-6034</u>	Gestion de la e-formation en entreprise		3
<u>MNG-6157</u>	Comportement humain et organisation	 	3
<u>SIO-6009</u>	Système d'information	 	3
<u>SIO-6010</u>	Systèmes de gestion des connaissances		3
<u>SIO-6016</u>	Logiciels libres et sociétés		3
<u>SIO-6021</u>	Design des interfaces en affaires électroniques	 	3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>TEN-6801</u>	Activité de recherche - mémoire 1		3
<u>TEN-6802</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>TEN-6803</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>TEN-6804</u>	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

Version: 2014-07-07 14:32:39 / 2014-06-17 16:58:28

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION - GESTION DES PERSONNES ET DES ORGANISATIONS D'ENSEIGNEMENT

Description officielle

Cette page était à jour le 28 avril 2012 et constitue la version officielle de ce microprogramme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce microprogramme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

12

CRÉDITS

INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce microprogramme vise à amener le gestionnaire d'un établissement d'enseignement à adopter une attitude de gestion enracinée dans des réflexions éthiques, critiques et ergonomiques sur les opérations quotidiennes de planification et de coordination de son service et de son établissement. De plus, la formation vise à acquérir et à développer un regard critique et ergonomique sur l'ensemble des activités de gestion d'un cadre au sein d'une organisation d'enseignement.

Au terme du microprogramme, le gestionnaire sera apte à :

- situer les problèmes de gestion au regard des enjeux sociopolitiques et économiques;
- assumer différents rôles attendus d'un gestionnaire travaillant au sein d'une organisation d'enseignement;
- mobiliser des personnes autour de projets variés;
- adopter une conduite de gestion qui s'appuie sur les règles et les principes éthiques;
- utiliser des modèles de planification en éducation;
- démontrer des compétences en leadership dans son domaine de responsabilités;
- adopter une approche personnalisée de la gestion s'intégrant à la culture organisationnelle de son milieu;
- recourir aux changements qui ont cours en ergonomie comme source de prévention, d'efficacité et de bien-être au travail;
- contribuer au développement organisationnel de l'organisation d'enseignement pour laquelle il travaille.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Éric Frenette

418 656-2131 poste 3759

Eric.Frenette@fse.ulaval.ca

Pour information

Johanne Gagné

418 656-7884

Télécopieur: 418 656-7347

3-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- diplôme d'études supérieures sur mesure;
- maîtrise en administration et évaluation en éducation;
- maîtrise en relations industrielles.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, et avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 2,67 sur 4,33.

Exigence particulière

Le candidat doit présenter un curriculum vitae démontrant qu'il occupe un poste de cadre en gestion dans une organisation d'enseignement ou que sa situation peut mener à un tel poste. Dans la négative, il doit produire un court texte d'un maximum de trois pages qui explique son intérêt pour le programme et sa motivation pour le suivre.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
GESTION DES PERSONNES ET DES ORGANISATIONS D'ENSEIGNEMENT			12
ADS-7012	Planification en éducation		3
AEE-7003	Leadership en éducation	 	3
RLT-7900	Ergonomie, prévention et efficacité		3
RLT-7901	Éthique, gestion et prise de décision		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION - LEADERSHIP POUR UNE NOUVELLE ÉCOLE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 24 octobre 2013 et constitue la version officielle de ce microprogramme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce microprogramme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

15

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce microprogramme est conçu en fonction des besoins de l'enseignant qui envisage de prendre la direction d'un établissement scolaire (école ou centre) ou d'occuper une fonction administrative dans le système scolaire du Québec. Il s'agit d'un programme :

- qui répond aux besoins professionnels d'une direction d'établissement scolaire (école ou centre);
- qui s'adresse surtout à l'aspirant directeur d'école ou au directeur ayant cinq ans et moins d'expérience dans la fonction de direction;
- qui s'inspire de la recherche récente en administration et qui prend en compte les résultats de recherche sur la réussite scolaire;
- qui accorde une attention particulière au processus de changement, à la culture d'établissement et à son amélioration continue;
- dont l'ensemble des cours fait état, de manière transversale, des grands enjeux de la société québécoise d'aujourd'hui et de leur impact sur l'école.

Au terme de ce microprogramme, l'étudiant devrait être en mesure :

- de comprendre la mission et le fonctionnement de l'établissement scolaire (école ou centre), notamment les lois et les règlements qui interviennent dans l'exercice de son administration;
- d'assumer les responsabilités inhérentes à la direction d'un établissement scolaire (école ou centre), en accordant une attention particulière à la dimension humaine dans son établissement, notamment chez les élèves;
- de s'acquitter pleinement des fonctions administratives, pédagogiques et politiques qui incombent au leader d'un établissement scolaire (école ou centre).

FORMATION À DISTANCE

Ce microprogramme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Pour information

Johanne Gagné

418 656-7884

Télécopieur: 418 656-7347

3-etudes-superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion scolaire - gestion des établissements scolaires;
- diplôme d'études supérieures sur mesure;

- maîtrise en administration et évaluation en éducation;
- maîtrise sur mesure.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour être admis à ce programme, le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat en enseignement ou d'un diplôme équivalent et avoir obtenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, d'au moins 2,67 sur 4,33;
- être titulaire d'un permis ou d'un brevet d'enseignement émis par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- faire la preuve d'une expérience d'enseignement d'au moins deux années.

Le profil de carrière du candidat sera également pris en considération.

Le candidat doit annexer à sa demande d'admission :

- ses relevés de notes;
- une copie du permis ou du brevet d'enseignement émis par le MELS;
- un curriculum vitæ.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
LEADERSHIP POUR UNE NOUVELLE ÉCOLE			15
AEE-6004	Gestion de l'établissement scolaire	 	3
AEE-6005	Gestion et leadership pédagogique	 	3
AEE-6006	Projet éducatif, plan de réussite, convention de gestion et de réussite éducative	 	3
AEE-6007	Aspects humains de la gestion scolaire		3
AEE-6008	Stage dans un établissement scolaire	 	3

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN INTERVENTION PÉDAGOGIQUE - DIFFICULTÉ LANGAGIÈRE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 8 novembre 2013 et constitue la version officielle de ce microprogramme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce microprogramme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

9

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce microprogramme a été conçu de façon à répondre aux besoins de la personne qui désire parvenir à faire une juste lecture développementale du langage oral et de l'émergence de l'écrit chez l'enfant en difficulté langagière. Cette formation vise particulièrement l'intervention pédagogique axée sur l'apprentissage de la langue écrite (lecture/écriture et discours oral) chez les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et scolarisés en classe spéciale de langage. Il rejoint ainsi deux domaines prioritaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : l'amélioration du français et la réussite des élèves EHDA, sachant que la réussite scolaire est en étroite relation avec le savoir lire et écrire.

Les objectifs de formation sont notamment : l'évaluation discursive des élèves dans un continuum développemental entre les modes oral et écrit de la langue, la détermination des interventions urgentes à circonscrire pour favoriser l'apprentissage de la langue et, enfin, la conception et le pilotage d'interventions pédagogiques au juste niveau de l'élève.

En ce sens, ce microprogramme propose deux cours théoriques qui font un pont direct avec la pratique en classe par l'intermédiaire d'un stage. Chacun des deux cours propose des fondements théoriques sur lesquels pourront reposer des évaluations de nature développementale quant aux habiletés des élèves et ouvre sur les voies d'intervention pédagogique dans la zone proximale de développement.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Hélène Makdissi

418 656-2131 poste 6328

Télécopieur: 418 656-2905

helene.makdissi@fse.ulaval.ca

Pour information

Cynthia Hunt

Agente de gestion des études

418 656-5685

Télécopieur: 418 656-7347

2-Etudes-Superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

La personne inscrite au microprogramme en intervention pédagogique - difficulté langagière est soumise à la politique facultaire relative au français écrit. Elle devra démontrer une maîtrise supérieure de la langue française tout au long du cheminement des études.

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Les cours de ce microprogramme pourront être reconnus, en partie ou en totalité, au diplôme d'études supérieures spécialisées en adaptation scolaire et dans certains programmes de maîtrise de la Faculté des sciences de l'éducation, à la condition de répondre aux exigences d'admission de ces programmes.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, et avoir obtenu une moyenne de diplomation d'au moins 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent. Le candidat doit annexer à sa demande d'admission ses relevés de notes, un curriculum vitæ et une brève lettre de motivation dans laquelle il précise son intérêt pour le programme, les objectifs professionnels qu'il poursuit et les raisons pour lesquelles, à son avis, la direction de programme devrait retenir sa candidature.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat; en effet, l'admission dépend partiellement des places disponibles dans les cours et en milieu de stage.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DIFFICULTÉ LANGAGIÈRE		9
<u>PPG-6021</u>	Stage en adaptation scolaire : intervention auprès de l'élève en difficulté langagière	3
<u>PPG-7050</u>	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière	3
<u>PPG-7051</u>	Lecture et écriture : l'enfant en difficulté langagière	3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN PRÉVENTION DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 8 novembre 2013 et constitue la version officielle de ce microprogramme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce microprogramme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

9

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce microprogramme vise le perfectionnement du personnel scolaire ou de la personne qui travaille en partenariat avec le milieu éducatif pour prévenir et réduire la violence à l'intérieur et autour des établissements d'enseignement.

L'objectif général de ce programme est de favoriser le développement de compétences nécessaires à l'élaboration de stratégies visant la création et le maintien d'un climat éducatif sain et sécuritaire dans les écoles. C'est dans une perspective d'apprentissage collaboratif que les activités pédagogiques offertes dans ce microprogramme permettent à l'étudiant d'interpréter les situations, de développer son esprit critique, de puiser dans ses ressources (savoirs, savoir-faire, attitudes) pour adapter ses interventions en considérant les élèves, les adultes, les parents, les partenaires et la communauté comme des acteurs jouant un rôle important dans la création de climats scolaires favorisant les apprentissages des élèves.

Les objectifs généraux poursuivis par ce microprogramme visent à permettre à l'étudiant :

- d'accéder à la documentation spécialisée et de développer un esprit critique sur l'abondante littérature professionnelle et scientifique dans le domaine;
- d'utiliser les connaissances spécialisées de façon appropriée dans des contextes scolaires variés;

- d'examiner, de façon critique, à la lumière des connaissances acquises, les pratiques efficaces utilisées en prévention et en intervention concernant la violence en milieu scolaire;
- d'approfondir des principes, concepts fondamentaux, méthodes et interventions propres au domaine de la prévention de la violence en milieu scolaire.

FORMATION À DISTANCE

Ce microprogramme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, veuillez consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Claire Beaumont

418 656-2131 poste 4178

claire.beaumont@fse.ulaval.ca

Pour information

Cynthia Hunt

Agente de gestion des études

418 656-5685

Télécopieur: 418 656-7347

2-Etudes-Superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

[Faculté des sciences de l'éducation](#)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

La personne inscrite à ce microprogramme est soumise à la politique facultaire relative au français écrit. De plus, même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

REMARQUES SUR LES COURS

Les activités du cours sont présentées en ligne et peuvent adopter plusieurs formes pédagogiques (recherche documentaire, partage d'information, apprentissage par problèmes et par projets, présentations PowerPoint, etc.). Elles permettent à l'étudiant de travailler sur des problématiques issues de sa pratique et de son expérience. Plusieurs activités pédagogiques sont asynchrones (l'étudiant peut référer à l'information au moment qui lui convient) alors que les sessions de travail en sous groupes utilisent des forums de discussion et d'échanges en temps réel via le WEB (Skype, MSN, Elluminate ou autres technologies).

Les modes d'évaluation tiennent compte des particularités des étudiants et des objectifs visés par le microprogramme; il s'agira dans la plupart des cas de travaux courts ou longs, d'analyses de cas, d'analyses de pratiques, de participation à des forums de discussion et tiendront compte, non seulement de la finalité du travail (individuel ou collaboratif), mais aussi d'une réflexion sur la démarche entreprise pour l'atteinte des objectifs.

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

La personne qui a suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire plus long. Cette intégration doit également respecter les conditions générales d'obtention d'un grade ou d'un diplôme à l'Université.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

Ce microprogramme accepte de nouveaux candidats à la session d'automne.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en sciences de l'éducation ou en sciences sociales, ou l'équivalent, et avoir obtenu une moyenne de diplomation d'au moins 3,0 sur 4,33.

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission du Bureau du registraire (relevé de notes), le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- un curriculum vitae;
- un texte d'environ deux pages dans lequel le candidat précise son intérêt pour le programme, les objectifs professionnels qu'il poursuit et les raisons pour lesquelles, à son avis, la direction de programme devrait retenir sa candidature.

Exigences particulières

Pendant toute la durée du programme, le candidat devra être en mesure de trouver un établissement scolaire pour réaliser certains travaux afin de permettre le transfert et l'adaptation de ses connaissances en milieu scolaire réel.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
PRÉVENTION DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE			9
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	 	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire		3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

12

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à former des personnes aptes à :

- éduquer à l'environnement et au développement durable au moyen d'une pédagogie critique;
- accompagner des personnes dans leur démarche d'engagement éco-citoyen et de développement durable;
- analyser les liens sciences-technologie-environnement-société dans une perspective de gestion responsable du risque;
- former à l'analyse interdisciplinaire des questions environnementales et de développement durable;
- collaborer à la réalisation de projets d'intervention interdisciplinaires en développement durable;
- analyser des controverses environnementales pour mieux en débattre et prendre position.

FORMATION À DISTANCE

Ce microprogramme peut être suivi à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Barbara Bader
418 656-2131 poste 13428
barbara.bader@fse.ulaval.ca

Pour information

Andrée Filiatrault
418 656-5775
Télécopieur: 418 656-7347
1-Etudes-Superieures@fse.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences de l'éducation

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

La personne inscrite à ce microprogramme est soumise à la politique facultaire relative au français écrit. Elle devra démontrer une maîtrise supérieure de la langue française tout au long du cheminement des études. Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation. Des renseignements plus précis seront transmis à l'étudiant par la direction de programme après l'admission.

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- maîtrise en didactique.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Pour être admis à ce programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, et avoir obtenu une moyenne de diplomation d'au moins 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat doit annexer à sa demande d'admission ses relevés de notes et une brève lettre de motivation dans laquelle il précise son intérêt pour le programme, les objectifs professionnels qu'il poursuit et les raisons pour lesquelles, à son avis, la direction de programme devrait retenir sa candidature.

En savoir plus sur [les études universitaires au Québec](#).

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
	ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	12

<u>AEE-7013</u>	Pédagogie critique : fondements et pratiques		3
<u>DDU-7000</u>	Éducation aux sciences et au développement durable	  	3
<u>DID-7029</u>	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>DDU-7001</u>	École d'été en éducation et développement durable		3
<u>DID-7005</u>	Interdisciplinarité et didactiques		3
<u>DID-7008</u>	Lectures, thèmes de base en didactique		3
<u>EDC-7004</u>	Analyses de controverses		3
<u>RLT-7024</u>	Éthique et prise de décision		3

Version: 2014-07-03 09:00:17 / 2014-05-01 14:26:45

Université Laval

Ville de Québec (Québec) Canada G1V 0A6 | Téléphone: 418 656-2131 | Commentaires et suggestions: webmestre@ulaval.ca

Ce site est sous la responsabilité de la Direction des communications. © Université Laval. Tous droits réservés.